

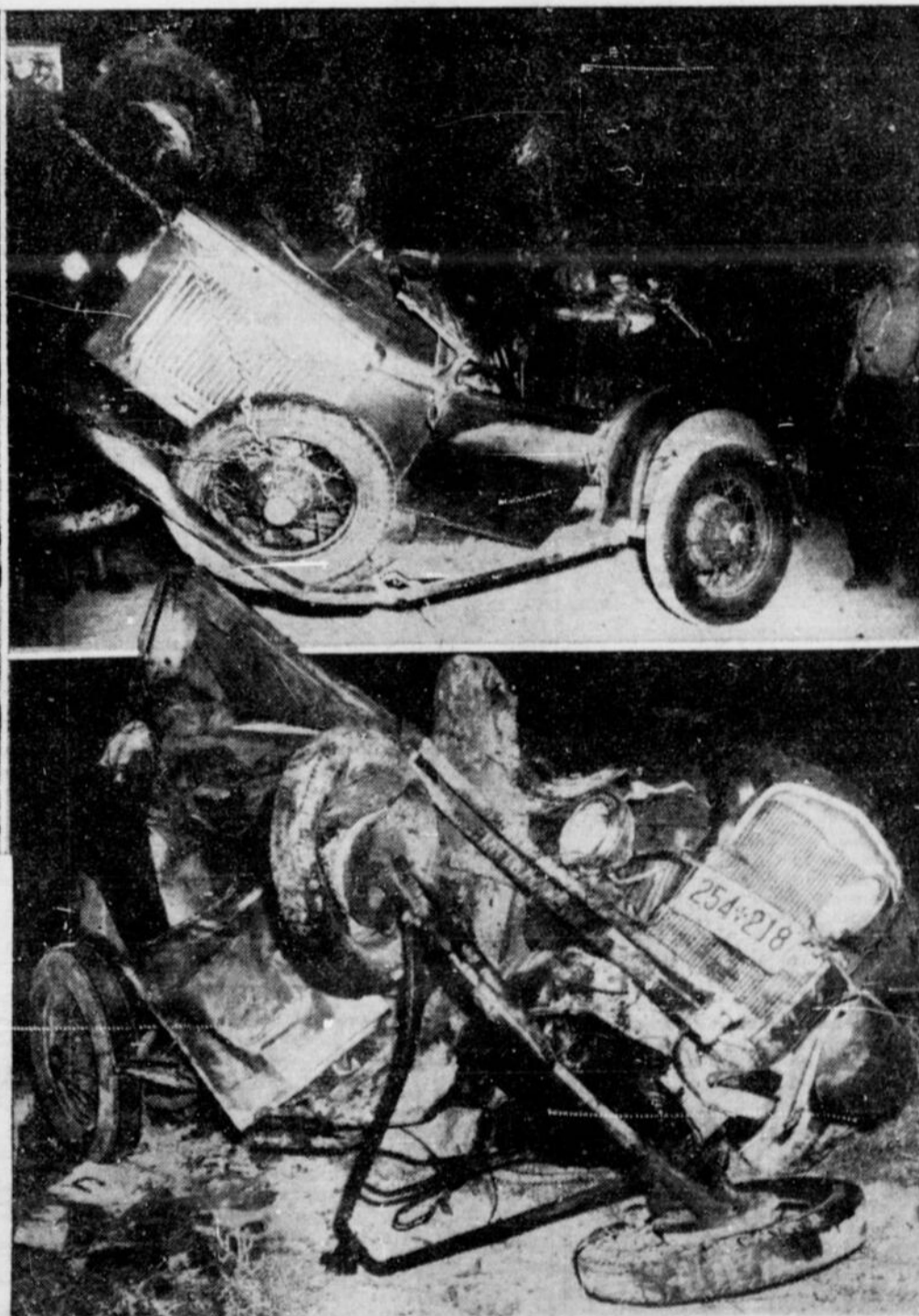
CRÉATION DE DEUX NOUVEAUX DIOCÈSES AUX ÉTATS-UNIS

SENALES READING ROOM
5629
OTTAWA, ONT. 31 D 53



(Photos Roger Janelle—La Patrie)

TROIS MORTS ET UN BLESSE. — Un terrible accident de la route a fauché trois vies, hier soir, à Sainte-Rose ouest, lorsqu'une voiture filant à toute vitesse a quitté la route pour s'écraser sur l'arbre photographié à gauche. Après la collision, l'auto a capoté puis a pris feu. L'un des quatre occupants a échappé miraculeusement à la mort. Il fut conduit à l'hôpital Notre-Dame à Montréal. A droite, les débris de la voiture.



Le diocèse de Hartford devient archidiocèse

Nomination de 4 évêques et élévation de 3 autres

WASHINGTON, 2 — (Paf) — Le Pape a donné de l'expansion à l'Église catholique aux États-Unis par suite d'une série de modifications, dont :

1— La création de deux nouveaux diocèses au Connecticut et l'élévation du diocèse existant de Hartford au rang d'archidiocèse.

2— La nomination de quatre nouveaux évêques et l'élévation de trois autres.

Ces changements ont été annoncés aujourd'hui par l'intermédiaire de la National Catholic Welfare Conference, par l'archevêque Giovanni Cicognani, délégué apostolique aux États-Unis.

Le diocèse de Hartford, qui comprenait auparavant tout l'État du Connecticut, devient un archidiocèse et le présent évêque, Mgr Henry-J. O'Brien, devient archevêque.

Les nouveaux diocèses sont ceux de Bridgeport et de Norwich.

Mgr Lawrence-J. Shehan, évêque auxiliaire auprès de l'archevêque de Baltimore, est nommé évêque de Bridgeport et Mgr Bernard-J. Flanagan, actuel chancelier de Burlington, Vt., évêque de Norwich.

Trois nouveaux évêques auxiliaires sont nommés, Mgr Edward-V. Dargin et Mgr Walter-F. Kellenberg, tous deux de New York, qui seront les adjoints du cardinal Francis Spellman, archevêque de New York et Mgr Coleman-F. Carroll, de Pittsburgh, qui devient l'adjoint de l'évêque John-F. Dearden, de ce diocèse.

(Suite à la page 13)

Un aérobuis français s'écrase en flammes: 42 morts

(LIRE EN PAGE 2)

Un aérobus français s'écrase au sol au nord de Nice: 42 morts

Le violoniste Jacques Thibaud au nombre des victimes

NICE, France, 2. (PAF)—Un aérobus français se dirigeant vers l'Orient, s'est écrasé en flammes, hier soir sur le flanc d'un pic alpin de 10,000 pieds d'altitude. Le fameux violoniste français Jacques Thibaud, ainsi que 41 autres personnes, ont perdu la vie.

Le quadrimoteur géant d'Air France effectuait une envolée régulière jusqu'à Saïgon et Hong-Kong lorsqu'il s'est écrasé près du sommet du



M. JACQUES THIBAUD

mont Comet, dans le sud est de la France, 100 milles au nord de Nice, station estivale de la Riviera.

Les équipes de secours qui ont atteint la scène du désastre après plus de cinq heures d'efforts pour escalader le flanc de la montagne signalent qu'aucun des 33 passagers et neuf membres d'équipage n'ont survécu. Les débris de l'appareil s'éparpillent sur un rayon de 1,500 pieds.

Presque tous les passagers étaient Français et comprenaient un bébé et quatre enfants.

Le violoniste Thibaud était accompagné de sa fille Suzanne et de son accompagnateur René Herbin. Ils se rendaient au Japon pour une série de concerts.

Agé de 72 ans, il avait été un enfant prodige du violon ayant donné son premier concert à l'âge de huit ans. Il s'est fait valoir aux États-Unis à plusieurs reprises.

Des vents menacent d'aviver les feux de forêt en Ontario

TORONTO, 2 — (PCF) — Les sapeurs qui combattent plus de 100 feux de forêt dans les riches régions boisées du nord ontarien font face hier soir à une nouvelle menace: des vents de 30 milles menaçaient d'aviver et de propager les foyers.

Bien que la situation prenne une tournure grave sur tout le front des incendies, qui va du Manitoba au Québec, le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario espère qu'on pourra bientôt les maîtriser.

Les 1,300 hommes qui luttent contre les feux de forêt ont besoin du secours de la pluie, mais on ne prévoit pour aujourd'hui que des averses isolées.

Dans le Québec, un violent foyer d'incendie a menacé le terrain de l'église et la nouvelle école de St-Pierre de Charlesbourg, à quatre milles au nord de Québec avant qu'il ne soit maîtrisé.

Environ deux milles carrés d'une région boisée au nord de St-Ferréol, 35 milles au nord-est de Québec, ont été calcinés et plus de 150 hommes ont lutté contre l'incendie qu'on ne pouvait maîtriser. Un autre feu de forêt à St-Donat, 90 milles au nord de Montréal, a été partiellement maîtrisé. D'autres sapeurs sont dépêchés pour prêter main forte à leurs camarades.

Certaines parties de l'Ontario septentrional n'ont pas eu de pluie depuis plus d'un mois et environ 15 incendies se déclarent chaque jour dans les forêts desséchées. Hier, les hommes ont éteint 23 petits foyers, mais 22 autres brûlaient encore dans d'autres régions. Le mercure est monté jusqu'à 90 degrés.

On attribue quelques-uns des incendies à la négligence, dont deux des neuf nouveaux foyers signalés hier. Un fonctionnaire du ministère des Terres et Forêts a souligné:

"Que peut-on faire des imbéciles

qui jettent des magots allumés ou des allumettes sur les sentiers ou laissent des feux de camp encore allumés? Ils sont passibles de poursuites, mais cela ne les empêche pas d'agir ainsi."

La région la plus éprouvée est celle du district de North-Bay où neuf foyers faisaient rage librement hier soir. Deux autres faisaient rage également dans la région de Pembroke. On signalait 1,600 acres en feu dans le comté de Gladman, près de North-Bay.

Plusieurs régions sont encore fermées à la circulation et les autorités disent ne pas savoir encore quand elles seront rouvertes. M. Ward dit: "Nous passons par une rude période. Les flammes se propagent rapidement à travers les arbres et les sous-bois. Il nous faut le secours du hasard — c'est-à-dire beaucoup de pluie."

Il a plu légèrement dans la région de Sudbury de bonne heure aujourd'hui, mais insuffisamment pour ralentir la marche du feu.



VERS PARIS — D'un air souriant, Paul Dupuis salue ses amis à son départ de l'aéroport de Montréal à Dorval à bord d'un Constellation de la Compagnie Air-France, à destination de Paris. M. Dupuis jouera le rôle d'Obéron dans "Songe d'une nuit d'été" de Shakespeare. Le rôle de Titania sera joué par Mlle Claude Nollier, avec qui M. Dupuis a paru tout récemment dans "Jeanne d'Arc au Bûcher" (Photo Air-France)



PHYSIOLOGUES EN VISITE A BELL TELEPHONE. — Mme M. Josephson (à gauche) de Stockholm, Suède, et Mme Henry Shay, de Philadelphie, Penn., sont au nombre des épouses des délégués au 19e congrès international de physiologie qui ont visité le Panorama du progrès téléphonique dans l'édifice de la compagnie de téléphone Bell, rue Beaver Hall. Le fils de Mme Shay, Jonathan, affiche un air de doute pendant que sa mère parle dans un appareil en bois utilisé en 1878 à l'établissement du premier central téléphonique de l'Empire britannique, à Hamilton, Ontario.

"La loi doit être l'expression d'un peuple"

(L'hon. A. Rivard)

QUEBEC, 2 — (PCF) — M. Antoine Rivard, solliciteur général de la province de Québec, a déclaré hier que les règles qui gouvernent les citoyens "doivent demeurer l'expression de la volonté d'un peuple de choisir ses lois comme il l'entend suivant ses traditions, son mode de vie et son caractère propre".

M. Rivard a prononcé cette déclaration devant les délégués venus de toutes les parties du pays pour participer à la conférence pour l'uniformité des lois, qui précède le congrès du Barreau canadien. Le congrès s'ouvrira à Québec en fin de semaine.

M. Rivard a souligné que la province de Québec a réussi à conserver ses lois civiles françaises. Ce résultat, dit-il, nous était garanti par la constitution, et nous l'avons obtenu par notre courage.

Le solliciteur général a mis en relief que le seul mot d'uniformité des lois au Canada rappelait autrefois l'idée des batailles constitutionnelles dont l'enjeu était l'existence des lois civiles françaises.

"Cette situation est devenue une chose du passé en autant que vous êtes concernés", dit-il aux délégués.

M. Rivard a ensuite exprimé l'opinion que la présence de délégués québécois avait rendu plus claire, plus compréhensible pour tous, la position spéciale du Québec dans la Confédération.

La commission actuellement en conférence est composée de deux

sections du droit civil et celle du droit criminel.

M. Rivard a déjà agi comme président de la section de droit criminel puis comme président général de cette conférence.

En faveur d'une voie traversant le parc Laurier

Le conseiller municipal Charles Lafontaine, qui est en même temps maire de Ville Saint-Michel, a soumis, hier, au conseil de ville de Montréal, un avis de motion recommandant l'aménagement d'une voie, à travers le parc Sir Wilfrid Laurier, pour relier le nouveau tunnel de la rue Christophe-Colomb à la rue du même nom, au sud du parc, "et ainsi améliorer les conditions de la circulation."

Le conseiller Savignac et quelques autres de ses collègues du district numéro 7 sont opposés à ce projet. Ils préconisent plutôt l'élargissement des rues Brébeuf, Mentana, St-Georges et Laurier pour donner accès au nouveau tunnel, mais s'opposent à la division du parc par une voie.

Mécontent des parcomètres

Le conseiller municipal William Hamilton, qui est aussi député aux Communes, a soumis, hier, un avis de motion à l'effet de désapprouver le comité exécutif quant au choix qu'il a fait des parcomètres qui seront mis à l'essai prochainement, à Montréal.

M. Hamilton prétend que certaines catégories de parcomètres qui donnent satisfaction dans d'autres villes, n'ont pas été approuvés par le comité exécutif et qu'une compagnie, en particulier, qui offrirait des parcomètres aux plus bas prix, a vu ses parcomètres mis de côté par les chefs de l'administration municipale.

Ce corps repêché serait celui du cap. F. Simard

QUEBEC, 2. (P.C.F.) — La sûreté provinciale rapporte qu'un corps repêché dimanche sur la grève de St-Fidèle, dans le comté de Charlevoix, serait celui du capitaine Florian Simard, âgé de 47 ans, disparu en juillet dernier.

On remarqua la disparition du capitaine Simard, le 18 juillet, alors que la goélette Mont Logan, qu'il commandait, se trouvait au large de l'Île-aux-Coudres. On a présumé qu'il était tombé dans le St-Laurent au cours de la nuit en voulant sortir sur le pont dans l'obscurité.

On n'a retrouvé sur le cadavre qu'un morceau de sous-vêtement en laine, une chemise semblable à celles que portent les capitaines de goélette, et une chaussette. Le corps a été transporté à la morgue de La Malbaie.

L'enquête du coroner n'aura lieu que tard cet automne étant donné que tous les membres de l'équipage du Mont Logan qui se trouvaient à bord lors de la disparition du capitaine Simard sont actuellement en service au Labrador.



MERCREDI, 2 SEPTEMBRE 1953

245e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 5 h. 22 et se couchera à 6 h. 37

Pronostics

Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit, ce soir.



SYNOPSIS: Un air plus frais et plus sec dérive du Nord du Québec vers la vallée du St-Laurent aujourd'hui. Il en résultera des averses dans la plupart des régions.

Régions de Montréal, de l'Ou-

taouais, des Cantons de l'Est et des Laurentides: Nuageux et variable, avec averses et orages. Chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Sherbrooke, 92; à Ottawa, 95; à Ste-Agathe, 88.

Régions de Québec et de la Baie-Comeau: Nuageux avec averses en matinée. Devenant ensoleillé durant l'après-midi. Un peu plus frais. Vents de l'ouest jusqu'à 20 milles. Maximum aujourd'hui à Québec, 80; à la Rivière-du-Loup, 78.

Régions du St-Maurice et du Lac St-Jean: Ensoleillé, avec périodes nuageuses. Plus frais. Vents de l'ouest de 20 milles. Maximum aujourd'hui à La Tuque et à Chicoutimi, 80.

1953		SEPTEMBRE					1953	
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI		
1	2	3	4	5	6	7	8	
12-P. Lévesque	21-D. Quart.	S. Gilles	S. Etienne	S. Sabine	S. Rosalie	S. Laurent		
6	7	8	9	10	11	12	13	
15-D. Ap. Fe.	F. de Travail	Nat. B. V. M.	S. P. Clavier	S. Nicolas	S. Prote	S. N. de M.		
13	14	15	16	17	18	19	20	
16-D. Ap. Fe.	Exat. S. Croix	N. D. 7 D.	Quatre-temps	Stig. de S. Fr.	Quatre-temps	Quatre-temps		
20	21	22	23	24	25	26	27	
17-D. Ap. Fe.	S. Mathieu	N. D. 7 D.	S. Lin	N. D. de M.	S. Cléophas	Les 7 M. C.		
27	28	29	30	1	2	3	4	
18-D. Ap. Fe.	S. Wenceslas	S. M. Arch.	S. Jérôme	S. N. Lune	14-P. Quart.	15	16	

D'importantes communications médicales présentées par d'éminents physiologistes

(par PAUL COUCKE)

Le 19e congrès international de physiologie qui se tient présentement à Montréal est entré, hier, dans sa phase technique, alors que de nombreuses communications médicales ont été lues et discutées. On sait que 1,600 communications seront présentées devant les 2,000 délégués de 42 pays différents. La plupart d'entre elles sont très techniques et ne concernent que des expériences limitées. Mais comme le déclarait un physiologiste: "Un jour une de ces communications pourrait bien mériter à son auteur un prix Nobel".

"Qu'on cesse de faire de la politique à l'eau de rose", déclare M. Marcel Lafaille

On réclame des démarches officielles et fermes auprès des gouvernements supérieurs pour obtenir leur aide financière — La construction du boulevard Métropolitain — \$53,000,000 de crédits approuvés pour des travaux et non utilisés

"Qu'on cesse donc de faire de la politique à l'eau de rose et qu'on aille fermement demander aux gouvernements supérieurs de nous venir en aide financièrement", déclarait le conseiller municipal R.-Marcel Lafaille, hier après-midi, au cours de la séance statutaire de septembre du conseil de ville de Montréal.

Le conseil de ville, qui devait plus tard l'approuver, était alors à étudier une recommandation du comité exécutif à l'effet d'autoriser la Commission métropolitaine de Montréal à préparer les plans nécessaires à la construction du boulevard Métropolitain, ainsi qu'à procéder à sa construction, en dehors des limites de la ville de Montréal.

UNE DEPENSE DE \$20,000,000

Répondant aux questions posées par plusieurs conseillers, le président de l'exécutif, M. J.-O. Asselin, a expliqué que la construction de cette route de quelque deux cents pieds de largeur allant du rond-point de la Côte-de-Liesse au bout de l'île, coûterait environ \$20,000,000, dont Montréal devrait payer environ 80 pour cent et les autres municipalités de l'île, 20 pour cent, si les gouvernements supérieurs ne viennent pas en aide financièrement à la réalisation de ce projet.

Le président Asselin a déclaré (Suite à la page 4)

SELON DORVAL

Le mercure à 92° aujourd'hui

La vague de chaleur persiste toujours. Dire que le 20 août, le thermomètre indiquait 51.3 degrés de température!

Vendredi dernier, le thermomètre marquait 89.8 ce qui était la plus grande chaleur atteinte, à cette date, depuis 79 ans. Mais nous n'en sommes pas à un championnat près: mercredi et jeudi nous avaient aussi fait battre des records avec leurs 88.7 et 89.1.

Mais c'est aujourd'hui que la course à la chaleur sera la plus chaude. On prétend qu'il fera à Montréal 92 degrés de température. Le plus haut que nous nous soyons rendus pour un 2 septembre, est 86.9 degrés, en 1929.

Hier, hélas, nous n'avons établi

Notons à ce sujet que, parmi les congressistes présents à Montréal, 8 sont prix Nobel de médecine ou de physiologie.

Pendant que certains physiologistes prêtaient l'oreille à des communications sur les vitamines, le foie, les membranes, etc., d'autres dismutaient des progrès réalisés en Corée sur l'utilisation d'un remède sud-américain, le curare.

LE CURARE

Ce médicament fut employé pour la première fois par les Indiens de l'Amérique du Sud pour empoisonner des pointes de flèches. Il y a quinze ans, il fut introduit dans les interventions chirurgicales. Ainsi, ce qui était un poison, est devenu un remède lorsque Sir Henry Dale, savant britannique, eut développé la théorie selon laquelle le curare pouvait être utilisé pour paralyser les muscles du patient au cours d'une intervention chirurgicale. De fructueux essais ont été faits, au cours d'interventions chirurgicales, sur les blessés de guerre souffrant de traumatisme. Alors que d'autres (Suite à la page 4)



LA FAMILLE HALL REUNIE APRES SIX ANS. — Clara Strunina, de naissance russe, est descendue hier d'un avion d'Air-Canada à Dorval. L'attendait, son mari, le diplomate britannique Alfred Hall, de qui elle était séparée depuis 6 ans, à cause de Moscou. Mme Hall est arrivée avec son fils de six ans. Les voici dans la photo ci-haut ne cachant pas leur joie de se retrouver. (Photo Air-Canada)

Après six ans, ils se retrouvent, et c'est en terre canadienne...

Six années d'attente oubliées dans la joie d'une inexprimable réunion, voilà ce à quoi des journalistes ont assisté, hier matin, à l'aéroport de Dorval. Mme Clara Hall, Russe de naissance que Moscou a tenue éloignée de son mari, le jeune diplomate anglais Alfred Hall, pendant plus de six ans, est descendue avec son fils Nicholas, âgé de 6 ans, d'un appareil North-Star d'Air-Canada en terre canadienne.

Rencontre à ce point émouvante que nul n'osait parler, sauf Nicholas, qui s'est écrié, à la vue de son père: "Papa! Papa!" La famille Hall était, quelques minutes plus tard, en route pour un endroit inconnu, où elle passera six semaines dans la tranquillité d'un foyer serein. Une nouvelle vie commence pour la famille Hall...

A MOSCOU

C'est dans la capitale de l'empire soviétique que débuta l'aventure. Clara Hall y étudiait à l'université de Moscou. Quelques rues plus loin, un jeune diplomate attaché à l'ambassade britannique entrevoyait déjà le jour où il pourrait retourner chez lui, dans son pays. La tournée des événements fut précipitée. Rencontre de l'étudiante, "la plus belle de toute

l'université", nous a confié M. Hall.

Les Hall s'épousèrent quelques mois plus tard en l'église Saint-Louis des Anges, à Moscou, en 1946. L'année suivante, le jeune diplomate se voyait confier un poste au Canada. Toutes les démarches furent faites, tout fut tenté pour persuader Moscou de fournir à sa femme le précieux passe-port. Rien (Suite à la page 4)

Doctorats en droit aux T. H. V. Massey et Louis St-Laurent

NEW-GLASGOW, N.-E., 2 — (PCF) — Le gouverneur général, M. Vincent Massey, a rendu visite hier au centre industriel de la Nouvelle-Ecosse, fait la tournée des usines, assisté à une exposition de fleurs et dévoilé un monument.

Aujourd'hui, en compagnie du premier ministre, le T. H. Louis Saint-Laurent, M. Massey recevra un doctorat en droit de l'université St-François-Xavier, à l'occasion d'une manifestation qui marquera le centenaire de la fondation de cette institution.

M. Massey a vu, à Trenton, comment on fabrique des wagons, des essieux et des obus. Il s'est ensuite rendu en automobile dans les petits centres miniers de Stellarton et Westville.

Plus tard, sur la pelouse en face de l'aciérie de Trenton, M. Massey a dévoilé un lingot d'acier incrusté dans une base de béton. Le lingot a été produit en 1883, au début de la production d'acier canadien, à Trenton.



Le T. H. V. MASSEY



Le T. H. L. ST-LAURENT

Conférencier au Club Richelieu

M. Joseph Géraud, P.S.S., procureur de Saint-Sulpice auprès du Saint-Siège, docteur en philosophie, en théologie, en médecine et en psychiatrie, supérieur du Grand Séminaire et professeur aux Facultés catholiques de Lyon, en France, sera l'invité d'honneur au Club Richelieu-Montréal, jeudi midi, à l'hôtel Queen. M. Jean Brunelle présidera le déjeuner-causerie. M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., curé de la paroisse de Notre-Dame, présentera le visiteur aux convives et M. Trefflé Boulanger, président des Educateurs de langue française au Canada et directeur des études à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, le remerciera. M. Benoit Duchesne prononcera la conférence publicitaire.



FRAIS POUR LE MENU DU MERCREDI chez Gatehouse

FLETAN FRAIS DE L'ATLANTIQUE

Traite de lac — Saumon "Cohoe" — Doré — Poisson blanc — Sole de Douvre — Crevettes — Filets d'aiglefin — Finnan Haddies

HOMARDS VIFS OU BOUILLIS

COMMANDES DES VILLEGIATEURS

NOTRE MAGASIN DE WESTMOUNT est organisé en vue de vous assurer un SERVICE COMPLET DE COMESTIBLES à votre maison de campagne ou à votre chalet. Toutes les commandes sont soigneusement emballées prêtes à être expédiées par Express ou à être cueillies ("pick-up").

Demandez M. "Bill" Finlay, 1329, ave Greene — GL 2841 (Epicierie licenciée)

628 ouest, rue Dorchester UN. 6-9351

Gatehouse

1329, ave Greene GL. 2841


Pourquoi toujours La Patrie Fleuriste
 IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
 168 est. STE-CATHERINE PL. 1796 87

"Qu'on cesse de faire"...

(Suite de la page 3)

avoir rencontré l'hon. Duplessis, premier ministre de la province, au sujet de ce projet "et de cinq ou six autres", et qu'il ressortait de la conversation qu'il serait peut-être possible d'amener le fédéral à contribuer 50 pour cent des travaux, si on parvenait à faire déclarer cette voie tronçon de la route Trans-Canada.

CONFIANCE

M. Asselin a aussi ajouté avoir provincial y ira de ses deniers, pour aider à réaliser ce projet considérable, mais il a précisé que même si les gouvernements supérieurs ne consentent pas à y contribuer financièrement, on devra procéder à l'exécution des travaux puis tenter ensuite d'obtenir de l'aide, les travaux une fois terminés.

DES PRESSIONS OFFICIELLES

Le commissaire Lucien Croteau partage l'opinion de M. Asselin à l'effet que la construction de ce boulevard est urgente, mais il croit par ailleurs que les autorités municipales de Montréal doivent entreprendre immédiatement des démarches officielles auprès du gouvernement provincial pour faire déclarer, par la province, cette artère tronçon de la route Trans-Canada, ce qui amènerait le fédéral à contribuer 50 pour cent du coût des travaux, soit une somme d'environ \$10,000,000. Il a aussi expliqué que le gouvernement provincial, à son avis, devrait contribuer largement à la réalisation de ce projet.

QUAND ON VEUT QUELQUE CHOSE...

C'est alors qu'est intervenu le conseiller Lafaille, "Quand on veut quelque chose, on doit commencer par le demander," dit-il.

"De 1932 à 1934, on a fait des travaux considérables, à Montréal, avec l'aide des deux gouvernements supérieurs; mais qu'est-ce qu'on a fait, alors? On est allé à Ottawa et à Québec et on a demandé officiellement, au nom de la ville du secours financier. Quand il fallait envoyer des rouvages demander de l'aide, on en envoyait, et quand il fallait déléguer des pleurs, c'est des bleus qu'on choisissait pour représenter la ville," a affirmé M. Lafaille.

Ce dernier a ajouté que le comité exécutif devrait dès maintenant préparer un rapport à l'intention du conseil, recommandant que des démarches officielles soient faites auprès des gouvernements supérieurs pour leur demander de venir en aide à la ville. "Et je suis sûr qu'on obtiendrait ainsi quelque chose", a soutenu M. Lafaille.

MONTREAL TROP OUBLIE

Le conseiller Raymond Noël a soutenu, lui aussi, que des démarches pour obtenir de l'aide financière des gouvernements supérieurs s'imposent impérieusement. Il a prétendu, cependant, qu'avant de préparer les plans pour la construction du boulevard Métropolitain, on devrait s'aboucher avec le gouvernement provincial afin de savoir ce que ce dernier a l'intention de faire pour améliorer les approches de Montréal, vers le nord. Il a affirmé que la situation de la circulation, aux approches de Montréal, vers le nord, est intolérable et qu'on devait s'enquérir, avant de préparer les plans du futur boulevard, de ce qu'entend faire Québec pour améliorer cet état de choses.

M. Noël a prétendu que Montréal avait été trop oublié, depuis des années, et que le marasme dans lequel se trouve la circulation risque de faire perdre à Montréal son titre de métropole du pays et retarder considérablement son progrès économique. Il a soutenu qu'il faudrait un ou deux points de plus, pour donner accès à Montréal, à la rivière des Prairies afin d'améliorer sensiblement les conditions de la circulation.

"Il est temps que nous cessions d'être de "bons garçons" et qu'on demande fermement de l'aide aux gouvernements supérieurs; autrement, il s'écoulera encore vingt ans avant qu'on obtienne de l'aide," a dit M. Noël.

\$53,000,000 DE DISPONIBLES

Antérieurement, au cours de la séance, le conseil de ville avait consacré quelque temps à l'analyse de la situation financière de Montréal, quant à la possibilité de réaliser des travaux de toutes sortes. Le président Asselin avait informé le conseil qu'il restait dispo-

nible, pour l'exécution de divers travaux, une somme de \$53,000,000 qui se trouvait le résidu de divers règlements d'emprunts destinés à l'exécution de différents travaux.

Il a, par exemple, expliqué que sur un règlement d'emprunt de \$25,000,000 adopté par le conseil, en 1951, pour diverses fins: l'élimination des taudis, la construction du boulevard Métropolitain, la construction de garages pour stationnement, la construction d'une autoroute, l'étagement des voies, la construction d'un centre civique, la construction d'un marché central de gros, il restait encore \$21,000,000 de disponibles.

Il a cependant expliqué qu'il n'en peut être autrement, dans les administrations publiques, mais il en a profité pour affirmer que ni le conseil ni le comité exécutif n'ont refusé de voter les crédits nécessaires à la réalisation des travaux qui s'imposent, mais que les retards sont dus à des "atermolements administratifs".

UNE COMMISSION POUR CLASSIFIER LES TRAVAUX

Le conseiller Savignac a prétendu que l'on devrait constituer une commission pour classer les travaux, par ordre d'importance, et veiller à leur exécution avec le plus de célérité possible.

Le conseiller Lafaille a fait remarquer, à la suite des renseignements donnés par M. Asselin, qu'on serait mal venu d'aller demander du secours à Ottawa ou à Québec quand on devrait admettre qu'on a pour \$53,000,000 de travaux d'approuvés par le conseil qu'on admet ne pouvoir exécuter. Il a soutenu qu'actuellement, à l'hôtel de ville, on ne souffre pas d'un "manque d'argent" mais d'un "manque de réalisation".

IL FAUT SE TENIR A LA PAGE

Le commissaire Lucien Croteau a prétendu qu'il y avait de la faiblesse dans certains services municipaux et il a particulièrement mentionné le service des travaux publics. Il a déclaré que certains services n'ont pas évolué au diapason des progrès modernes et qu'on devrait effectuer dans ces services, des réorganisations dans un avenir prochain.

Parlant des conditions de la circulation, dans la partie ouest de la ville, M. Croteau a suggéré que les tramways soient remplacés par des autobus, dans les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, et qu'on y établisse simplement des circuits ouest-est, en faisant disparaître les visites à la Place d'Armes et au Terminus de la rue Craig. Il a prétendu que si on tentait simplement cela, ce qui ne coûterait rien, on améliorerait considérablement les choses en décongestionnant le centre de la ville.

"C'est trop simple pour qu'on le fasse", de lancer M. Lafaille.

D'importantes...

(Suite de la page 3)

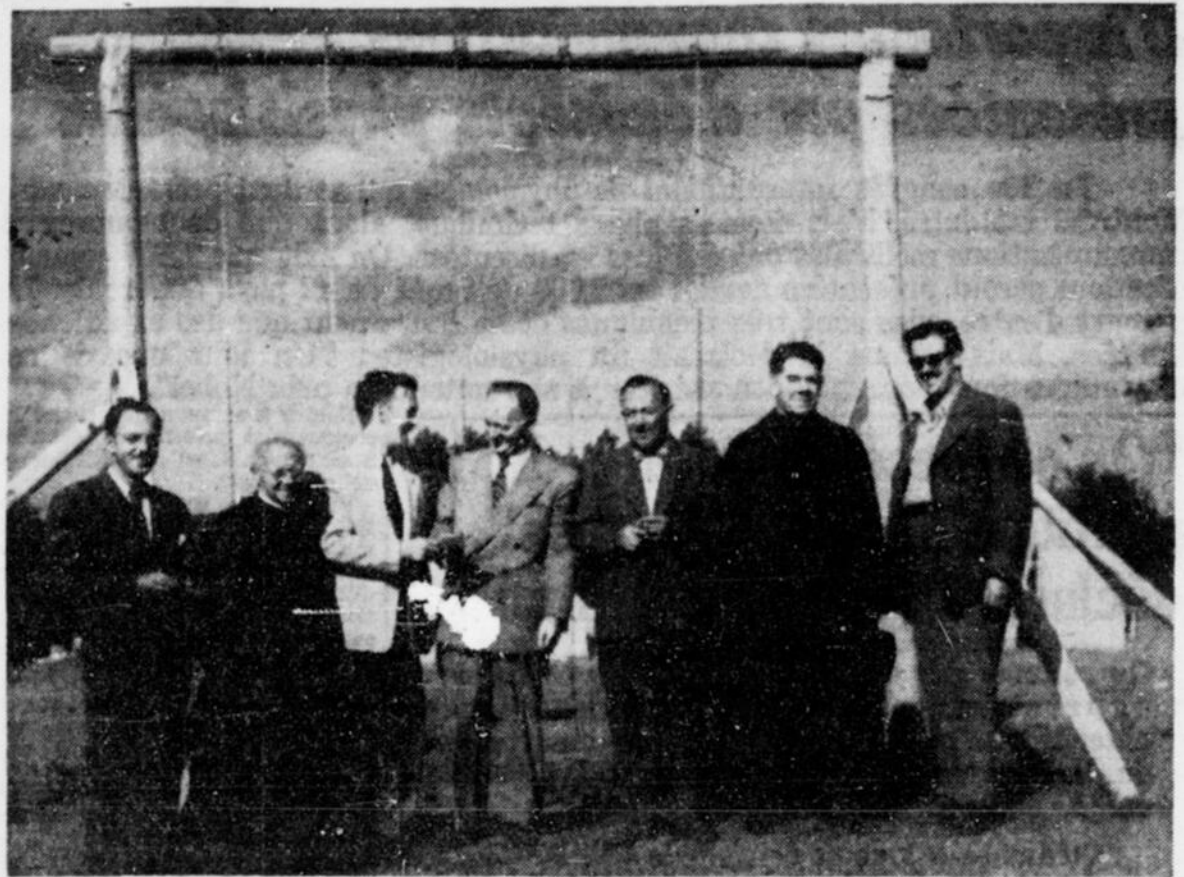
anesthésiques ont tendance à tendre le système nerveux du patient, le curare, lui, ne provoque pas cet effet. Il agit à la jonction des muscles et des nerfs sans toucher le système nerveux.

LE COEUR

D'autres communications ont porté sur les maladies et le fonctionnement du coeur. Le Dr Harold-N. Segall, de Montréal, a affirmé qu'il y a deux sons distinctifs pour chaque battement du coeur. Dans le passé, le médecin qui, avec son stéthoscope, écoutait le battement du coeur, concluait que l'intensité du premier son indiquait la force de l'organe. "Tel n'est pas toujours le cas", a déclaré le Dr Segall, qui demeure convaincu qu'il n'y a pas de relation entre l'intensité du premier son du coeur et la santé de l'organe. Il a conseillé à ses auditeurs de se méfier du diagnostic et de ne pas conclure qu'un patient a un coeur faible simplement parce que le son entendu au moyen du stéthoscope est également faible.

Un symposium a réuni un certain nombre de savants autour du problème de l'insuline. Ce symposium était d'un intérêt tout particulier puisque l'insuline est une découverte canadienne et que l'un des physiologistes canadiens qui joua un rôle de toute première importance dans cette découverte, le Dr G.-H. Best, est le président du présent congrès.

Lorsque l'insuline devint accessi-



LE CLUB RICHELIEU-MONTREAL INC., visitait récemment les établissements de vacances Notre-Dame de St-Gabriel de Brandon pour remettre un chèque de \$1,500.00. Quelques dignitaires de l'oeuvre et quelques responsables du Club paraissent sur cette photo prise à la fin de la cérémonie. Pour la colonie, de gauche à droite, MM. Georges Bourgeois, contrôleur; Désiré Waddel, p.s.s., aumônier; Paul David, président, aussi vice-président du Richelieu-St-Lambert. Pour le club, même ordre, MM. Zotique Paradis, président de l'équipe des services sociaux; Louis Lévesque, président d'office 1948, aussi directeur du camp; l'abbé Lucien Desmarais, M.S.S., aviseur technique de l'équipe de service social; Me Michel Robillard, notaire, ancien secrétaire du Club Richelieu-Montréal Inc.

ble au public, il y a plus de 30 ans, elle fut immédiatement employée avec un résultat spectaculaire dans le traitement du diabète. Dans les années qui suivirent, si administra l'insuline au diabétique, si fréquemment et avec un tel succès qu'il est maintenant difficile pour la plupart d'entre nous de s'imaginer ce qu'il adviendrait si elle n'existait pas.

Cependant, après 30 années d'expériences médicales sur le traitement par l'insuline, on connaît relativement peu de choses de son action sur l'organisme. Le symposium d'hier avait donc pour but d'augmenter les connaissances des physiologistes sur l'action de l'insuline. Il était placé sous la présidence du professeur B. A. Houssay, de Buenos-Aires, Argentine.

D'autres communications et symposiums ont traité des vaisseaux sanguins de la circulation du sang et troubles circulatoires de l'hormone thyroïdienne et de son influence sur l'ensemble des fonctions humaines, puisqu'elle permet non seulement de travailler avec plus d'activité, de manger, de digérer plus rapidement, mais qu'elle influence même l'intellect.

Pendant que les savants étaient à discuter de doctes choses, leurs épouses ou des confrères pour qui les sujets traités hier ne présentaient, par leurs spécialités, qu'un intérêt secondaire, ont participé à une promenade organisée dont le thème était: "Montréal d'autrefois et d'aujourd'hui". Ils se sont également rendus à l'île Ste-Hélène.

Dans la soirée, une première offerte au dîner fut organisée. Un buffet dansant fut organisé et la température exceptionnellement douce contribua grandement au succès de cette soirée.

DOCTORATS

Le 19ème congrès de physiologie se poursuivra aujourd'hui et demain par de nombreuses séances d'études. Vendredi, au cours de la séance de clôture, qui se déroulera à l'université de Montréal, des doctorats honorifiques seront conférés au Dr Léon Binet, doyen de la faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut depuis 1942, docteur ès-sciences naturelles et titulaire de la Chaire de physiologie à la faculté de médecine de Paris, ainsi qu'au Dr E. D. Adrian, O.M., P.R.S., M.D., ancien professeur de physiologie à Cambridge, "Master" du Trinity College, membre de la Société royale britannique et "fellow" du Trinity College.

Le doctorat au Dr Léon Binet sera décerné "in absentia", ce dernier ayant dû contremander son voyage à Montréal par suite d'une mission à l'étranger que lui a confiée le gouvernement français.

Remaniement ministériel au Manitoba

WINNIPEG, 2 — (PCF) — M. C.-L. Shuttleworth, député la Législature du Manitoba, vient d'être nommé ministre des Services Publiques par l'hon. premier ministre D.-L. Campbell, qui a annoncé un remaniement important de son cabinet.

Il y avait une vacance au Conseil des ministres. M. Shuttleworth y remplacera M. J.-S. McDiarmid, ancien ministre des Mines, des Ressources naturelles, de l'Industrie et du Commerce, et qui est maintenant lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Le ministre du Travail, l'hon. Charles-E. Greenlay, ajoutera à ses responsabilités le ministère des Mines et des Ressources. Par contre il abandonnera sa fonction de Secrétaire de la Province à M. Edmond Préfontaine, ministre des Affaires municipales.

Le Trésorier provincial, l'hon. R.-D. Turner agira aussi comme ministre du Commerce et de l'Industrie.

Après six années...

(Suite de la page 3)

à faire, absolument rien... Les années passent... Est-il interdit de penser aujourd'hui que Mme Hall remercie l'ambassade de son pays qui vient de la "libérer" pour toujours, même après six années d'attente.

L'appareil, un géant quadrimoteur, se posa sur la piste à 11.52 a.m. Mme Hall en descendit la dernière. Avec son fils, tous deux vêtus à l'anglaise. Nicholas pressant contre lui quelque chose de précieux: un petit avion-modèle en métal, et un ballon de foot-ball.

Une demi-heure avant l'arrivée de l'avion, M. Hall faisait preuve d'un calme habituel aux attachés à l'ambassade... Il se faisait tailler les cheveux. L'avion devait rentrer de Londres à onze heures cinquante.

Journalistes et photographes à l'affût s'accordent à dire la gentillesse de M. Hall, qui s'est prêté, dans une telle occasion, aux exigences parfois ingrates de leur métier. La réunion ne fut cependant pas moins émouvante en dépit du feu nourri des éclairs de magnésium. M. et Mme Hall se prêtèrent ensuite aux questions de nos confrères.

"Mais vous savez que s'il s'agit de questions d'ordre politique, nous devons terminer ici-même cette entrevue". C'est facile à comprendre. Mme Hall, visiblement nerveuse après une randonnée de plu-

sieurs heures et émue de se retrouver en terre canadienne avec son mari, n'aurait pas été facile à persuader.

Les Hall conservent un secret plus précieux, à leur avis que tous les autres: comment et où exactement se sont-ils rencontrés? En quelle occasion? Par hasard? A l'ambassade? Tout ce que nous savons, c'est que Mme Hall fut étudiante à l'université de Moscou, et qu'elle fut par la suite, ou durant ses études, attachée à une centrale téléphonique.

"Peut-être dévoilerons-nous un jour les circonstances qui ont permis notre rencontre", a dit en souriant Clara Hall.

Sur ce, le couple se lève et fuit en voiture, libre de tout souci...

Trains spéciaux en service en fin de semaine prochaine

En prévision de la grande affluente de voyageurs de l'occasion de la fin de semaine de la Fête du Travail, le Pacifique Canadien annonce que des trains spéciaux et du matériel supplémentaire seront mis en service par la compagnie dans la région de Montréal.

Le plus haut sommet de cette période d'affluente est attendu pour lundi, le 7 septembre, alors que des milliers de Montréalais reviendront en ville après les vacances d'été et la plus longue fin de semaine de la saison.

Sur la ligne Sherbrooke-Montréal, un train additionnel sera mis en service le lundi 7 septembre. Ce train partira de Sherbrooke à 6 h. p.m. (heure solaire) et arrivera à la gare Windsor à 9 h. p.m. Tous les autres trains de cette ligne circuleront suivant l'horaire.

Dans les Laurentides, deux trains réguliers du dimanche seront mis en service le lundi 7 sept. Ce sont le train 456, qui partira de Labelle à 4 h. 15 p.m. (heure normale) et le train 460 qui partira de Mont-Laurier à 4 h. 15 p.m. Le train 464 qui circule d'habitude tous les jours, sauf le dimanche, et part de Ste-Thérèse à 6 h. 25 a.m. ne sera pas en service le 7 septembre.

Sur la ligne Montréal-Ottawa, les trains réguliers du dimanche Nos 507 et 506 seront supprimés pour le dimanche 6 septembre et circuleront le lundi 7 septembre. Le train 507 partira de la gare Windsor à 5 h. 45 p.m. et le train 506, avec wagon-salon, partira d'Ottawa à 6 h. 25 p.m.

Sur la ligne Montréal-Vaudreuil-Rigaud, l'horaire régulier du dimanche sera en vigueur lundi, le 7 septembre, de même que dimanche le 6 septembre.

EN MARGE DU CONGRÈS

Les plus éminents physiologistes sont de passage dans la métropole

Le 19e congrès international de physiologie qui tient, présentement, ses assises à Montréal, réunit les noms des plus éminents physiologistes du monde entier. Parmi les congressistes arrivés dans la métropole, on remarque : le Dr Bernardo-A. Hous-say, directeur de l'Institut de médecine expérimentale de Buenos-Aires, prix Nobel en physiologie 1948, connu pour ses travaux sur le métabolisme endocrinien.

Le Dr Corneille Heymans, directeur de l'Institut de pharmacologie de l'université de Gand, Belgique, prix Nobel de physiologie 1939.

Le Dr André Simonart, directeur du département de pharmacologie à l'université de Louvain, Belgique, secrétaire de la Société belge de physiologie.

Le Dr Mauricio Rocha-e-Silva, directeur de l'Institut de biologie de Sao-Paulo, Brésil, connu pour ses travaux sur le mécanisme des réactions allergiques.

Le Dr Charles H. Best, directeur du département de physiologie et de l'Institut de recherches médicales à l'université de Toronto, co-découvreur de l'insuline et président du présent congrès des physiologistes.

Le Dr J. Bertram Collip, doyen de la faculté de médecine et directeur de l'Institut Collip pour les recherches médicales à l'université Western Ontario. Il est également directeur du département de la médecine au Conseil des recherches à Ottawa et président de la société canadienne de physiologie.

Le Dr Louis-Paul Dugal, directeur du département de la physiologie expérimentale à l'université Laval. Renommé pour ses études sur la résistance au froid. Ancien président de la société canadienne de physiologie.

Le Dr Einar Landsgaard, directeur de l'Institut de médecine et de physiologie à l'université de Copenhague. Connu pour ses travaux sur les contractions musculaires, docteur "honoris causa" de l'université McGill.

Le Dr Adil Samaan Avad, du Caire. Directeur du département de physiologie à l'université du Caire, Egypte. Connu pour ses travaux sur la circulation du sang et les voies respiratoires.

Le Dr Daniel Cordier, directeur du département de physiologie à l'université de Lyon, France, et secrétaire général de l'Association des physiologistes de langue française. Renommé pour ses travaux sur les tissus respiratoires.

Le Dr J.-R. Delafresnay, secrétaire du Conseil des Organisations internationales des sciences médicales, créé sous les auspices de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNESCO.

Le Dr André Fessard, directeur du département de physiologie au Collège de France, connu pour ses travaux sur les propriétés nerveuses des cellules et des fibres.

Le Dr Camille Soula, professeur de physiologie à l'université de Toulouse, France, conseiller scientifique au Ministère de la Santé, à Paris.

Le Dr Kurt Felix, directeur de l'Institut de physiologie comparée à l'université de Francfort-sur-le-Mein, Allemagne, et président de la société germanique de physiologie chimique.

Le Dr Hermann Weese, directeur des laboratoires physiologiques aux usines Farben, à Wuppertal-Eilberfeld, Allemagne. Renommé pour ses travaux sur les remèdes et produits pharmaceutiques concernant le traitement des maladies de coeur. Pré-

sident de la Société germanique de pharmacologie.

Le Dr Bishnupada Mukerji, directeur de l'Institut des recherches pharmaceutiques de Lucknow, Indes. Une figure dominante dans le domaine des recherches médicales aux Indes.

Le Dr Daniel Bovet, de l'université de Rome, anciennement de l'Institut Pasteur de Paris.

Le Dr Rodolfo Magaria, directeur du département de physiologie à l'université de Milan, Italie, connu pour ses travaux sur les voies respiratoires.

Le Dr Yas Kuno, directeur du département de physiologie à l'université de Nagoya, Japon.

Le Dr José Maria de Corral, directeur du département de physiologie à l'université de Madrid, président de la Société espagnole de physiologie, renommé pour ses travaux sur le sang, la respiration et les sécrétions internes.

Le Dr Goren Liljestrand, professeur émérite de l'Institut de pharmacologie de Stockholm. Connu pour ses travaux sur l'alcoolisme et promoteur des organisations scientifiques internationales.

Le Dr Walter Rudolf Hess, ancien directeur du département de physiologie à l'université de Zurich, Suisse. Renommé pour ses travaux sur le sommeil. Prix Nobel de médecine et de physiologie 1938. Docteur "honoris causa" de l'université McGill.

Le Dr Alexander von Muralt, directeur de l'Institut de physiologie de l'université de Berne, Suisse, et distingué neurologue. Président du Conseil scientifique à l'UNESCO.

Le Dr E. D. Adrian, le plus renommé spécialiste du système nerveux. Ancien professeur de physiologie à l'université Cambridge et aujourd'hui principal du Trinity College. Président de la Société royale britannique. Prix Nobel de médecine et de physiologie en 1932. Officier de l'Ordre du Mérite. Président du comité permanent des congrès de physiologie.

Sir Henry Dale, ancien directeur-recherches médicales à Londres, Angleterre. Ancien président de la Société royale de médecine de Grande-Bretagne, de l'Association

britannique pour l'avancement des sciences et de la Société Royale de Grande-Bretagne. Ancien membre du cabinet de guerre. Prix Nobel de médecine en 1936.

Sir Rodolphe Peters, professeur de biochimie et de physiologie à l'université Oxford, connu pour ses travaux sur les vitamines B.

Le Dr E. F. Adolph, directeur de l'Institut de physiologie à l'université Rochester, et président de la société américaine de physiologie.

Le Dr K. K. Chen, président de la Société américaine de pharmacologie. Connu pour ses travaux sur le traitement de l'asthme.

Le Dr Herbert S. Gasser, ancien directeur du Centre de recherches médicales de l'Institut Rockefeller, Prix Nobel de médecine en 1944.

Le Dr Eugène M. Landis, directeur du département de physiologie à Harvard, renommé pour ses travaux sur les vaisseaux sanguins.

Le Dr Otto Loewi, ancien directeur du département de physiologie de l'université de Graz, Autriche. Aujourd'hui retiré à New-York. Prix Nobel en médecine, avec Sir Henry Dale, en 1936.

Le Dr Albert von Szent-Guorgyi, distingué biochimiste hongrois, anciennement de l'université de Budapest. Un des découvreurs de la vitamine C. Prix Nobel de médecine en 1937. Actuellement retiré dans le Massachusetts.

Le Dr Maurice B. Visscher, du département de physiologie de l'université de Minnesota, renommé pour ses travaux sur le coeur. Secrétaire permanent du Conseil permanent des congrès de physiologie.

L'académicien C. M. Bykov, de Leningrad, considéré par les savants, soviétiques comme le "leader" de leur délégation. Renommé pour ses travaux sur le système nerveux.

Le Dr Vladimir A. Engelhardt, de Moscou, membre de l'Académie soviétique des Sciences, considéré comme le meilleur chimiste physiologiste au monde.

Le Dr Auguste Pi-Suner, de Caracas, Venezuela, renommé pour ses travaux et traitements du système nerveux.

Forte augmentation de nos réserves de beurre

OTTAWA, 2 — (PCf) — La ménagère canadienne peut être certaine d'une chose : le Canada aura de vastes réserves de beurre l'hiver prochain, plus qu'elle n'en pourra consommer.

En réalité, le gouvernement fédéral, qui achète et revend en vertu de son programme de soutien des prix, disposera peut-être le printemps prochain de grands quantités de beurre qu'il n'aura pas réussi à vendre.

Bien que le gouvernement garde ses transactions sous le sceau du secret, quelques personnes au courant de l'industrie laitière calculent que le gouvernement a peut-être en réserve 50,000,000 de livres de beurre, une très grande augmentation sur la réserve de 30,000,000 de l'an dernier.

Si la production actuelle se maintient, il semble probable que le gouvernement aura sur les bras environ 40,000,000 de livres de beurre non vendues au commencement de la nouvelle année de production, en mai prochain.

Ce surplus représente l'investissement d'environ \$24,000,000 de l'argent des contribuables. Le surplus sera environ deux fois plus considérable que les quelque 19,000,000 de livres dont il disposait le printemps dernier.

La hausse des approvisionnements provient de l'augmentation de la production et de ce que le gouvernement n'a pas encore vendu la majeure partie de son surplus du printemps.

Alors que la production laitière a augmenté d'environ sept pour cent cette année, la fabrication de beurre a elle aussi progressé. La production de juin s'est chiffrée à 47,000,000 de livres à comparer à 42,000,000 pour le mois correspondant l'an dernier. En juillet, la production a été de 41,800,000 livres contre 39,000,000 en 1952.

Il est possible que la production totale de l'année 1953 s'élève à 310,000,000 de livres. L'an dernier, elle avait été de 280,000,000.

La consommation a augmenté elle aussi de son côté. Elle est supérieure d'environ 1,000,000 de livres par mois, mais elle est loin d'atteindre le niveau de la production. Les réserves, le 1er août, se chiffraient par 77,186,000 livres alors qu'elles n'étaient que de 59,215,000 le 1er août 1952.

En vertu de son programme de prix de soutien, le gouvernement a contracté l'obligation pour cette année et l'année prochaine d'acheter

Le conseiller municipal Edmond ALLEN a été élu, hier, maire suppléant de la ville de Montréal, pour les prochains trois mois.



tout le surplus de beurre à 58 cents au prix du gros.

Le gouvernement revend le beurre aux commerçants durant les mois d'hiver à un prix légèrement supérieur qui comprend la manipulation et les frais de transport. Il ne vend pas le beurre toutefois à quiconque voudrait en retirer un profit énorme. Le gouvernement veut qu'il soit revendu aux consommateurs à un prix "raisonnable" et que le commerçant ne fasse que quelques cents de profit par livre.

Lorsque le programme le prix de soutien a été mis en vigueur en 1949, le gouvernement acheta environ 48,000,000 de livres de beurre. En 1950, les acquisitions portèrent sur 33,600,000 livres. Un an plus tard, en 1951, il y eut pénurie et le gouvernement ne put acheter de surplus. Le Canada fut même obligé d'importer du beurre pour suffire à la demande.

En 1952, le gouvernement acheta 30,700,000 livres pour revendre moins de la moitié de cette quantité durant l'hiver 1952-1953.

Le Nonce en Bolivie demande 3 nouvelles fondations oblates

LA PAZ, (I.N.) — Le Nonce Apostolique en Bolivie, Son Excellence Monseigneur Pignedoli vient de faire la demande officielle de trois nouvelles fondations oblates. Le besoin de prêtres est urgent : il y a en Bolivie, 1 prêtre pour 7,500 catholiques, alors qu'au Canada il y a un prêtre pour 500 catholiques.

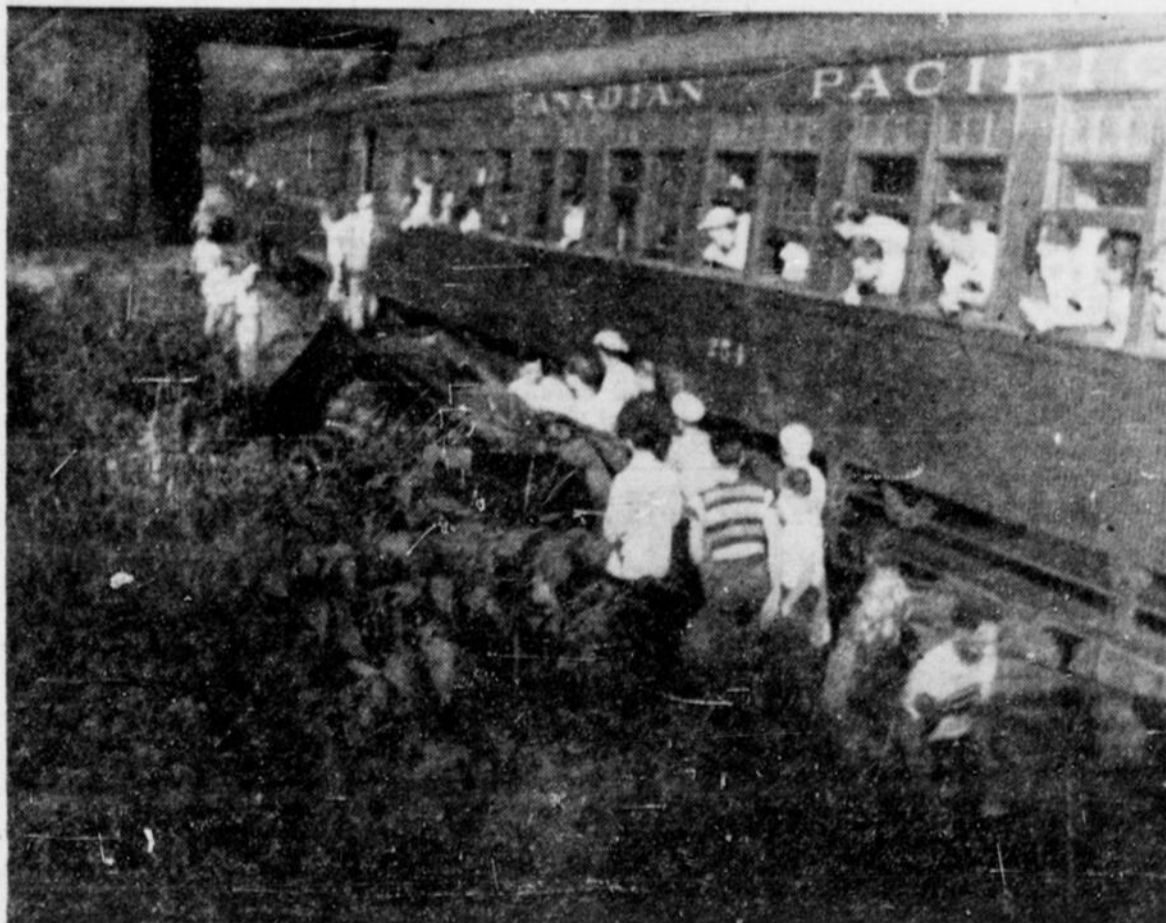
Les difficultés sont nombreuses : l'instabilité politique et la lutte communiste, etc. Ce sont en fait les communistes qui essaient actuellement d'entraver l'influence apostolique des missionnaires canadiens.

Cependant malgré les difficultés et le manque de prêtres on peut lire et entendre de nombreux témoignages de satisfaction sur le travail apostolique des Oblats canadiens. Le Père Gadouas, actuellement en Bolivie pour y préparer le Congrès eucharistique national, le constate lui-même. "Quelle transformation depuis ma première visite! Quel beau témoignage on m'a donné sur nos Pères! Tout le monde est enchanté et adore nos Pères, à part quelques têtes chaudes qui ont malheureusement trop d'influence".

Cité engloutie

TUNIS. — Une cité, fondée trois ou quatre cents ans avant l'ère chrétienne par des marins phéniciens, vient d'être découverte, au cours de fouilles, à l'extrême pointe du Cap Bon, en Tunisie. Contrairement à tant d'autres, cette cité n'a pas été transformée par les Romains après la défaite de Carthage. Ses habitants, sans doute, durent l'abandonner. Selon les savants, le style de ses édifices ressemble curieusement à celui de certaines maisons berbères contemporaines.

LONDRES, 2. (PAI) — Radio-Moscou mandait hier que le budget de la capitale russe s'élève à 4,000,000,000 de roubles, soit \$1,000,000,000 ou les deux tiers de celui de la ville de New-York. Cette dernière est deux fois plus grosse que Moscou.



CAMIONNETTE TRONÇONNÉE PAR UN CONVOL. — Personne n'a été blessé dans la collision d'un convoi du Pacifique Canadien et d'une camionnette, quelques centaines de pieds au nord de St-Jérôme. Le conducteur de la camionnette aurait laissé son véhicule sur la voie pour aller fermer une barrière près de là. A cause d'une courbe accentuée, l'ingénieur du convoi ne vit pas l'obstacle et heurta la camionnette, la traîna sur une distance de 60 pieds avant qu'elle fut précipitée dans le fossé. Cihaut, des spectateurs regardent les débris du véhicule, qui est une perte totale.

Des milliers d'ouvriers célébreront leur fête dans la prière et la méditation

Comme par les années passées, les milliers de travailleurs montréalais groupés dans les syndicats affiliés à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada célébreront dans la prière et la méditation, la fête annuelle des travailleurs, cette année. Toutes les manifestations se dérouleront à l'Oratoire Saint-Joseph.

Deux messes chantées l'une par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger et l'autre par S. E. Monseigneur Conrad Chaumont, seront célébrées en leur honneur, dimanche prochain, et d'autres manifestations religieuses auront lieu, dans le cours de la journée, afin de permettre aux travailleurs catholiques de rendre hommage à leur patron, saint Joseph.

La première messe, chantée par S. E. Mgr Chaumont, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, sera célébrée à 11 heures de l'avant-midi. Le sermon de circonstance sera alors prononcé par le R. P. Joseph Legault, C.S.C., supérieur des missions des Pères de Sainte-Croix.

Les manifestations religieuses reprendront ensuite dans la soirée. A 8 h. 15, prières et chants en l'honneur de saint Joseph, suivis d'un sermon que prononcera le R. P. Emile Deguire, supérieur de l'oratoire.

Il y aura ensuite procession aux flambeaux sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Léger. Puis les dirigeants des syndicats nationaux se rendront en pèlerinage à la crypte de l'oratoire auprès des restes du Frère André.

A 9 h. 15, le cardinal adressera son message aux travailleurs, puis à 10 heures, le cardinal célébrera la messe en plein air, si la température le permet, à l'intention des travailleurs catholiques.

Durant la messe, il y aura confession et communion. La messe sera suivie d'un feu d'artifice.



M. Luc MARCHESSAULT, président national de l'Association des marchands détaillants du Canada, vient d'annoncer la nomination de M. F. A. B. Rands (ci-dessus) au poste de secrétaire national de cette association. M. Rands, depuis quelques années secrétaire national de la section des vivres, cumulera les deux fonctions. Le bureau national de l'Association des marchands détaillants est situé à 83 ouest, rue Richmond, Toronto.

Chute fatale d'un bébé de huit mois

Un bébé de huit mois, Normand Lahaie, a succombé à une fracture du crâne, hier soir, à l'hôpital Ste-Justine, à la suite d'un pénible accident dont il avait été victime, quelques heures auparavant, au domicile de ses parents.

La police rapporte que l'enfant est tombé d'une fenêtre du deuxième étage, au logis portant le numéro 1411, rue Desery, à Hochelaga dans laquelle du coroner révélera des quelconques circonstances le bébé a fait cette funeste chute.

BRAS FRACTURE
Raymond Valquette, 12 ans, 1698, rue Parthenais, s'est fracturé le bras droit lorsqu'il est tombé d'une borne-fontaine sur le trottoir, non loin de chez lui. L'enfant fut subseqüemment admis à Ste-Justine.

Un camion capote : trois hommes tués

STE-GERMAINE, 2 (P.C.F.) — Trois hommes qui voyageaient dans un camion-remorque ont perdu la vie lorsque leur véhicule a capoté dans un ravin, entre Ste-Germaine et St-Leon-de-Standon, comté de Dorchester, à 50 milles environ au sud de Québec.

Les victimes sont MM. Marcel Maurice, 30 ans, de Montréal, conducteur du camion; Alphonse Biledeau, 39 ans, de Ste-Germaine et J. Polino, 62 ans, de Québec.

Les cadavres ont été transportés à la morgue de Ste-Germaine où une enquête du coroner aura lieu.

A sa retraite après 54 ans de service

M. Harry J. Neill, surveillant des assignations spéciales au service commercial, a pris sa retraite avec pension hier, après être demeuré pendant près de 54 ans à l'emploi de la compagnie de Téléphone Bell du Canada. Sa carrière, qu'il a toute exercée à Montréal, est une des plus longues de l'histoire de la compagnie.

Les principaux administrateurs de la compagnie Bell se trouvaient parmi la centaine d'amis et de compagnons de travail qui ont donné hier soir une réception en l'honneur de M. Neill en l'hôtel Windsor.

M. Thomas-W. Eadie, président de la compagnie Bell, a remis au héros de la fête le traditionnel porte-monnaie du président. Mme Neill, pour sa part, a reçu une gerbe de roses.

M. Neill est entré au service de la compagnie Bell en 1900. Il a occupé plusieurs postes importants à mesure que le réseau téléphonique prenait de l'expansion. Au début de sa carrière, le territoire desservi par la compagnie Bell, soit le Québec et l'Ontario, comptait seulement 34,923 téléphones alors qu'il y en a plus de 2,050,000 en usage actuellement.

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

MERCREDI							
P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (697)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6:00	Nouv.-Sport Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	Bon. nouvelles Forum sports Nv. chez nous	Nouv.-Sports Fantaisie Le survenant Un bon se et	Don Cameron Nouvelles Sport & D.	Par. de la ch. Qui parle? Nv.-sport 6.55	Nouv.-Sports Interlude Commentaires	Nouvelles et Ballroom Denny Vaughn
7:00	Le rosaire Echo d'outre-m. Nouv. (7.55)	Rosaire Oncle Paul Ch. françaises Colette & Roi.	Actualité Métropole Dans la cuisine Lionel Damaiz	Don Cameron "Bad Hayward Make mine...	Chansonnettes "Nouv. (7.55)	Roundup Wedn. Night Trio Pratz	G. Stars Cavacage Curt Massey Sports
8:00	Chant du souv. Raconteur Nouv. (8.55)	La souve A l'ombre Ce soir à CKAC Nouv. (8.55)	Chronique des Pasquiers Une chanson	Eddie Fisher Three suns Football - Ter. vs Montréal	Le survenant Dr Claudine Fou comme trac Nouv. 8.55	Birt songs	Grangbuster " Make mine memor.es
9:00	Musique pour dilettantes	Equisses "Stoiles de Paris	Lever du rideau "Terre qui chante	"	Secrets de la vie "Paris swing Nouv. (9.55)	Summer " "	Crime classics "In St. Louis
10:00	Nouvelles Sport (10.50)	On danse Moulin des rév. Concert Nouvelles	Nouvelles Scènes d'enfants Piano	"Sports	Paris swing "Dern. édition Nouv. (10.55)	News Ethel Stark Leaf for everything	News-P. Brooks W. Schuman's News - Sports Freddy Martin
11:00	Danse à Mont' Nouv. (11.50)	Sports Chant. genre Arthur Waser	Adagio "Fin du jour	Nouv.-Sport Deagan's diary Tennessee Ernie	Manchettes et Hit parade "Nouv. (11.55)	Musique de Mozart " "	News et sports Prélude " "
MINUIT	Fin	Divers	Fin	Fin	Musique	Nouvelles	Fin

JEUDI

A.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (697)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6:00	Messe du jour	Messe du jour	Nouv.-Réveil	Nouvelles Sinclair show	Réveil Aux fermiers Le café-Baudu Nouv. (6.55)		Nouvelles La ferme Eveil Sacré-Coeur
7:00	Revue métropolitaine Nouvelles	Nouvelles et Guy Darcy Marche du jour Oratoire St-J.	Nouv.-Opéra 4 sous " "	Morning News Sinclair show	La café "Nouv. (7.55)	Nouv.-Concert	Nouvelles et Musical clock
8:00	Radio S.-Coeur Revue métropolitaine Nouv. (8.55)	Nouvelles Louis Bélanger " "	Nouvelles Elevations Ryth. et mél.	News-Sport Sinclair show	Mesmeurs dame "Nouv. (8.55)	Nouvelles Dévotions Musique	Nouvelles Musical clock
9:00	Mme. bonjour Charles Astel Nouv. (9.55)	Actualités et Guy Darcy Prés de vous	Nouv. - Chansonnettes Compteur du disque	News-50 a day Breakfast club	Vive la gajete Roges Eaux "Nouv. (9.55)	Nouv.-Musique "Light & lyrical	News Kibi & crump.
10:00	Au bal mazette Veillées Nouv. (10.55)	Nouv. - Mem. Cammo de la chanson	Sur nos ondes Cab. des ondes " "	News-C. Fair "Good neighbor	Qui chante? Chante avec moi "News (10.55)	Fancy fingers Shirley Brett Sweet hour	News Hope for ladies Ballroom
11:00	Route du nord En magasinant Nouv. (11.55)	Chamo de CKAC " "	Franc. Louvain Pot-pourri " "	"Like a milbo-naire What's new	Par. chan. fr. "Nouv. (11.55)	Road of life Rosemary Good neighbor Laura Ltd	Nouvelles et Shopping Kate Ailken Widder Brown
12:00	Heure féminine " "	Nouvelles et Table tournant "chao refrain son goût 12.55	Jeunesse dorée Rue Principale Réveil rural " "	Pick the hits "Brighter day Perry Mason	Par. chanson. "Nouv. 12.55	Nouvelles BBC Aunt Lucy Farm broadcast	News et chant Quix Our gal
1:00	Heure-journal Radio-entretien Ryth. du jour Nouv. (1.55)	Nouvelles et Radio-entretien Ryth. du jour	Quelles nouvelles Radio-journal Tante Lucie Détente	Nv.-Musique Ted Maione A Friend in...	Par. de la ch. " (1.55) Nouv. r.	Nouvelles Hi "Valse	Nouvelles Heien Trent Memory lane Chant
2:00	Mémoires "Nouv. (2.55)	Nouv.-Fantaisie "Chan. d'amour	Face à la vie Maman Jeanne Voyage Lettre à une..	Double or both "Musique & Jack Owens	Hits on parade (2.55) News	Voyage Mainée " "	Nouv.-Women Musique
3:00	Mél. magiques "Nouv. (3.55)	Aet.-courrier Cordes qui...	Chefs-d'oeuvre " "	News-C. Fair " "	For the asking "Vie sociale 3.55	Life can be Ma Perkins Pepper Young Right to happ.	News & Pop concert
4:00	Radio N.-Damm Interlude Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	Journal parlé événements Ryth. sud-amé.	Les malades Ryth. & Chans.	News-Musique Guiding light Dr. Malone Big John	Musie ball "Chansonnettes Nouv. (4.55)	Encores "Reminiscing	Nouvelles et Tops in pop
5:00	Carr. de la ch. " "	Nouvelles et Ryth. de danse Chan. rythmiques Température	Chant Cotes de la B. Chansons Yvan Fintrépidé	Telequiz Oncle Troy West swing	Chans. franc. "Nouv. (5.55)	Concert "Magie Kayak Mus.-Bourse	Nv.-Ballroom
6:00	Nouv. et sports Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	Bon. nouvelles Ondulation Forum sports Nv. chez nous	Nouv.-Sports Fantaisie Le survenant Un homme et...	Don Cameron Nouvelles Don Cameron	Par. de la ch. Qui parle? "Nouv. (6.55)	Nouv.-Sports Interlude Commentaires	Nouvelles et Ballroom Denny Vaughn
7:00	Le rosaire Echo d'outre-m. Nouv. (7.55)	Croix rosaires Oncle Paul Ch. françaises En chantant	Actualité Métropole Le pêcheur Impressions	"Glen Miller Make mine m.	Chansonnettes "Nouv. (7.55)	Roundup As tunes go by The commodores Do't Destroy	Nouvelles et Cavacage Curt Massey Frank Starr
8:00	Piano & orgue Le raconteur Nouv. (8.55)	La Louve A l'ombre du Ce s. à CKAC Nouv. (8.55)	Tzigane "Baptiste et Marianne	Mystery's my hobby "Musique	Le survenant Dr Claudine Parade "Nouv. (8.55)	Jefferson Herit. "Théâtre	Escape "Broadway
9:00	Musique pour dilettantes " "	Café du coin "Paris chante	Radio-Théâtre " "	Scotland Yard "Héritage	Vieux Jérôme "Paris swing Nouv. (9.55)	Homer's odyssay Holiday Inn	Bold venture "Romance
10:00	Nouvelles Sport (10.50)	On danse "Conc. populaire Nouvelles	Nouvelles Les livres parl. Récital " "	Frontier town "Ebony & Ivory Sports	Paris swing "Dernière édition Nouv. (10.55)	News Review Eventide	F. Brooks Showtime Sport Victor Young
11:00	Danse à Mont' Nouv. (11.55)	Nouv.-Sport Chant "Chefs-d'oeuvre	Adagio "Fin du jour	Nouvelles et Deagan's diary Tennessee Ernie	Manchettes et Hit parade "Nouv. (11.55)	Nocturne "Théâtre	Nouv. et sports Prélude " "
MINUIT	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouvelles et fin	Nouvelles et fin	Musique	Fin	News

Télévision

CBFT
Montréal (Canal 2)

MERCREDI, 2 SEPTEMBRE
3.00-4.30—Musique
4.30-5.30—Les Nations Unies
5.00-5.30—En roulant ma bosse — La Colombie Britannique
5.30-7.30—Musique
7.30-7.45—Prends la route
7.45-8.00—Merveilles et profon-deurs
8.00-8.15—L'Actualité
8.15-8.30—Rencontre
8.30-10.45—Football — Alouettes vs Argonauts
10.45-11.15—Chants et danses d'Italie

JEUDI, 3 SEPTEMBRE
3.00-4.30—Musique
4.30-5.00—Les Nations Unies
5.00-5.30—Robin Hood
5.30-7.30—Musique
7.30-8.00—Favourite Story
8.00-8.15—CBC Newsreel
8.15-8.30—View the club
8.30-9.00—Conférence de Presse
9.00-9.30—Le cargo Souvenir
9.30-10.00—Concert Promenade
10.30-11.00—Fighting Words

Brillantes célébrations à Saint-Jean-Port-Joli

SAINT-JEAN-PORT-JOLI, 2 (DNC) — La paroisse de St-Jean-Port-Joli a brillamment inauguré les fêtes en l'honneur de la fondation dans le diocèse de Rimouski, en St-Joseph de St-Vallier De nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils se sont joints aux Religieuses et aux Anciennes du couvent, afin d'honorer non seulement les Religieuses venues s'établir sur les rives du St-Laurent afin d'y exercer leur zèle pour l'enseignement, mais aussi le fondateur, Mgr Jean-Baptiste de la Croix, comte de Saint-Vallier, plus tard évêque de Québec.

Au nombre des personnalités qui ont pris part aux manifestations

religieuses et civiles, on reconnaissait on Exc. Mgr Bruno Desrosiers, évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. François de Vial, consul général de France à Québec, et Mme de Vial; Me Jean Le-sage, adjoint parlementaire du ministre des finances à Ottawa et député du comté; le Dr Fernand Lizotte, député à la Législature, qui a remis aux organisatrices des fêtes un chèque de \$1,000 de la part de l'hon. Maurice Duplessis, afin de couvrir certaines dépenses occasionnées par les célébrations; la Rév. Soeur Marie-Marguerite, supérieure du couvent; les RR. SS. Marie-Théophraste et Marie-Mathilde, deux des pionnières qui, en 1903, vinrent s'établir à St-

Jean-Port-Joli; M. l'abbé Jos Fleury, curé de la paroisse, et autres.

Une grand'messe, célébrée par M. l'abbé Laurent Gagnon, inaugura les fêtes. Le célébrant était assisté de MM. les abbés P.-E. Deschêne et Marcel Caron. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Jean-J. Verreault. Au banquet, qui eut lieu au Centre paroissial, Mme Honorius Chouinard, présidente de l'Amicale des Anciennes, prononça une allocution. Plus de 500 convives ont pris part à ces agapes.

L'encéphalite chez les chevaux

WINNIPEG—La maladie du sommeil sévit parmi les chevaux du Manitoba. On attribue l'épidémie à l'humidité qui a favorisé la multiplication des mouches.

Un record!

Il s'élève à 83,235 pieds en avion-fusée

LOS ANGELES, 2 — (Paf) — Un as du Corps des fusiliers marins des Etats-Unis, auquel on reconnaît le mérite d'avoir descendu 18 avions ennemis durant la Seconde Guerre mondiale, vient de s'élever à une plus grande altitude que tout être humain jusqu'ici. Il a fait bondir son avion-fusée à 83,235 pieds.



M. François LePelch, ingénieur conseil industriel et commercial, membre de la Chambre des ingénieurs conseils de France et de l'Engineering Institute of Canada, qui sera l'un des conférenciers au congrès général de l'Association des marchands détaillants du Canada, à bord du "Tadoussac", du 13 au 16 septembre prochain.

Le lieutenant-colonel Marion-Eugène Carl, 37 ans, a révélé à une conférence de presse, hier, qu'il a établi son record non officiel le 21 août, à bord d'un D-558-2 Skyrocket, de la Marine, avion-fusée construit par la Douglas Aircraft Corp.

Le nouvel exploit abolit le record antérieur d'un autre Skyrocket, 79,494 pieds, établi le 15 août 1951, par le pilote d'essai Bill Bridgeman, aussi de la Douglas Aircraft.

Le lieutenant-colonel Carl a aussi révélé qu'il avait tenté en vain de briser le record de vitesse de 1,238 milles à l'heure réalisé aussi par Bridgeman.

Il se propose de tenter encore, mercredi, de briser le record de vitesse.

Le Skyrocket de Carl fut lâché d'une Superforteresse B-29 à 33,500 pieds d'altitude. Il avait plongé à 28,000 pieds quand ses moteurs démarrèrent.

L'aviateur raconte qu'il eut l'impression, au sommet de son envolée, que le contraste était plus vif entre la lumière et l'ombre. Il se trouvait parfaitement à l'aise dans sa carlingue et son uniforme tous deux capables de subir la pression. La température au dehors était de 70 degrés sous zéro à 55,000 pieds et descendait à 57 sous zéro à 80,000 pieds.

Le Skyrocket, qui porte une charge de combustible de 6,000 livres, ne peut voler à pleine vitesse que durant trois minutes.

Trois pilotes d'essai ont jusqu'ici monté des Skyrockets. A part Carl et Bridgeman, il y a le pilote Scott Crossfield, qui a vingt envolées à son crédit.

La société nationale d'aéronautique ne reconnaît comme officiels que les records d'altitude établis en partant du sol.

Le coin des BRIDGEURS
(Chronique de E.-A. BRIEN)

Apru cours d'un robe disputé récemment chez des amis, la donne suivante fut l'objet d'une discussion plutôt animée entre les joueurs Nord et Sud. Voici la donne et les enchères dont elle fut l'objet.

Tous vulnérables

Nord			
♠	A D V 9	♥	A 9 7
♦	A 10 8	♣	A V 10 7 5
♣	A		
Ouest		Est	
♠	8 4 3	♥	R 7 6
♦	10 8	♦	D V
♣	4	♣	R D 9 6
♠	D V 9 8 6 5 4	♠	10 7 3 2
Sud			
♠	10 5 2		
♥	R 6 5 4 3 2		
♦	8 3 2		
♣	R		
Les déclarations:			
Nord	Est	Sud	Ouest
2-♦	3-♠	2-♠	3-SA
3-♠	3-♠	3-SA	3-♠
3-♠	3-♠	3-SA	3-♠

Ouest est en train de la dame de trèfle et pas de trèfle du mort semblait pleurer quand il tomba dans les bras du roi de Sud. Le déclarant joua ensuite un petit cœur du mort vers son roi et fit l'impasse du valet de pique. Est prit la levée et retourna trèfle. Ouest défila alors ses six levées à trèfle, au grand désespoir de Sud. La chute fut donc de 300 points!

Sud déclara très mal et conduisit le coup maladroitement. Pourquoi n'a-t-il pas cherché le partage des coeurs avant de tenir l'impasse à pique? Il aurait alors remporté neuf levées d'affilée, soit six à cœur et une à chacune des trois autres couleurs. Aussi, Sud ne devait pas répandre 2-ans atout à la déclaration d'ouverture impérative de son partenaire, mais 2-coeurs. Avec une couleur de six cartes, Sud était parfaitement justifié de l'annoncer.

Notons en passant, que l'impérative de 2-carreaux de Nord était quelque peu légère. Le jeu contenait trop de levées perdantes et une ouverture par 1-carreau aurait été plus indiquée.

En Cour Municipale

Le juge Damase Côté a eu fort à faire hier, en Cour Municipale, rôle des comparutions, car 146 citoyens de la métropole ont défilé devant lui sous différents chefs d'accusations.

Les clochards qui ne reviennent pas trop souvent devant la Cour s'en tirent assez facilement avec une sentence suspendue, mais les abonnés à la semaine prennent le chemin de la prison commune. Il y a aussi le cas de ces vieux qui traînent la rue par ce qu'ils n'ont pas d'endroit pour se coucher et sont parfois malades. La Cour les renvoie à Bordeaux pour qu'ils se reposent et se fassent soigner.

MENDIANT CONVAINCU

Adrien Gosselin, 40 ans, convaincu que son prochain doit lui venir en aide, décida de mendier dans la journée de samedi sur le boulevard St-Laurent, cette section que les habitués appellent "la main". Il faisait si chaud et il fallait bien prendre un verre. Gosselin s'adresse à un passant, M. Azarie Lebel: "Vous n'auriez pas trente sous; je n'ai pas mangé, etc." M. Lebel refusa carrément. L'affamé ou plutôt l'assoiffé rassembla ses forces et décocha un coup de poing en pleine figure à M. Lebel. Gosselin avoua au Tribunal qu'il avait déjà purgé une sentence de prison pour une offense semblable. Le juge Côté envoya ce mendiant dangereux à l'ombre pour 7 mois.

FAUSSE ALARME

René Doska, 24 ans, 292 rue Vinet, a comparu sous l'accusation d'avoir sonné une fausse alarme. Il avoua sa culpabilité mais en attribua la responsabilité à l'alcool qu'il avait absorbé. Le juge Côté le condamna à une amende de \$50 et les frais.



M. A.-E. LABERGE, surveillant de la vente des billets à la Gare centrale du Canadien National, a pris sa retraite après une carrière de 40 ans au service des voyageurs du réseau national. M. Laberge dirigeait une organisation qui vend quelque 10,000 billets de chemins de fer par jour. Lors d'une réception intime, M. O.-A. Trudeau (à gauche), gérant général du service des voyageurs, a remis à M. Laberge (à droite) une canne à pêche et une bourse. De gauche à droite: M. J.-A. Breaux, agent général du service des voyageurs, E.-H. Patience, adjoint de l'agent des billets, H. W. Craig, assistant du vice-président du trafic, M. Trudeau, J.-T. Whiteford, gérant du bureau du service des voyageurs, M. Laberge, M. E. Doke, gérant du trafic-voyageurs à Toronto et J. T. Moore, agent de district du service des voyageurs. (Photo C.N.R.)

M. A.-E. Laberge à sa retraite

M. A.-E. Laberge, préposé à la vente des billets à la gare Centrale, a vendu hier son 10,000e billets et a clos en même temps une carrière de quarante ans dans le service des voyageurs du Canadien National. Depuis douze ans, M. Laberge est attaché à la gare Centrale où il se vend quelque 10,000 billets de chemin de fer par jour ordinaire et 16,000 environ dans le temps des Fêtes. Ceci comprend la vente de la banlieue. Par exemple, 2,900 billets sont vendus aux voyageurs de Ville Mont-Royal par jour.

Lorsque M. Laberge fut attaché à la gare Bonaventure en 1913, il n'y avait que cinq préposés à la vente des billets. Aujourd'hui, il y en a 32 à la gare Centrale et grâce aux méthodes modernes un homme peut faire le travail que quatre hommes faisaient autrefois, encore que la méthode d'émission des billets est plus compliquée actuellement.

M. Laberge ne croit pas que la

machine remplacera jamais le vendeur de billets. On a déjà expérimenté quelques modèles, mais les résultats ne sont pas encore satisfaisants.

M. Laberge est né à Châteauguay le 23 août 1888 et a débuté dans les chemins de fer à l'âge de 16 ans comme assistant à la gare de Howick, P.Q. Il vint à Montréal en 1913 comme préposé aux billets à la gare Bonaventure et fut nommé premier commis aux billets au bureau de la ville en 1921. En 1941, il fut nommé agent des billets à la gare Bonaventure et deux ans plus tard permuta à la gare Centrale.

Trouvé mort dans son logis

QUEBEC, 2. (P.C.F.) — M. Edgar Lehoux, âgé de 27 ans, de Petite-Rivière, près de Québec, a été trouvé mort dans une maison où il demeurait seul. La découverte a été faite par un parent du défunt, qui se rendait le visiter. Le corps a été transporté à la morgue où doit avoir lieu une enquête du coroner.

Son avocat le dit somnambule


Claude Giguère, 18 ans, sans adresse au dossier, a comparu, hier, devant le juge Léon Girard, sous l'accusation d'avoir pénétré dans une maison par effraction. L'accusé a nié avoir voulu y commettre un acte criminel, et a choisi un procès devant jury. Son enquête préliminaire aura lieu le 8 septembre.

L'avocat de l'accusé obtint sa libération provisoire sur un simple dépôt de \$50. Il expliqua au juge que son client était somnambule.

IVRE AU VOLANT

Jean-Guy Lambert, 22 ans, 23 rue Fusay, Cap-de-la-Madeleine, a été mis devant le juge Girard, avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il fut condamné à une amende de \$75 et aux frais ou à 8 jours de prison. Son permis de conduire fut suspendu pour une période de trois mois.

Honorable OMER CÔTÉ
Ministre



JEAN BRUCHÉS
Sous-ministre

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

DE MONTRÉAL

3450, rue Saint-Urbain

COURS DU JOUR

Première section: Peinture d'art—Fresque—Peinture décorative—Dessin—Gravure—Composition décorative—Illustration—Art publicitaire—Sculpture (pierre, bois, céramique)—Modélage—Maquettes—Professeurat de dessin. Les candidats doivent se faire inscrire directement au Secrétariat de l'Ecole, entre 1: 1er et le 8 septembre 1953, de 2 heures à 5 heures. Le concours d'admission commencera le mercredi 9 septembre, à 9 heures. Les cours réguliers commenceront le 1er octobre.

Section d'architecture: les candidats peuvent s'inscrire, en personne ou par correspondance, au Secrétariat de l'Ecole entre le 1er et le 8 septembre 1953, de 2 heures à 5 heures. Ils doivent être titulaires d'un baccalauréat ou de ses équivalents, d'un diplôme d'études secondaires modernes ou son équivalent, ou de titres anglais ou étrangers dont l'équivalence peut être reconnue. La reprise des cours aura lieu le lundi, 21 septembre.

Prospectus envoyés sur demande

ROLAND-HÉRARD CHARLEBOIS, Directeur

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)

Est imprimée et publiée au No 180 est. rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée. Roland Dubois Secrétaire-Trésorier Téléphone Lancaster 3121 Echange correspondant avec tous les différents services Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an	\$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. : Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone EM04-1016.

ETATS-UNIS : Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y., 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 2 SEPTEMBRE 1953

Pas de grève illégale !

Certaines rumeurs qui courent la rue ne laissent pas que d'être inquiétantes. Il serait question en effet que les policiers de Montréal, si l'on ne se rend pas à toutes leurs demandes, au cours de leurs négociations avec les autorités municipales, recourent à la grève pour obtenir le redressement de leurs griefs. Nous voulons croire que ce ne sont là que des menaces auxquelles on ne songe pas sérieusement à donner suite.

Toute cessation de travail est préjudiciable à l'ordre social et à l'économie du pays. Il se produit toutefois des cas où c'est le seul remède pour modifier une situation devenue ou jugée intolérable. N'empêche que les grévistes en souffrent, au moins autant que l'industrie concernée. La grève demeure donc une arme à deux tranchants, dont il ne faut pas user qu'à la toute dernière extrémité. Encore faut-il que la Loi ne prohibe pas la grève, comme dans les services d'utilité publique jugés indispensables.

Ainsi nos gardiens de la paix, nos constables, exercent des fonctions nécessaires au maintien du bon ordre général. Sans eux, ce serait bientôt l'anarchie. Tous les violateurs éventuels de la loi s'en donneraient à cœur joie, du moment qu'ils apprendraient qu'il n'y a plus aucune autorité constituée pour leur barrer la route et assurer la sécurité des citoyens honnêtes.

C'est pour cette raison que le législateur a sanctionné cet état de fait en interdisant aux policiers le recours à la grève. La loi qui les concerne n'est ni une brimade ni une atteinte à leur légitime liberté. Elle ne fait que confirmer la valeur et l'importance du serment d'office qu'ils ont prêté. Ils ont choisi d'être les gardiens de l'ordre; il serait paradoxal que ce soit eux qui le mettent en péril par une conduite inconsidérée et illégale.

Nous avons la conviction que la grande majorité de notre corps policier comprend la gravité de son rôle. Dans le feu de la discussion, il peut arriver à un orateur de lancer des phrases qui dépassent sa pensée. Cette simple menace de grève est elle-même illégale. Sa mise à exécution serait un défi déclaré à l'autorité. Si l'on veut que les différends qui opposent patrons et travailleurs en viennent à une solution convenable, il importe d'appliquer les recommandations des comités d'arbitrage. C'est encore le meilleur mécanisme que l'on ait élaboré pour maintenir un minimum de paix entre les classes. Quand il y a de la bonne volonté de part et d'autre, il ne doit pas être impossible de déterminer un honorable compromis.

Nous ne voulons pas voir les soldats dans la rue. C'est toutefois ce qui se produirait inévitablement, si les policiers, par un coup de tête presque inimaginable, décidaient de se mettre en grève et de s'opposer à la Loi, qu'ils ont pour mission officielle de sauvegarder, dans l'intérêt supérieur de la communauté.

L'opinion publique cesserait d'être sympathique à leur cause, dès le mo-

ment qu'ils violeraient la Loi, qui leur défend de déclarer la grève.

Nous les prions de ne pas oublier que les administrateurs de la Ville, élus du peuple, sont chargés de les représenter, eux aussi bien que toutes les autres classes de la municipalité. On ne peut douter de leur impartialité comme de leur sincérité, dans l'étude des problèmes soumis à leur considération. D'autant moins que, personnellement, ils n'ont aucun intérêt particulier à poursuivre: seul l'intérêt général peut les guider.

Que nos gardiens de la paix ne perdent donc pas de vue ces considérations dictées par le gros bon sens, dans la poursuite de leurs négociations pacifiques avec l'autorité essentiellement démocratique qui siège à l'Hôtel de ville. Qu'ils en bannissent toute menace de grève, ne prêtant pas l'oreille à aucun chef de ligne qui, dans des explosions de zèle outré, même s'il paraissait de bonne foi, serait tenté de les entraîner dans la voie tortueuse et condamnable de l'illégalité.

Il faut que nos gardiens de l'ordre continuent de donner le bon exemple. S'ils croient subir des griefs sérieux, qu'ils recourent aux moyens légaux pour les faire redresser et qu'ils se rappellent toujours le sage conseil du fabuliste:

*Patience et longueur de temps
Font plus que force et que rage.*

Il a bien mérité de la Cité

M. Christopher Carson, qui vient de s'éteindre à l'hôpital St. Mary's à l'âge de 85 ans, était un ancien directeur du Service des incendies de Montréal. Il passa quarante-quatre ans à se dévouer pour ses concitoyens, les protégeant au risque de sa propre vie. Plusieurs fois blessé au cours des batailles qu'il livra à l'élément destructeur, il avait cependant survécu à tous les dangers et il persévéra dans l'accomplissement de son devoir jusqu'au jour où la limite d'âge l'obligea à prendre sa retraite. Nous sommes trop souvent portés à oublier que les soldats sur les champs de bataille ne sont pas les seuls héros au service de leurs semblables. Les policiers et les pompiers, comme les soldats, ne périssent pas tous dans l'accomplissement de leur devoir, mais chacun d'eux, en s'enrôlant d'abord et en obéissant aux ordres sans défaillance par la suite, sans reculer devant le danger, se révèle un héros. Le public ne doit pas se montrer ingrat envers ceux qui le protègent jour et nuit, mais on est en droit d'espérer que les policiers et les pompiers serviront la Cité en tout temps et en toute circonstance jusqu'au bout, suivant en cela l'exemple fourni par « Chris » Carson, dont nous déplorons aujourd'hui la perte. *Requiescat in pace!*

Les médecins à Sherbrooke

par Roger DUHAMEL

Comme l'avaient fait quelques semaines plus tôt les notaires de notre province, les médecins ont décidé de procéder à une intelligente décentralisation intellectuelle et professionnelle en tenant leurs assises à Sherbrooke. Cette fois, à vrai dire, il s'agit de réunions plus importantes par l'ampleur qu'elles revêtent, puisqu'elles groupent tous les membres de l'Association des médecins de langue française, un groupement débordant largement nos frontières provinciales. C'est en effet dans la coquette reine des Cantons de l'Est — à moins que l'on ne préfère employer l'ingénieux néologisme de l'Estrie — que les dirigeants de cette société ont décidé de convier leurs membres. Pour les plus anciens parmi eux, ce sera presque un pèlerinage, puisque Sherbrooke les a déjà reçus en 1910 et en 1947.

Des spécialistes de haute réputation, venant de la France, du Canada et des Etats-Unis, sans compter nos propres médecins dont plusieurs se sont acquis un prestige envié, participeront à ces délibérations. Cette année, on a particu-

lièrement en vue de rendre hommage au médecin praticien. Inutile de préciser qu'on ne cherche pas à mettre en veilleuse le travail essentiel accompli par le chercheur de laboratoire non plus que par le spécialiste, mais il apparaît nécessaire, aux yeux de ceux qui sont bien placés pour savoir de quoi il retourne, de reconnaître l'apport sans prix du médecin traitant, c'est-à-dire de celui qui vient quotidiennement en contact direct avec la misère humaine et qui s'ingénie à la soulager.

Comme nous prenions connaissance de la tenue de ce congrès, qui aura le privilège de recevoir au cours de ses séances Son Eminence le cardinal Léger, nous arrive une dépêche relative aux travaux de la conférence mondiale de l'éducation médicale, groupant actuellement à Londres quelque 600 médecins venant des pays les plus divers. Le résumé des communications suffit à nous édifier sur l'intérêt de ces assises internationales. L'un des nôtres, le docteur A.-L. Richard, doyen de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, a eu des propos d'une remarquable pertinence. Comment le profane ne lui donnerait-il pas raison quand il s'exprime ainsi: "Le médecin de nos jours, et particulièrement celui qui pratique la médecine générale, doit être à la fois savant, guérisseur, psychologue, professeur et assistant social. La médecine devient réellement compréhensive et doit le devenir, si elle veut rester scientifiquement, efficiente et adaptée aux besoins de notre population".

Nous voulons croire que c'est dans cette haute et exigeante perspective que s'orientent les médecins canadiens, désireux de s'acquitter pleinement de leurs responsabilités et des obligations morales qu'ils ont contractées à l'égard de leurs frères, les malades, les membres souffrants de la communauté humaine.

La fin des péages?

par Alonzo CINQ-MARS

Il est depuis si longtemps question d'abolir les péages sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria que les intéressés — nous pourrions dire les victimes — accueillent généralement avec scepticisme les mouvements qui se font périodiquement dans ce sens. Le chef du comité exécutif de la ville de Montréal vient cependant de faire à ce sujet des déclarations qui doivent nous donner quelque espoir. De retour d'un voyage à Québec, où il a eu avec le premier ministre Duplessis un entretien sur plusieurs questions concernant l'administration de la métropole en général, il s'est dit satisfait de l'attitude que le gouvernement provincial entend prendre au sujet de l'abolition des péages sur nos deux ponts dès que le gouvernement fédéral aura fait à ce sujet des propositions concrètes. M. Asselin s'attend à être bientôt invité à aller discuter cette affaire à Ottawa avec M. Chevrier, ministre des Transports du Canada.

On sait qu'en mai dernier M. Chevrier s'est dit prêt à entamer des pourparlers avec les représentants de la ville de Montréal et du gouvernement de la province de Québec en vue de l'abolition des péages sur le pont Jacques-Cartier, réforme essentielle à la réalisation du projet de canalisation du Saint-Laurent, et il a ajouté que toute décision qui surviendrait quant à ce pont devrait nécessairement s'appliquer au pont Victoria. Etant donné que le gouvernement fédéral paraît bien résolu à entreprendre l'exécution de ce projet, même à le faire seul si les Etats-Unis ne se décident pas tout de suite à agir conjointement avec lui, les pourparlers en question ne sauraient tarder.

Puisque la canalisation du Saint-Laurent, d'après les plans qui en ont été faits, ne peut laisser subsister les péages sur les deux ponts de Montréal, mieux vaut effectuer tout de suite cette réforme si désirable. Le gouvernement fédéral ne peut toutefois agir seul en ce qui concerne le pont Jacques-Cartier. C'est lui qui l'a construit, mais il l'a

fait à la suite d'une entente conclue avec la ville de Montréal et le gouvernement de la province de Québec sur des contributions annuelles en remboursement des déficits d'exploitation.

Grâce à l'accroissement énorme du trafic sur le pont Jacques-Cartier, les déficits d'exploitation ont disparu, mais ils reparaitront avec l'abolition des péages, car il n'y aura plus de recettes pour payer l'intérêt du coût de construction et les frais d'entretien, qui sont considérables. Le gouvernement fédéral voudra vraisemblablement exiger des indemnités de la part de la ville de Montréal et du gouvernement provincial. Quant au pont Victoria, les péages en ont payé tant de fois le coût de construction que le gouvernement fédéral, qui en est propriétaire, ne devra guère songer à réclamer des indemnités.

L'intérêt public exige que l'on abolisse les péages sur les deux derniers ponts du Saint-Laurent où subsiste encore cette coutume moyenâgeuse qui n'est pas seulement ennuyeuse et vexatoire, mais encombrante au point de rendre presque impraticable le passage des voitures devant les kiosques des percepteurs.

Il n'y a pas que la température

par Conrad LANGLOIS

La température a beaucoup à faire en ce qui concerne les feux de forêt. Les périodes de sécheresse rendent les dangers plus grands, tandis que la pluie facilite la lutte contre les flammes.

Mais il ne faudrait pas verser dans le fatalisme et nous dire qu'il n'y a rien à faire, que c'est uniquement une question de température. La science n'a pas encore réussi à contrôler la température. Nous ne pouvons pas faire la pluie et le beau temps, sauf au sens figuré. Mais nous pouvons obtenir d'excellents résultats en nous occupant du facteur humain. Nous n'avons pas d'influence sur la sécheresse ou la pluie, mais nous pouvons combattre la négligence, l'imprudence et l'incendiarisme; nous pouvons favoriser l'adoption des méthodes les plus efficaces pour éteindre les incendies.

Dans le domaine de la prévention, on n'insistera jamais trop sur les dangers de la négligence des individus en forêt. Souvent, affirme l'Association forestière canadienne, 28.000 hommes devront être employés dans le Québec pour combattre des conflagrations allumées par moins de 1.000 personnes négligentes ou par la foudre. Mais si l'on sait qu'environ 800.000 permis officiels pour pénétrer en forêt sont émis chaque année, sans tenir compte des personnes qui ne se procurent pas les permis, on voit qu'il est possible d'aller en forêt sans allumer d'incendies et qu'en poussant plus loin l'éducation dans ce domaine, nous pourrions obtenir des résultats encore meilleurs.

D'un autre côté, nous devons rendre hommage à ceux qui cherchent à limiter les ravages de l'élément destructeur. Le travail des gardes-feu est très efficace et donne des résultats ordinairement très rapides. Environ soixante pour cent de tous les incendies sont éteints avant qu'ils n'aient dévasté plus de cinq acres. En 1949, année dangereuse pour les feux de forêt, pas plus de 14 pour cent des incendies n'ont atteint une étendue de plus de 50 acres. Si l'on considère que les forêts protégées ont une étendue de 106 millions d'acres et qu'il y a seulement 3.200 gardes-feu, il faut admettre que ces derniers accomplissent un excellent travail. Dans la grande majorité des cas, les feux sont éteints sans l'aide de la pluie.

Nous croyons avoir démontré l'importance de la prudence comme moyen de prévention ainsi que l'efficacité du travail des gardes-feu. Le public aurait tort de croire qu'il s'agit surtout d'une question de température.

Les mots qui vivent

— Qui cherche la vérité trouvera Dieu.
ELISABETH LESEUR.

En marge de l'actualité

Information

(par Maurice HUOT)

Des voleurs ont téléphoné l'autre jour à un quotidien, pour lui reprocher l'inexactitude de son information sur ce qu'ils avaient volé.

C'était de leur part, témoigner d'une "belle conscience". C'était surtout vouloir se disculper sinon du fait d'avoir escamoté la propriété d'autrui, du moins d'une accusation quant aux objets réels de leurs déprédations.

Cependant, comme les journalistes prennent ordinairement leurs informations chez la police, ces voleurs peu communs n'auront obtenu de ce téléphone aucune diminution de peine. La prochaine fois, ces larbins devraient rédiger eux-mêmes le compte-rendu de leurs excursions nocturnes. Mais si les voleurs se livrent au journalisme, ils devront y agir honnêtement, c'est-à-dire, mentionner l'heure, le lieu, et les circonstances détaillées de leurs forfaits, ce qui facilitera d'autant le travail des limiers pour aller les cueillir.

Non, en réalité, le métier de voleur n'est pas tout à fait voisin de celui de journaliste. Le journaliste par profession ne cache rien, on sait où il est, ce qu'il fait et il lui faut sans cesse rendre compte de ses allées et venues. Nous ne conseillons donc pas aux voleurs de jouer aux journalistes. Ils sont encore mieux dans l'ombre en attendant que la justice qui a le bras long, aille les y déloger. Ces voleurs qui ont téléphoné au quotidien en question pour rectifier des faits, seraient mieux de rectifier leur conduite. S'ils ont voulu faire une blague elle est plutôt d'un goût douteux.

Dans leur cas, c'est de l'outrecuidance ajoutée à la malice de leur acte. Mais on ne demandera pas à cette sorte de gens d'être délicats. L'histoire nous apprend que les voleurs en général ne sont pas intelligents. Ils se vantent souvent après coup de leurs exploits, et ainsi se font pincer. A force de tenter de jouer de subtilités, ils s'emmailent eux-mêmes dans leur propre filet.

Comme diraient nos grands-pères: "Vaut bien mieux moins d'argent, rire et chanter plus souvent".

Tenu responsable

Jean-Paul Boyer, 22 ans, 1444, rue Bishop, a été tenu criminellement responsable, ce matin, à l'issue d'une enquête tenue sous la présidence de Me Richard L. Duckett, C.R., coroner du district, de la mort de M. Louis Simpson, vieillard de 80 ans, tué dans un accident de la route survenu le 9 août dernier, aux abords de la bourgade de Caughnawaga.

Les témoignages entendus à l'enquête ont établi, selon ce qu'en a conclu le coroner Duckett, que le conducteur de l'auto — en l'occurrence Boyer — conduisait à une vitesse "excessive" au moment où le vieillard fut terrassé sur la route. M. Simpson fut transporté d'urgence à l'hôpital Queen Mary, où il succomba à ses blessures le 26 août.

Boyer n'était pas présent à l'enquête tenue ce matin, et le coroner Duckett a signé un mandat d'arrestation contre lui. Il sera accusé d'homicide involontaire.

Le surintendant J.-R. Lemieux antisubversive de la Gendarmerie est nommé chef de la division

OTTAWA, 2. (P.C.) — Le surintendant J.-R. Lemieux a été nommé chef de la division spéciale de la Gendarmerie royale, qui s'occupe de l'espionnage et de toute l'activité subversive, a annoncé hier le commissaire L. H. Nicholson.

Le surintendant Lemieux, qui est âgé de 49 ans, est le fils d'un ancien chef de police de Valleyfield. Il succède au surintendant G. B. McLellan, 45 ans, de Moose-Jaw, Sask., qui assume le commandement de la division de Toronto de la Gendarmerie royale.

Le commissaire adjoint C. W. Harvison, 52 ans, de Montréal, qui est actuellement chef de la division de Toronto, devient directeur des services et des enquêtes judiciaires au quartier général à Ottawa.

Le surintendant Lemieux, qui est diplômé du Collège de police canadien et du Collège national de défense, a fait du service dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Ontario. Il a été longtemps responsable des enquêtes judiciaires à Montréal et, depuis quelques années, faisait partie de la division dont il assume le commandement ce mois-ci.

Le surintendant McLellan était chef de la division spéciale depuis 1947. Il a déjà fait du service à Toronto. Il est lui aussi diplômé



Le surintendant J.-R. LEMIEUX du Collège de police et du Collège national de défense.

Journée record en Cour de pratique

La Cour de pratique a connu une journée record hier. Grâce à la coopération des membres du Barreau, grâce aussi à une récente innovation faite par l'hon. juge en chef adjoint W.-B. Scott, qui empêche l'instruction des procédures dites "hors du rôle" et supprime de ce fait un grand nombre de remises inutiles, la Cour, présidée par l'hon. juge Joseph Jean, a disposé, hier, de 206 motions et autres procédures, sur un nombre de 229 qui avaient été inscrites au rôle pour la journée, et cela pendant que la température établissait elle-même un record.

Mais la journée d'hier a eu une autre particularité: c'était le premier jour où les juges pouvaient, selon la loi, inscrire des contestations de procédures sans être, toutefois, obligés de le faire, parce que les vacances judiciaires ne se termineront que le 10 septembre.

On sait que durant les vacances, les juges de juridiction civile ne peuvent disposer de de certaines affaires prévues par la loi. La plus grande partie, et presque la totalité des contestations judiciaires doivent être remises pour être instruites un jour judiciaire après la reprise du travail des tribunaux.

M. Wilfrid Brodeur, greffier de la division de pratique, déclarait, ce matin, que cette journée record accélère de beaucoup le travail en cours, et que les membres du Barreau surveillent davantage la conduite de leurs procédures, ce qui, en éliminant les ajournements, rend plus rapide et efficace le travail du tribunal.

Demandeur-défendeur qui a gain de cause

Une action où le réclamant est aussi défendeur vient d'avoir son dénouement en Cour supérieure, dans un jugement de l'hon. juge Hector Perrier. Il s'agit d'une réclamation très complexe.

Réclamant contre la succession de son frère, tué dans un accident de la route, tout en étant l'un de ses héritiers, M. Delphis Choquette, s'était vu contester sa réclamation par la Compagnie d'assurance

Liverpool and London and Globe Limited.

Celle-ci soutenait qu'à titre d'héritier, le demandeur encourait une part de la responsabilité de l'accident. Il y avait, prétendait-on, confusion des qualités de créancier et de débiteur.

L'hon. juge Hector Perrier n'a pas accepté le point de vue de cette



Le curare

Au cours d'une opération, il importe d'effectuer la détente des muscles le plus possible. C'est ainsi, que les mouvements provoqués par les muscles de l'appareil respiratoire nuisent grandement aux opérations de la poitrine. De même dans certaines opérations de l'abdomen, le relâchement des muscles est extrêmement désirable. Le curare, un médicament qui offre des avantages entre des mains non expertes est utilisé aujourd'hui par les chirurgiens pour provoquer l'affaiblissement des muscles. C'est un exemple parfait de l'humanité des hommes de science qui ont su mettre au service de l'humanité un dangereux poison. L'anesthésie profonde provoque ce relâchement, mais elle peut être dangereuse chez les personnes âgées et dans certaines opérations de longue durée. En pareils cas, on a recours au curare.

Q — J'ai des douleurs dans les hanches, les bras et les épaules. Il y a quelques années j'ai modifié radicalement mon mode de vie. Serait-ce la cause? J'ai 53 ans.

R. — Chez une personne de votre âge, ces douleurs sont sans doute attribuables à l'arthrite. Cependant je n'écarte pas totalement votre hypothèse. Certaines femmes prennent du poids après la ménopause. Elles éprouvent alors des fatigues aux genoux, fatigues qu'elles attribuent à la ménopause. Une radiographie des articulations douloureuses révélera la présence d'arthrite. De toute façon, je vous conseille de voir votre médecin.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les maladies nerveuses", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 3 septembre.

compagnie, qui devra verser à M. Choquette une somme de \$4,249 pour les blessures qu'il a subies lors d'un accident d'automobile où son frère, conducteur du véhicule dans lequel il voyageait, a été tué. La réclamation provenait des dommages subis dans la soirée du 31 octobre 1946 sur le boulevard Métropolitain, près du club de golf de Dorval. Une collision entre l'automobile de M. Gérard Dubois et celle du frère du demandeur s'était produite. Plusieurs personnes avaient été blessées, et M. Joseph Choquette mourut un peu plus tard des suites de l'accident. L'hon. juge Roger Brossard, de la Cour supérieure, décidait dans cette affaire que les défendeurs, héritiers de Joseph Choquette, devaient être tenus responsables envers le demandeur des dommages subis par la faute du défunt, proportionnellement à la part pour laquelle ils héritaient.

La condamnation constituait une dette de la succession de Joseph Choquette envers le demandeur, et chacun des héritiers y compris le demandeur, devait y contribuer pour sa part, à savoir pour un cinquième.

A la suite de ce jugement, une tierce-compagnie avait été signifiée à la compagnie d'assurance plus haut mentionnée, qui avait émis en faveur de Joseph Choquette une police couvrant les dommages de l'accident, jusqu'à concurrence de \$10,000.

Le juge Perrier déclare valable la tierce-saisie pour une somme de \$4,249. M. Delphis Choquette était représenté à l'audience par Me Paul Dalmé, C.R., et par Me Jean Provost.

9,061 nouveaux sujets canadiens

OTTAWA, 2. (P.C.) — Près des tiers des 9,061 sujets non-Britanniques acceptés comme citoyens canadiens en 1952 étaient des Chinois, a rapporté hier l'Office de la statistique.

Dans son premier rapport annuel sur les statistiques portant sur les nouveaux citoyens, l'Office annonce que des certificats de citoyenneté ont été accordés en 1952 à 42 femmes d'origine canadienne demeurant à l'extérieur du Canada. Elles avaient perdu leur statut de sujets britanniques à cause de leur mariage à des étrangers avant le 1er janvier 1947, date de la proclamation de la loi de la citoyenneté canadienne.

L'Office dit que 3,021 Chinois ont été accueillis comme nouveaux citoyens en 1952. De ce nombre, 1,206 avaient émigré au Canada avant 1921, et 1,142, en 1951 et 1952. La plupart des derniers étaient les fils de citoyens canadiens d'origine chinoise.

Les personnes d'origine polonaise ont formé le deuxième groupe en importance à obtenir les reconnaissances de citoyenneté en 1952. En tout, 1,517 Polonais sont devenus citoyens canadiens. Des ressortissants américains au nombre de 646.

Les sujets non-britanniques, qui ont obtenu le titre de citoyens canadiens en 1952, étaient originaires de presque tous les pays de l'Europe et plusieurs de l'Asie.

"Goûtez à la joie de vivre" avec LA BIÈRE MODERNE

Quand vous vous détendez, détendez-vous avec Brading la bière pour les "moments heureux" ... brassée parfaitement, conservée parfaite par le procédé de brassage moderne de Brading

BRADING

LA BIÈRE A LA saveur parfaite



Q.—Ma jeune fille, qui complètera cette année ses études secondaires, projette de s'inscrire, l'an prochain, au cours de droit en vue de devenir avocate. Mon mari et moi sommes très satisfaits des résultats qu'elle a obtenus jusqu'ici et nous l'approuvons de se diriger vers une carrière intéressante; mais en même temps, nous nous demandons si elle possède les qualités requises pour exercer avantageusement cette profession. Devrions-nous l'encourager à poursuivre son projet ou chercher à l'en dissuader?

Frédérique

R.—Les professeurs de votre jeune fille, des spécialistes en orientation, vous diront s'il s'agit chez elle d'un enthousiasme passager ou si elle dénote de réelles aptitudes pour la profession légale.

Généralement parlant, il est entendu que la femme peut faire donner meilleur rendement à ses dispositions naturelles, en se dirigeant soit vers la carrière médicale, vers la profession de garde-malade, celle d'éducatrice, de diététiste ou d'assistante sociale, que vers celle de juriste.

On doit tout de même reconnaître, qu'à date, nombreuses sont les femmes qui ont rendu d'éminents services à la société en exerçant cette profession.

Appelée à émettre son opinion sur le sujet, une Américaine de l'Etat du Missouri qui, depuis cinquante ans, exerce la profession d'avocate chez nos voisins et qui s'est spécialisée dans les causes matrimoniales, déclarait récemment: "Il est naturel qu'une femme comprenne les problèmes d'une autre femme et lui témoigne de la sympathie... Et puis, mieux que l'homme, elle est disposée à laisser la cliente raconter en détail ses ennuis... Parfois un avocat s'impatiente lorsque la plaignante répète les mêmes griefs, alors que la conseillère féminine sait écouter avec plus d'intérêt et de bienveillance... Et j'ai souvent remarqué au cours des procédures, dit-elle, que la femme avocate est moins portée à argumenter inutilement avec ses collègues; qu'elle observe à l'égard du juge un respect déferent".

Enfin, aux jeunes filles qui lui demandent si elles doivent opter pour cette austère vocation, elle répond: "Abordez-la bravement... vous en retirerez beaucoup d'agrément et des revenus modestes. Pour réussir, il vous faudra y déployer deux fois plus de travail qu'un homme, vous y révéler deux fois plus habile. Mais si vous possédez du talent et de la ténacité, vous saurez vaincre tous les obstacles".

G. R. :

Pour en obtenir le service voulu, au moment où se produira la rupture d'une conduite, ne négligez pas de faire fonctionner de temps à autre le robinet d'arrivée d'eau ou de gaz. Vérifiez s'il fonctionne facilement et si vous pouvez le manoeuvrer sans devoir recourir à un instrument spécial.

Peinée :

Décevante cette aventure. Mais il fallait vous y attendre. On peut s'étonner qu'une personne de vingt-six ans et qui n'en est plus à ses débuts mondains, n'ait pas su discerner ce qui était mensonge et flatterie dans les assertions de ce brave mari incompris de son épouse, et qui se révélait aussi peu soucieux de ses devoirs et responsabilités.

Vous ignorez peut-être que la plupart du temps, dans ces cas tragiques, le plus malheureux des deux est la pauvre épouse qui se désespère des infidélités de son compagnon. Les circonstances se sont chargées de vous l'apprendre. Veillez donc désormais à ne pas laisser la coquetterie ou votre naturelle mansuétude vous jouer d'aussi vilains tours.

Marcelle :

Oui, l'intérêt pour les étoles en étoffe ou en fourrure s'intensifie avec les nouveautés automnales. Les manteaux, les costumes se complètent d'écharpes dont plusieurs, de forme triangulaire moulent bien la silhouette et permettent un heureux compromis entre étole aux lignes droites et la cape.

Des femmes réclament la présence de leur époux... dans la cuisine

La place du mari est dans la cuisine, tout près de sa femme. Ainsi en a décidé le huitième congrès international d'Economie domestique qui vient de se terminer, à Edimbourg, en Ecosse.

Les déléguées à ce congrès accordent au chef de famille le droit de s'absenter de la maison 40 heures par semaine, soit le temps que prend son travail, mais ne voient pas pourquoi il devrait demeurer confortablement assis pendant que sa femme se dépense dans la cuisine.

QUESTION EPINEUSE

Mille trois cents délégués, représentant 46 pays, ont pris part à ce congrès international d'économie domestique. Elles ont discuté de deux grands problèmes; comment libérer la ménagère de l'esclavage dans lequel la tient sa besogne domestique et comment élever le statut de la profession de ménagère.

La seule solution actuellement possible au premier problème, est, a conclu le congrès, d'enregistrer maris et enfants comme aides volontaires. Une déléguée des pays scandinaves a même recommandé que des cours d'économie domestique soient donnés aux garçons dans les écoles qu'ils fréquentent. "Ils sauront, lorsqu'ils se marieront, ce que c'est que de travailler dans une cuisine et essuyer de la vaisselle, a-t-elle affirmé".

Une résolution, demandant à tous ceux qui ont sur le public une influence quelconque de démontrer que le travail de ménagère n'est aucunement inférieur aux autres occupations féminines, veut régler le second problème.

PROBLEME DE L'HEURE

La question de la nécessité dans laquelle se trouvent certaines épouses, à cause du coût élevé de la vie, de travailler au dehors, a également été discutée à ce congrès d'Edimbourg. Le comte de Home, ministre d'Etat britannique pour l'Ecosse, a décrit cette situation anormale "l'un des plus grands problèmes sociaux de l'heure".

"Jamais, a-t-il déclaré, la pression exercée par les facteurs économiques, n'a donné un choix si déterminé entre le travail extérieur et le travail domestique. La seule

solution au problème, semble de hausser la production nationale afin de garder élevé le standard de vie."

AMELIORER LE TOUT

La résolution proclamant la rationalisation des besognes domestiques pour les rendre moins onéreuses déclare ce but possible dans la seule capacité de la mère de partager avec son mari et ses enfants le travail de tous les jours. Les congressistes ont vu en un tel partage le moyen pour tous de régler les problèmes quotidiens et d'accéder à un véritable esprit de famille.

DEVOIR DE LA FEMME

La femme qui ne donne pas à sa famille l'occasion d'utiliser ses talents pour le bien-être de la maison ne remplit ni son devoir ni sa mission civilisatrice. Elle a non seulement le droit de réclamer cette collaboration, mais encore le devoir de ce faire, précise la résolution.

Peter Russel en Australie

(P.C.F.) L'un des onze grands de la haute-couture londonienne, Peter Russell, a accepté l'invitation d'un des plus importants magasins d'Australie de visiter ce pays. La tournée de la dernière collection de Russel précédera celle que feront bientôt sur ce continent la reine Elisabeth et son mari, le duc d'Edimbourg.

VACANCES MERITEES

Cette visite de l'Australie marquera également les premières longues vacances du grand couturier, qui, depuis 25 ans, compte parmi les maîtres de la haute-couture britannique. L'on sait qu'il a vendu les intérêts de son salon de la rue Carlos à Michael, autrefois Michel et Lachasse, le plus jeune des membres de la Société des dessinateurs de modes de Londres Incorporée, dont il est un des fondateurs.

Ce voyage ne signifie aucunement, pour Peter Russell, l'abandon de la scène de la mode. Au contraire, il compte bien revenir à Londres en novembre.

Le grand couturier dit avoir atteint un âge — il est dans la cinquantaine — où l'on doit prendre le temps de penser et de jouir un peu de la vie.

SOUCIS DE PERFECTION

L'un des secrets du succès de Peter Russell a été son souci de la perfection. Tous les tissus de ses collections toujours furent teints pour lui et certains même tissés suivant ses ordres. Aussi compte-t-il parmi ses clientes les membres de la famille royale et plusieurs des femmes les plus chics de l'univers.

Les ensembles signés Peter Russell recherchent l'harmonie des détails. Les accessoires, souvent, auront été teints pour mettre en valeur la nuance, la ligne d'une robe, d'un tailleur. Russell est aussi ce couturier qui, dans des créations ultra-féminines aime introduire un détail essentiellement masculin. Telle est sa réputation, qu'il a toujours réussi à vendre ses collections à des acheteurs ignorant même jusqu'à leurs plus importants détails.

Pour les gourmets...

COTELETTES D'AGNEAU

Prenez de petites côtelettes d'agneau, faites-les sauter dans du beurre, salez, poivrez, mouillez avec un peu de bouillon et faites cuire une demi-heure environ à feu doux, couvertes. Quand elles sont cuites, mettez-les dans un plat et tenez-les au chaud. Dans la casserole où elles ont cuit, mettez un oignon coupé en gros morceaux, un verre de bouillon, faites réduire de moitié à grand feu, enlevez l'oignon, ajoutez un peu de crème sans laisser bouillir. Versez la sauce très chaude sur les côtelettes et servez immédiatement.



CE N'EST QUE POUR DEUX ANS! La mignonne Sandra Kay Houser, de Détroit, Michigan, nettoie consciencieusement ses petites dents rapportées sans avoir l'air de trop s'en plaindre. Sandra a perdu prématurément ses dents de bébé, c'est pourquoi elle doit porter ce minuscule dentier jusqu'à ce que ses nouvelles dents repoussent, d'ici deux ans environ.

La mode colorée et les soldats

(P.C.F.) — Même le soldat le plus endurci ne sait résister à l'attrait d'une mode. A preuve ces foulards aux couleurs vives qui font actuellement rage chez les vétérans de la guerre coréenne.

Le capitaine A. L. Ferguson, officier des relations extérieures de l'armée à Toronto, affirme que l'idée de tels foulards, qui a pris naissance en Corée, est devenue si rapidement populaire, que le commandant du premier bataillon du Royal Canadian Regiment le lieutenant-colonel P. R. Bingham, a dû officiellement permettre leur port.

Le lieutenant-colonel Bingham est un militaire de la vieille école, mais il faut croire qu'il ne sait résister, lui non plus, à une mode colorée.

ILS SONT "EXCLUSIFS"

Seuls les vétérans de Corée peuvent porter ces foulards de couleurs réglementaires au Canada. Aussi en verra-t-on de pure soie qui ont été achetés au Japon.

Le soldat Bill Camier, du corps médical de l'armée canadienne, de retour de Corée depuis peu, trouve que cette mode a son côté pratique. Elle permet, d'un premier coup d'oeil, de reconnaître le régiment auquel appartient chaque militaire. Ces foulards sont également fort utiles, lorsque vous devez voyager à l'arrière d'un camion, dit-il. Ils servent alors à protéger votre bouche et votre nez de la poussière de la route.

CE N'EST PAS TOUT

Le militaire, qui choisit d'égayer son uniforme kaki d'un de ces mouchoirs éclatants, doit également, pour être du dernier cri, afficher une moustache fournie.

Anniversaire des Guides Catholiques

Les Guides-ainées de toute la Fédération se réuniront pour la première fois à Ottawa, les 5, 6 et 7 septembre prochain, à l'occasion du 15ième anniversaire de la Fédération des Guides Catholiques.

562 guides-ainées et des aumôniers de 16 diocèses y participeront: Mont-Laurier, Sherbrooke, Joliette, Amos, Chicoutimi, Valleyfield, Noranda-Rouyn, Saint-Jean, Montréal, Québec, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Nicolet, Ottawa, Feu Provincial Vivre.

TROIS PRINCIPES

Les sessions d'étude porteront sur les trois principes: la guide est fière de sa foi et lui soumet toute sa vie; la guide est fille du Canada, elle aime son pays; le devoir de la guide commence à la maison. Toutes ces sessions se tiendront à

la Salle Académique de l'Université d'Ottawa.

Son Excellence Mgr Maxime Tessier, Vicaire Capitulaire d'Ottawa, dira une messe spéciale pour les guides-ainées et donnera le sermon, le dimanche, 6 septembre, en la chapelle de la Maison-Mère des Soeurs Grises de la Croix.

A OTTAWA

Les guides-ainées feront la visite des villes d'Ottawa et de Hull en autobus spéciaux, dans l'après-midi du dimanche. Le soir, au théâtre Capitol, elles feront revivre l'histoire de la Fédération des Guides catholiques et illustreront, par des mimes les trois principes de la guide catholique.

Ce ralliement est organisé par la Commissaire provinciale des guides-ainées en collaboration avec les Guides Catholiques du diocèse d'Ottawa.

De retour chez elles

AEROPORT DE SHIPHOL, Pays-Bas, 2. (P.C.F.)—Béatrice et Irène, les deux aînées des princesses hollandaises sont rentrées dans leur pays après un séjour de six semaines à Cap-Cod et Ottawa.

L'appareil KLM à bord duquel elles voyageaient a atterri avec 11 heures de retard, en raison d'une panne de moteur durant l'étape Montréal-Gander.

L'art

DE BIEN S'HABILLER

Cou délicat et bras musclés?



Drapé tombant de l'épaule et entourant le bras pour les toilettes de réception et de dîner.

Mondanités

Prochains mariages

M. et Mme Armand Poupert font part du mariage de leur fille, Marguerite, avec le docteur Arthur-F. Alvarez, qui sera célébré à Saint-Ours-sur-Richelieu, le 19 septembre prochain, par Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe.

Le 24 septembre, en l'église St-Sixte, sera béni le mariage de Mlle Claire Francoeur, fille de M. L.-A. Francoeur, B.Ph., L.Ph., et de Mme Francoeur, de Ville Saint-Laurent, avec M. Marcel Asselin, Ing.P., fils de M. Lucien Asselin, décédé et de Mme Asselin.

Déplacements

Mlle Lorraine Gaboury est revenue de Ferrisburg, Vermont, où elle a fait partie du corps professoral de l'École Champlain durant l'été.

M. et Mme Horace Lallemand, de St-Lambert, sont partis pour un voyage de quelques semaines à Chicago, San-Francisco et Vancouver.

Mlle Annette Lefebvre, Laurette Dubé, Cécile Bleau et Antoinette Joyal, de Montréal, sont de retour d'un voyage à Old Orchard, Hamp-ton Beach, Boston, Lac Winnepesaukee et Nantasket Beach.

M. Yves Goulet, a passé la fin de semaine à Sherbrooke, en visite chez ses parents, M. et Mme Donat Goulet.

Mme Edouard Boucher, de la métropole, s'est embarquée sur l'Ile-de-France, ces jours derniers, pour un voyage de quelques mois en Europe, au cours duquel elle visitera la France, l'Italie et la Suisse.

M. Arthur Méthot est parti, hier soir, pour un séjour de quelques semaines à Atlantic City.

M. et Mme A. Meunier et Mlle Cécile Meunier passent une semaine à Saint-Jean-Port-Joli.

St-Loup-Bastien

Samedi matin, à neuf heures, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu, paroisse Notre-Dame-de-la-Salette, le R. P. Alphonse Dutil M.S., a béni, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle Céline Bastien, fille de M. et de Mme J.-Paul Bastien, avec M. Jacques Saint-Loup, fils de M. et de Mme Joseph Saint-Loup. Le sanctuaire et les bancs des invités étaient alors ornés de glaieuls blancs. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de dentelle blanche sur fourreau de tulle et satin rosé, un voile de tulle légèrement froncé sous un bonnet de dentelle et de perles et un bouquet colonial d'oeillets blancs. M. Saint-Loup était le témoin de son fils.

Mme Bastien portait une robe de poulx de soie broché bleu saphir avec écharpe de soie française bleu poudre, un chapeau d'aigrettes bleues, des accessoires d'antilope de même nuance et une touffe de roses Sweetheart à l'épaule. Mme Saint-Loup portait une robe de taffetas façonné gris acier, de chapeau de plumes cendre de rose, des accessoires noirs et un bouquet de roses rose péale.

A l'issue de la cérémonie, M. et Mme Bastien ont reçu au Cercle universitaire où les salons et les tables étaient décorés de fleurs de saison. M. et Mme Saint-Loup partirent ensuite pour les Bermudes. Pour voyager, Mme Saint-Loup portait un costume de lainage chiné bleu et brun, un feutre-velours noyer et des accessoires de chevreau de même nuance.

Erjavec-Whelan

Le mariage de Mlle Frances Margaret Whelan, de Montréal et Long Island, fille de M. Arthur D. Whelan, décédé, et de Mme Whelan, de Montréal, avec M. Nicholas Francis Erjavec, de New-York, fils de M. et de Mme Francis Erjavec, de Prague, a été célébré dernièrement en l'église St-Ignace-de-Loyola de New-York par le R. F. Eaman G. Taylor, S.J., et pendant la messe, M. Luc Poupert chanta le Panis Angelicus et l'Ave Maria. Glaieuls blancs et roses décoraient l'église.

La mariée portait sur un four-



M. et Mme LEO VENNE, du mariage fut béni dernièrement en la chapelle du Sacré-Coeur, de l'église Notre-Dame. Mme Venne, née Simone Trudeau, est la fille de M. et de Mme Valmore Trudeau. Le marié est le fils de M. et de Mme Edgar Venne, tous de Montréal. (Photo: Studio de Montréal.)

reau de satin, une robe de chantilly et tulle neige, à corsage cinturé orné d'un col victorien de dentelle et à jupe crinolines, un court voile de tulle illusion maintenu sous un bonichon de pétales de volours blanc et un bouquet colonial composé de roses blanches et de muguet. Elle portait également une parure de diamants et topazes, souvenir de sa grand-tante Mme Louis Masson, et cadeau de sa mère.

Mlle Marguerite Poupert, cousine de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de taffetas bleu pâle, un grand chapeau de milan et un bouquet colonial de roses Talisman. M. Joseph Micoch était le garçon d'honneur tandis que MM. Sidney Tichy et Jerry Calka plaçaient les invités. Mme Whelan, mère de la mariée, portait une robe de dentelle cendre de rose et un chapeau de milan noir surmonté d'une aigrette. Après une réception chez M. et Mme Basil Anglin, de New-York, cousine de la mariée, où les salons étaient décorés de glaieuls blancs et roses et la table ornée de roses rouges et blanches, M. et Mme Erjavec partirent pour Miami et Atlantic City.

Pour voyager, la mariée portait un ensemble de toile hûtre avec accessoires noirs. Mentionnons parmi les invités: M. et Mme C. W. Howard, Mlle Shella Howard et Mme C.-S. Howard, d'Ottawa, Mme I. S. Whimbe, Mme J. Senning, et Mlle Joan Senning, de Montréal, Mlle Marguerite Poupert, M. Armand Poupert, et M. Luc Poupert, de St-Ours, Qué., cousins de la mariée, le major L.-H. Desjardins, de Montréal, oncle de la mariée.

QUEBEC

Mlle Marguerite Choquette a reçu à un cocktail samedi, en l'honneur de Mlle Simonne Benoit et de son fiancé, M. Pierre Roy, dont le mariage sera célébré prochainement.

Mme Michel Chalifour a reçu à un shower de coutellerie dernièrement, en l'honneur de Mlle Paule Boisvert, à l'occasion de son mariage.

M. et Mme Maurice Boisvert sont revenus récemment de Kennebunk Beach, où ils ont fait un bref séjour.

M. et Mme Jean-Claude Côté, M. et Mme J.-L. LaBlissonnière ainsi que M. et Mme Pierre Amyot sont partis pour Chicago où ils assisteront au mariage Côté-McGreevy qui sera célébré samedi.

M. Paul-A. Crépeau, boursier canadien en France, après un séjour prolongé en Hollande et dans les pays scandinaves, voyage actuellement en Israël avant de retourner à Paris où il continuera ses études à la Sorbonne.

Mme André Delagrave et sa fille Brenda sont de retour de Kennebunk Beach, où elles ont passé la saison estivale.

M. Lucien Provencher, de retour d'une croisière au Saguenay, a fait un bref séjour à Québec avant de retourner à Malverne, Long Island, New-York.

M. Jeanne Landry, de Montréal, est de passage dans notre ville.

Le docteur et Mme Gerald Kaine sont retournés à Shawinigan Falls, après avoir passé la saison estivale au Lac Beauport.

M. et Mme Pierre Delage et leurs fils, Pierre et François, sont revenus récemment d'un séjour d'une semaine au Petit Lac Magog, où ils étaient les invités du docteur et de Mme Lionel Groleau.

M. et Mme Donald O'Connell, accompagnés de leurs enfants, passent quelques semaines aux Eboulements.

M. et Mme Ray Farnsworth, de notre ville, font actuellement un voyage dans les provinces maritimes.

Drolet-Blouin

En l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, lundi matin, à 9 heures, M. l'abbé Fernand Nicole a béni le mariage de Claire, fille de M. Louis Blouin et de Mme Blouin, décédée, avec M. Adrien Drolet, fils de M. et de Mme Rosaire Drolet. A cette occasion, des massifs de palmiers et de fleurs saisonnières ornaient l'autel et le sanctuaire; des boucles de tulle indiquaient les bancs des invités. Pendant la messe, M. Laurent Gosselin et M. Ferland ont interprété un programme de chant et M. Soulard touchait l'orgue. M. Rosaire Drolet servait de témoin à son fils et M. Louis Blouin accompagnait sa fille. Celle-ci portait sur un fourreau de taffetas blanc à effet crinolines, une robe de tulle recouverte de dentelle Chantilly formant papiers et rehaussée d'un boléro aux longues manches se terminant en pointe sur la main. Une couronne de dentelle brodée de perles retenait son voile de tulle illusion et elle tenait une corbeille de roses rouges et de pétales d'oeillets. A l'issue d'une réception au Château Bonne-Entente, les nouveaux époux partirent pour le Nord de Montréal. A son départ, M. Drolet portait un costume brun, un feutre-antilope de même ton et des accessoires en cuir remoussé. A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Trois-Rivières.

OTTAWA

Lundi le 7 septembre à 10 heures en l'église Notre-Dame du Rosaire de Ville-Marie sera béni le mariage de Mlle Marie-Paule Perron, fille de M. et de Mme J.-Ottave Perron, de Ville-Marie, Qué., avec le notaire Guy Cloutier, B.A.,

LL.L., de Longueuil, Qué., fils de M. R. Cloutier, décédé et de Mme Cloutier, de Ste-Cécile de Masham Qué.

L'ambassadeur du Pérou, M. German Fernandez-Concha, est parti pour Antigonish, Nouvelle-Écosse, où il assistera aux fêtes du centenaire de l'Université Saint-François-Xavier. Vendredi, l'ambassadeur sera l'invité d'honneur lors d'une garden-party offerte à Halifax par le colonel et Mme Sidney C. Oland.

M. et Mme Dana Wilgourd s'embarquent à Québec aujourd'hui à bord du paquebot "Atlantic".

M. et Mme Paul Godbout et leurs filles, Pauline, Madeleine et Micheline, de Québec, étaient de passage dans la Capitale, en fin de semaine.

MM. et Mes Rodolphe Brûlé et Jean-Paul Gélinas sont de retour de Montréal où ils ont rendu visite à M. et Mme Lomer Brûlé.

Mme Eugène Hamel et son fils, Paul, ainsi que Mme André Laferrière, ont quitté Ottawa samedi pour se rendre à San Francisco avec "l'Ottawa Universal California Tour". Ils seront de retour dans un mois.

Mlle Pierrette LeBlanc est partie samedi par avion pour un bref séjour à Syracuse, New-York.

M. et Mme Camille Hudson et leur fils, Guy, sont revenus d'un voyage de deux mois en Gaspésie et au Nouveau-Brunswick.

La fatigue des pieds

Les exercices soulagent la fatigue des pieds. Répétés l'année durant, ils maintiennent le pied en bon état. Faites des exercices, assouplissez vos pieds à de fréquents intervalles. Remuez les orteils!

Essayez de ramasser avec vos orteils des petites billes ou autres objets semblables; ou levez-vous sur la pointe des pieds, les talons à l'intérieur, comme si vous vouliez saisir le plancher avec vos orteils; tenez-vous debout, les orteils dépassant le bord d'une marche ou d'un livre, pliez les orteils aussi bas que possible, vingt fois sur un pied, avec l'autre pied enroulé autour de la cheville du pied qui vous porte. Un exercice que les enfants font sans y prendre garde — marchez sur les fissures du trottoir et le plus près possible du bord du trottoir.

Et pendant la marche, que ce soit sur un chemin de campagne, sur la plage, ou en ville, tenez-vous droit, la tête haute, emparez-vous du sol avec tous vos orteils, pointez-les bien droit devant vous. Balancez les bras d'une manière bien dégaagée, sans mouvement des épaules ou des hanches. Vous aurez beaucoup d'aïse et de confort à marcher de la sorte.

Profession religieuse au Mont-Sacré-Coeur

GRANBY, 2. (I.N.) — Les Frères du Sacré-Coeur de Granby ont eu l'honneur de recevoir la visite de Son Excellence Mgr Joseph-Alfred Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield, à l'occasion de la prise d'habit et de la profession religieuse qui avaient lieu au Mont-Sacré-Coeur, ces jours derniers. Mgr Langlois répondait à une invitation conjointe de Son Excellence Mgr Arthur Douville et de la Communauté des Frères du Sacré-Coeur.

Quarante-trois novices revêtaient l'habit religieux et Son Excellence a célébré la messe et reçu les vœux de 45 nouveaux profès. Le sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. Père Maurice Gauvreau, S.J. Suivit une réception officielle à la Salle académique, au cours de laquelle Monseigneur, malgré ses 78 ans, assura n'avoir ressenti aucune fatigue durant l'imposante et longue cérémonie.

Son Excellence témoigna son admiration et son attachement à la Communauté des Frères du Sacré-Coeur, encouragea le recrutement d'un plus grand nombre de membres afin d'accroître le bien qu'ils accomplissent déjà, insista sur l'importance de l'oeuvre accomplie auprès de la jeunesse masculine de son diocèse et souligna la part que les familles doivent fournir à

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4605 — Votre silhouette sera habillée — Votre silhouette sera habillée en cours de l'automne si vous lui confectionnez cette robe. La jupe est demi-circulaire et enjolivée de deux larges poches de tissu quadrillé. Les manches sont bouffantes et un col à pointes est fermé au cou par une boucle de tissu.

LE PATRON No 4605 vous est offert dans les tailles juvéniles suivantes: 6, 8, 10, 12 et 14 ans. La grandeur 10 ans requiert 3 vgs d'un tissu de 35 po. de largeur et 1/2 vg d'un contrastant.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

l'oeuvre des vocations religieuses des Frères enseignant.

Sous la direction du Rév. Frère Emmanuel, S.C., la chorale du Mont-Sacré-Coeur exécute quelques pièces appropriées.

Pitié pour ce pauvre policier

OTTAWA, 2. (P.C.I.) — Il n'y aura aucun gendarme à cheval sur la colline parlementaire tant que durera la vague de chaleur actuelle, a annoncé hier la Gendarmerie royale.

La Gendarmerie a déclaré que ses agents souffraient suffisamment de la chaleur de 95 degrés en parant avec leurs lourdes tuniques sur la colline. La chaleur est doublement atroce pour ceux qui sont à cheval. Ils doivent endurer la chaleur du soleil et celle du cheval. Quant à ce dernier, son sort est encore pire que celui de son cavalier.

Une idée...



DES TIMBRES de différents pays ou des écussons de régiment collés sur un panier à papier fera très original.

Les E.-U. prêts à aider l'Iran

TEHERAN, 2. (PAF) — Le président Eisenhower a averti le premier ministre d'Iran, Fazollah Zahedi, que les Etats-Unis sont prêts à aider son nouveau régime qui semble dans une situation bien précaire, d'après une source bien informée.

On croit que la première contribution des Etats-Unis à l'Iran serait de la nature de 30 millions. Les journaux d'Iran ont mentionné le chiffre de \$100 millions.

Un échange de correspondance entre le président Eisenhower et M. Zahedi à ce sujet doit être publié d'ici 24 heures.

Zahedi et le shah Mohammed Renza Pahlavi ont dit que leur pays est en mauvaise position et qu'il leur faut de l'argent, d'où que ce soit, pour rencontrer des obligations aussi essentielles que la liste de paie des employés du gouvernement.

Quelques jours après qu'il eut chassé Mohammed Mossadegh du pouvoir, le shah a dit que l'Iran était prêt à accepter l'aide même des Russes.

Il y a tout lieu de croire que pour un premier pas, les Etats-Unis auraient l'intention de continuer un programme d'assistance technique de \$23,400,000 pour l'année fiscale qui a commencé le 1er juillet.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Loy Henderson, a eu un entretien lundi avec M. Zahedi, au ministère des Affaires étrangères, à Téhéran.

Les Etats-Unis avaient refusé de l'aide à Mossadegh le mois dernier en lui conseillant de cesser de flirter avec le parti communiste de Tudeh et de faire un sérieux effort en vue de régler sa dispute avec la Grande-Bretagne au sujet de ses richesses pétrolières.

Nouveau sommet du trafic maritime l'année dernière

OTTAWA, 2. (P.C.) — Les chargements dans les ports canadiens, en 1952, se sont élevés à un tonnage record, rapporte le Bureau fédéral des statistiques.

Le total, soit 32,564,915 tonnes, a été 19.4 pour cent plus élevé que le total de 27,279,799 tonnes en 1951.

Les arrivages des pays étrangers ont également touché un nouveau sommet à 38,756,206 tonnes comparativement à 38,269,394 l'année précédente.

La majorité du commerce par eau du Canada se fait avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni, soit 62.3 pour cent du total des exportations et 80.9 pour cent du total des importations.

Nouveau plan de formation des officiers

"Les collèges militaires, dont on connaît la valeur, par la qualité de l'enseignement académique et de la formation militaire, ne sont pas les seuls à préparer à une carrière dans les forces armées. Une autre méthode d'excellente formation, sous l'égide du ministère de la Défense nationale, procure aux étudiants, qui préfèrent parfaire leurs études dans les collèges et aux universités, l'avantage de se préparer à l'obtention d'une commission dans l'armée".

Le major-général Paul-Emile Bernatchez l'affirmait, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse. Ce "plan de formation d'officiers de l'armée régulière", comme on l'appelle, permet, d'une part, aux étudiants de certaines facultés universitaires de compléter les quatre dernières années de leurs études et, d'autre part, aux étudiants des collèges classiques de parfaire leurs deux années de philosophie, avec l'aide financière de l'Etat.

Le ministère, expliquait le major-général, se charge non seulement des frais de cours, y compris les déboursés pour l'achat de livres et d'instruments, mais, de plus, il assure aux étudiants, qui veulent participer à ce plan, une allocation de subsistance pendant l'année académique. La seule obligation exigée de la part de l'étudiant, c'est que, ses études terminées, il s'engage à servir dans les forces armées pour un minimum de trois ans. Cette période de service ne comprend pas l'entraînement reçu pendant les vacances d'été, au cours des études.

Le commandant militaire de la région du Québec a dit du Collège militaire de Saint-Jean, qui doit ouvrir ses portes pour sa deuxième année, le 11 septembre, qu'il recevra un nombre de 225 cadets. L'année dernière, 125 cadets ont suivi le cours de la première année.

Il a même annoncé un projet d'agrandissement, pour l'accommodement de 400 cadets, avec logement, classes, laboratoires et autres services d'utilité. Il s'est, de plus, déclaré satisfait de l'entraînement d'été de l'armée de réserve. "Les résultats, dit-il, ont dépassé nos espérances. Si le nombre de cadets dans les camps, quelque 1,225, n'a pas augmenté, la qualité des hommes et l'entraînement qu'ils ont reçu étaient nettement supérieurs".

650 officiers et 3,400 hommes ont participé à ces divers exercices d'entraînement.

Le major-général Bernatchez a également annoncé la tenue de

trois grandes démonstrations d'ordre militaire, pendant le mois de septembre. Un cirque-volant se déroulera à l'aéroport de Cartierville, dimanche prochain, le 6. En cas de pluie, cette démonstration sera remise au lendemain. Tout un programme a été mis à point, pour permettre au public montréalais de constater les résultats de l'entraînement des hommes, dans les divers services.

Puis, au cours de l'après-midi du 19 septembre, aura lieu au Stade Molson, une démonstration à laquelle prendront part les trois services: la marine, l'armée et l'aviation. Les bénéfices de cette manifestation seront versés à l'Association canadienne des paraplégiques. Il y aura de la musique de fanfare, des manoeuvres et une parade.

Enfin, le 20 septembre, des détachements de la marine, de l'armée et de l'aviation paraderont dans les rues de Montréal. Cette manifestation doit coïncider avec la tenue d'un congrès international des maires de municipalités du Canada et des Etats-Unis. Le ministre de la Défense nationale assistera à la parade, qui partira du Parc Lafontaine pour défiler sur la rue Sherbrooke vers l'ouest, jusqu'à la rue Atwater.

Les marins votent dans le silence

Aucun commentaire sur le vote des marins.

On sait que depuis lundi midi, les marins des Grands Lacs et de haute mer membres de la Seafarers' International Union of North America ont commencé à prendre le vote pour décider s'ils autoriseront leur comité de négociation à déterminer une date pour faire la grève ou s'ils accepteront les recommandations des commissions d'arbitrage qui refusent de leur accorder la semaine de 40 heures et une augmentation générale de \$50 par mois.

Depuis que le vote est commencé, aucun porte-parole officiel de l'union n'a voulu faire de déclaration ou commenter la situation aux fins "de ne pas influencer le vote", ont-ils dit.

Les marins peuvent voter dans les locaux de l'union dispersés dans les principaux ports intérieurs et océaniques du Canada ainsi qu'à bord des vaisseaux. La procédure est assez longue puisque dans chaque port ou à bord de chaque vaisseau, les marins doivent d'abord élire leurs scrutateurs. Le vote est des plus secrets et toutes les boîtes de scrutin sont envoyées à Montréal. Les votes seront comptés sous la surveillance de représentants d'une maison de comptabilité. Ce sont autant de règlements que les dirigeants de l'union tiennent à respecter pour assurer aux marins, disent-ils, le vote "le plus démocratique qui soit."

Pour retrouver le Norseman

A 400 milles d'altitude, des perturbations ionosphériques paralysent les chercheurs

(par JEAN-VICTOR DUFRESNE)

De graves perturbations réglées d'après un cycle de 11 années dans l'ionosphère rendront irréalisables pour une période d'une semaine au moins, les communications radiophoniques des appareils affectés aux recherches de l'avion Norseman, disparu le 25 août avec cinq personnes à son bord.

1953 se trouve l'année du cycle où les caprices mystérieux des ondes échappent à l'emprise des appareils radiophoniques, et dans l'Ungava, cela durera de cinq jours à deux semaines. Il s'agit là d'un phénomène qu'on attribue aux taches solaires.

Une dépêche de la Presse Canadienne mande ce matin que les communications par radio sont pratiquement irréalisables. Cela a pour effet que les avions de rescousse ne peuvent plus entrer en communication avec leur base d'attache.

LE PHENOMENE

Le phénomène mystérieux se produit à des altitudes variant de 40 milles à 400 milles de hauteur.

Toutefois les avions sont en contact permanent avec l'avion disparu, qu'on ne peut encore situer sur la carte géographique, mais dont la bande de fréquence utilisée normalement se trouve sondée constamment par la radio de rescousse.

C'est ainsi qu'en fin de semaine un avion a capté un faible signal parvenant, croit-on, d'une quarantaine de milles au sud-est de Nitchequon. On ne peut certifier qu'il s'agit là de l'appareil disparu, mais l'hypothèse est pleine de sens, à l'avis du directeur des recherches.

Les passagers à bord du Norseman, un monomoteur canadien fabriqué spécialement pour le climat du grand Nord, ont été identifiés comme étant :

M. H. Theinhaus, géologue allemand; K. Koetan, ingénieur hollandais; et V. Abel, ingénieur à la mine de fer Fenimore, dans l'Ungava. Tous revenaient d'une tournée d'inspection des terrains miniers de Fenimore. Le quatrième passager n'a pu être identifié à date.

EN ONTARIO

Les trois évadés encore au large

KINGSTON, 2. (PCF) — Trois prisonniers évadés de la prison locale étaient encore au large aujourd'hui alors que la police vérifiait une foule d'indications révélatrices, visitait les hôtels et patrouillait les principales routes de l'est de l'Ontario.

Les fugitifs, James Anthony McCooey, âgé de 22 ans, de Fort William, Percy Coe, 30 ans et son frère Joseph, 21 ans, de Halleybury, se sont échappés lundi à la nuit tombante d'un cordon de travail près du pénitencier de Collins-Bay.

La police provinciale croit que les trois, qui ne sont pas considérés comme dangereux, doivent se diriger vers le nord de l'Ontario où ils demeurent.

Une série de vols d'automobiles qui ont commencé à être rapportés peu après l'évasion, s'étend à environ 100 milles de Kingston jusqu'à Port-Hope. Trois de ces automobiles ont été abandonnées sur le bord de la route de bonne heure hier.

Deux jeunes serveuses, Miles Barbara Cronk et Daisy Reid, du "Stage Coach Inn" à Odessa, environ 15 milles au nord-ouest de Kingston, disent qu'elles ont vu trois hommes près du restaurant qui changeaient leurs vêtements dans une automobile, vers minuit hier soir.

Mlle Cronk a dit à la police que l'un des trois est entré dans le restaurant et a demandé si le trafic était dense en direction de Nananee et s'il y avait beaucoup de policiers qui étaient à la recherche de ses "amis", les criminels évadés. La police a vérifié ces indications même s'il est possible que ce ne soit qu'une mystification.

Tournoi mondial des laboureurs

TORONTO, 2. — Le premier tournoi mondial de labour se disputera au Canada, en octobre prochain, annonce officiellement l'Organisation mondiale de Concours de Labour. Les meilleurs laboureurs de 12 pays mesureront alors leur adresse. L'emblème que recevra le champion mondial de labour au tracteur sera une miniature en or d'une charrue des plus anciennes.

Le titre de champion et le trophée, connu sous le nom de "Charrue en Or Esso", seront décernés à l'issue de ce tournoi, qui se tiendra à la Durham - Northumberland Counties Home Farm, sise près de Cobourg, en Ontario. Cet événement aura lieu du 6 au 9 octobre, en même temps que le match annuel international de labour de l'Ontario Plowmen's Association.

M. J. A. Carroll, de Toronto, président de l'Organisation mondiale de Concours de Labour, fait part de l'inscription officielle au tournoi des pays suivants: Etats-Unis, Danemark, Belgique, Grande-Bretagne, Irlande du Nord, République Irlandaise, Norvège, Suède, Finlande, Allemagne de l'Ouest et Canada.

Conjointement avec d'autres grandes maisons d'affaires outre-mer, l'Imperial Oil offrira désormais chaque année ce trophée. La conception et l'exécution de celui-ci ont été confiés à la maison anglaise de réputation mondiale, Goldsmiths & Silversmiths Co., Ltd., de Londres; ces joailliers se voient confier depuis longtemps le soin des joyaux de la couronne anglaise. Le coût du trophée est d'environ \$1,500.

Il est une miniature d'une charrue qui se trouve au London Science Museum et dont l'origine remonterait à 1721. Cette charrue aurait été une des premières en usage en Angleterre et dans les vieux pays; elle a servi de modèle à presque toutes les charrues.

Ce trophée reposera sur une base en acajou de deux pieds de longueur, un pied de largeur et sept pouces de hauteur; la hauteur globale de cet emblème atteindra 16 pouces. L'Association nationale de labour à laquelle appartient le champion mondial détiendra ce trophée, alors que le champion lui-même se verra décerner une réplique d'environ le tiers de la dimension.

Une auto dérape: quatre blessés

Quatre personnes ont été légèrement blessées, vers 2 h. 10 la nuit dernière, quand l'automobile dans laquelle le groupe voyageait a soudain dérapé sur la chaussée, à l'angle des rues Ontario et Harbour, dans la partie est de la métropole, pour ensuite aller donner contre un poteau de l'Hydro-Québec.

Les victimes, M. et Mme Ernest Robertson, 41, avenue Brock, à Montréal-Ouest, et Mlle Jacqueline Durand, 22 ans, 270, rue Jarvis, à Toronto, et Patricia Boivin, 19 ans, 1243, rue Panet, ont été conduites à l'hôpital St-Luc pour y être pansées. Toutes souffrent d'ecchymoses de peu de gravité et parent ensuite quitter l'institution mentionnée.



SON EXC. MGR ALFRED LANGLOIS, AU MONT SACRE-COEUR DE GRANBY. — Son Exc. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, a récemment présidé une cérémonie de prise d'habit, au Mont Sacré-Coeur, de Granby. On reconnaît ci-haut, à cette occasion, de gauche à droite, 1ère rangée: Rév. Frère Florentin, S.C., maître des novices; Rév. Frère Antonius, S.C., ancien économiste général; Rév. Frère Gaétan, S.C., provincial; Son Exc. Mgr Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; Rév. Père Maurice Gayveau, S.J., prédicateur et professeur; Rév. Frère Valérius, S.C., directeur, 2e rangée: M. l'abbé Gérard Théorêt, maître de cérémonies; Rév. Frère Hyacinthe, S.C., Rév. Frère Elphéguis, S.C., conseiller provincial; M. l'abbé Laurent Corribeau, secrétaire de Monseigneur Langlois.

A la Commission scolaire

Quarante-quatre nouvelles écoles, soit 508 classes additionnelles, mises au service de nos écoliers

Depuis 1949, la Commission des écoles catholiques de Montréal a mis à la disposition des écoliers de Montréal 44 nouvelles écoles, comptant 508 classes, et pouvant accueillir 17,500 élèves de plus.

C'est ce qui a été révélé, hier après-midi, lors d'une séance régulière de la Commission scolaire de Montréal, par M. J.-O. Linteau, contrôleur et directeur général du Service des immeubles.

Un autre rapport soumis par M. Wilfrid Du Cap, directeur du matériel scolaire, révèle que d'ici l'automne prochain, le nombre de classes aura augmenté de 200, dans les écoles catholiques de notre ville. Hier, plusieurs de ces écoles neuves ouvraient leurs portes aux écoliers. Deux autres devraient être prêtes pour le 1er octobre et trois autres au cours de l'automne.

Parmi les récents travaux entrepris à la Commission on relève 19 écoles permanentes; 14 écoles temporaires; 3 écoles agrandies; 6 écoles acquises et 2 résidences transformées en écoles.

MESURE D'EXCEPTION

Etant donné que plusieurs manuels conformes au nouveau programme du Comité catholique de l'Instruction publique manquent encore cette année, la Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé d'abonner tous les élèves des 6e et 7e années à la revue "L'élève et le Maître" au coût de \$25,000 pour 12,000 élèves. La Commission avait procédé de cette façon l'an dernier. Cependant, les Commissaires voient des dangers d'ordre pédagogique dans l'utilisation de cette revue qui aide et facilite de beaucoup le travail et de l'élève et du maître. On craint que ce soit trop facile et qu'on s'habitue à moins d'effort intellectuel par l'usage de cette revue, qui ne doit pas remplacer le manuel. Ces fascicules remplacent leçons et devoirs constituent une mesure d'exception en attendant que la pénurie de manuels, particulièrement en 6e et 7e années, disparaisse.

Selon la recommandation de l'Archevêché, deux visiteurs ecclésiastiques ont été nommés dans les personnes de MM. les abbés Raymond Dion et Paul Pépin.

La liste des écoliers non catholiques et non protestants compte cette année, 67 noms. Il s'agit surtout d'orthodoxes et on compte même des bouddhistes. Cette liste est déposée chaque année afin de permettre à la Commission de toucher les \$125 pour chaque élève à même les fonds de la taxe des neutres.

Le contrat pour la construction de la résidence des religieux à l'école Philippe-Aubert de Gaspé a été confié à la maison Proulx et Frère, au coût de \$87,750. La Commission a adressé des félicitations à son directeur général, M. Trefflé Boulanger, à l'occasion de son élection au poste de président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

Deuil chez les Oblates franciscaines St-Joseph

Jeudi, auront lieu les funérailles de la Révérende Soeur Marie-Emmanuel Dutilleul, professe de la Société des Oblates Franciscaines de saint Joseph.

Née à St-Henri de Lévis, elle décédait lundi dernier à l'âge de 84 ans, à la maison mère de la Communauté, à Bordeaux.

La R. Soeur Marie-Emmanuel (Marie-Lumina-Leatitia Dutilleul) était, avant son entrée en religion, membre de la Fraternité Ste-Elisabeth, à Montréal.

La dépouille sera inhumée au cimetière de la Côte-des-Neiges.

198 cas de mortalité sont dus à la négligence sur la route

(Me R-L Duckett, c.r., coroner)

La négligence, l'imprudence ou encore la stupidité pure et simple ont été la cause de la grande majorité des 198 morts violentes enregistrées dans le district métropolitain durant les trois derniers mois, selon une déclaration faite hier par Me Richard-L. Duckett, C.R., coroner du district, au cours d'une entrevue.

Le coroner Duckett, qui, en cette qualité, a présidé à des milliers d'enquêtes depuis 15 ans, a dit que les fatalités enregistrées sont dans la plupart des cas le résultat d'un manque de sens commun de la part des automobilistes, des piétons, des baigneurs et autres.

Il suffit de parcourir rapidement les statistiques de la Cour du coroner pour constater que les accidents de la route seuls ont causé 44 morts au cours des derniers trois mois écoulés.

On compte aussi 41 noyades, 38 chutes mortelles, 19 morts causées par des accidents d'aviation, 13 autres survenues dans des accidents de travail et 38 victimes d'autres accidents divers, notamment huit cas d'électrocution, quatre morts dans des incendies, deux cas d'empoisonnement, deux victimes de bagarres, deux autres d'accidents survenus à des traverses à niveau et une personne tuée par un tramway.

"Trop peu de gens estiment la valeur d'une vie humaine et se suggère la préparation d'un "catéchisme de la route" qui les éclairerait davantage", ajoute le coroner.

"Ce catéchisme devrait aussi souligner les règlements de la circulation et enseigner aux automobilistes les moyens les plus pratiques à adopter pour éviter les accidents de la route".

Le coroner blâme ensuite les marchands de véhicules âgés de moins de 21 ans, car dans la plupart des cas ces jeunes gens ne sont pas aptes à conduire des véhicules-moteurs, et ne peuvent en assumer la responsabilité. Plusieurs marchands ont recours aux jeunes, aussi, parce que ceux-ci se contentent de salaires moins élevés.

Me Duckett souligne encore le fait que dans bien des cas on confie des véhicules-moteurs à des jeunes gens de la campagne qui, en traversant les villes font fi de tous les règlements et deviennent une menace pour la vie des gens, particulièrement dans la métropole.

Le coroner fit aussi allusion pour les conducteurs en état d'ivresse. "Plusieurs personnes sont venues devant moi et ont admis avoir absorbé deux ou trois bouteilles de bière avant un mortel accident dans lequel elles étaient directement ou indirectement impliquées. Je sais par expérience et mes collègues tout comme moi, qu'un chauffeur n'est pas en possession de toutes ses facultés s'il a absorbé deux bouteilles de bière" conclut Me Duckett.

Une auto heurte un arbre à Ste-Rose: 3 morts, 1 blessé

L'auto filait à grande vitesse

L'excès de vitesse et l'imprudence semblent avoir été la cause d'un terrible accident qui a fauché trois vies hier soir à Sainte-Rose ouest, lorsqu'une automobile de vieux modèle a quitté la route pour aller s'arrêter sur un arbre de trois pieds de diamètre.

Les victimes sont: Gaston BERNARD, 25 ans, 2279, rue Panet, conducteur de l'auto; Lucienne LAFLAMME, 19 ans, de Sainte-Rose; Barthélémy BRETON, 25 ans, de Sainte-Rose, mère de Lucienne, qui a été blessé et conduit à l'hôpital Notre-Dame, où les autorités médicales déclarent qu'il souffre d'une fracture de la jambe et de contusions multiples. Son état n'est toutefois pas alarmant.

Un agent de la circulation provinciale stationné à Saint-Eustache, le constable Jean-Paul Labelle, a été témoin de l'accident après avoir lui-même été forcé de quitter la route pour éviter d'entrer en collision avec la voiture des victimes.

Selon ce policier, il revenait seul dans sa voiture, de Sainte-Rose, quelques minutes après sept heures, lorsqu'à Creek Beach, qui est situé à mi-chemin entre Sainte-Rose et Laval-Ouest, sur la route numéro 38, il vit venir en sens inverse une Ford décapotable de modèle 1931 qui filait à toute allure.

Le policier dut conduire sa voiture dans l'entrée d'un restaurant, pour éviter d'être frappé. Un taxi qui suivait a dû faire de même.

Voyant le danger que constituait cette auto sur la route, l'agent Labelle effectua immédiatement un virage en U et leur donna la chasse. Lorsqu'il rejoignit l'auto en question, il mit sa sirène en marche. Deux des occupants de l'auto prononcée, et quittait la route pour

se retourner, mais le chauffeur ne diminua pas de vitesse. L'instant d'après, l'auto passait par-dessus une petite côte suivie d'une courbe



GASTON BERNARD

aller s'écraser sur un orme de neuf pieds de circonférence à quatre pieds de la chaussée.

Sous la force du choc l'auto capota et prit feu. Ses quatre occupants se trouvèrent emprisonnés dans l'auto Seul un bras de Mlle Laflamme était perceptible à travers les débris de ferraille qui flambaient.

Une dizaine d'hommes qui accoururent immédiatement sur les lieux donnèrent un coup de main à l'agent Labelle, et l'auto fut soulevée et replacée sur ses quatre roues.

A l'aide de seaux d'eau on éteignit rapidement les flammes qui consumaient les débris pendant qu'un médecin et un prêtre étaient mandés sur les lieux.

Quelques secondes plus tard, le Dr Avila Desrochers, de Sainte-Rose constata la mort de trois des quatre passagers de l'auto qui avaient tous pris place sur le siège avant. Le survivant fut immédiatement transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Les curieux se massèrent si nombreux sur la scène de l'accident qu'on dut faire venir deux autres voitures de la circulation provinciale pour diriger la circulation. Pendant ce temps, l'officier en charge du quartier-général de Montréal de la Sûreté provinciale, le sergent-détective Jean-Paul Bessette, dépêchait le détective Roger Palement, de l'escouade des homicides à Sainte-Rose pour poursuivre l'enquête. Les corps des trois victimes ont été transportés à la morgue de Montréal pour fins d'enquête du coroner.

Création de...

(suite de la 1ère page)

Mgr John-F. Noll, évêque de Fort-Wayne, Ind., a été promu au rang de personnel d'archevêque sans changement au diocèse.

Le nouveau siège métropolitain de Hartford comprend les comtés de Hartford, Litchfield et New-Haven, qui comptent 378 prêtres diocésains et 31 prêtres appartenant à des communautés religieuses et dont la population est de 587,415 catholiques répartis en 168 paroisses.

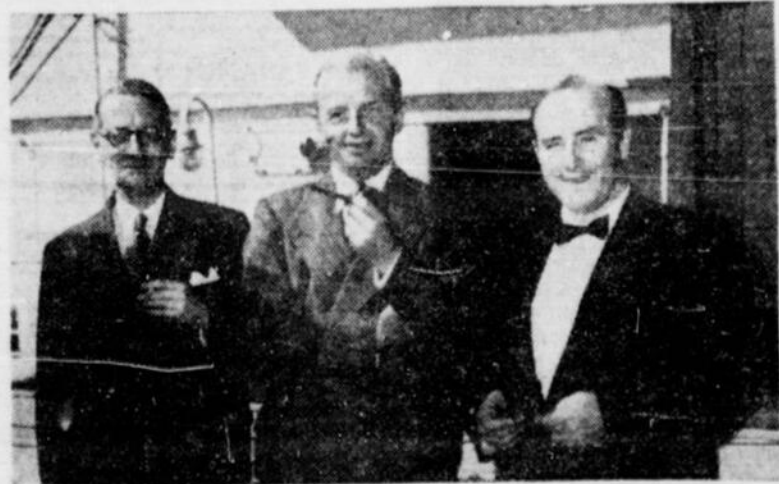
Le diocèse de Bridgeport consiste du comté de Fairchild desservi par l'église Ste-Augustine, cathédrale de Bridgeport. La population catholique de la région est de 216,563, organisée en 58 paroisses comprenant 136 prêtres diocésains et 10 appartenant à des communautés religieuses.

Le diocèse de Norwich, comprenant les comtés de New London, Tolland, Windham et Middlesex, possède 53 paroisses d'une population de 120,969 catholiques, 104 prêtres diocésains et quatre prêtres appartenant à des communautés religieuses et l'église St. Patrick est désignée comme la cathédrale.

L'archidiocèse et les deux diocèses qui couvrent le Connecticut de même que le diocèse de Providence, R.-I., sont transférés de la province archidiocésaine de Boston à la nouvelle province archidiocésaine de Hartford.

Les "dos mouillés"

HOUSTON, Texas. — Les autorités de l'immigration, à Houston, rapportent que les arrestations de "wetbacks", depuis le 1er juillet de cette année, s'élevèrent maintenant à 212. En comparaison d'un total de 200 pour les six premiers mois de l'an dernier, les arrestations pour la période correspondante, cette année, se sont élevées à sept cents. Les "wetbacks", ou "dos mouillés", sont des immigrants qui passent illégalement du Mexique aux Etats-Unis en traversant le Rio Grande à la nage... ou même en chaloupe.



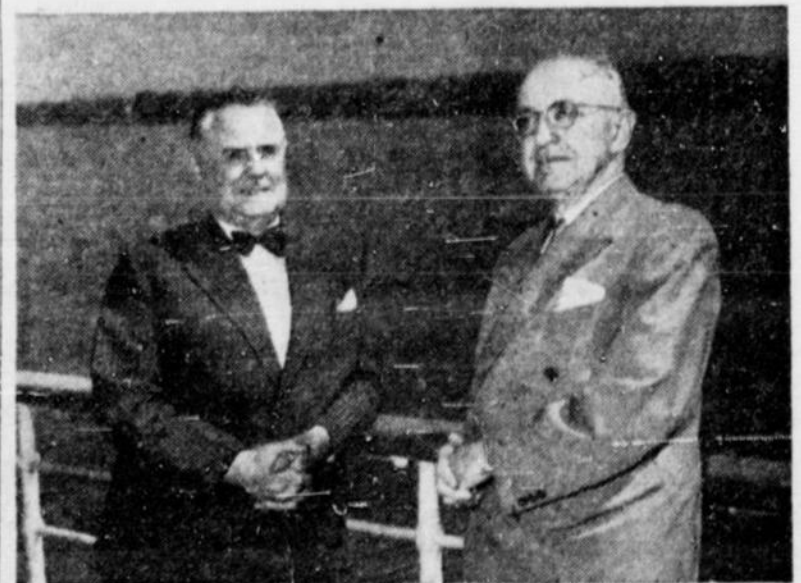
TROIS EXPERTS BRITANNIQUES en structures préfabriquées sont arrivés à Montréal hier à bord du paquebot "Empress of France". Ils feront une tournée de 12,000 milles à travers le Canada pour enquêter sur les possibilités du marché canadien dans ce domaine. Ce sont de g. à d.: M. J.-L. Lishman, technicien; M. W.-P. Lutyens, président; et M. A.-M. Gear, architecte-conseil, tous du "Groupe Arcon", une des plus grandes organisations britanniques en structures préfabriquées, qui a déjà fait des ventes pour plus de \$11,000,000 en 70 pays. (Photo Pacifique Canadien)

Incendie à la Morgue

Vers 7 h. 30 hier soir, les pompiers de la division centre ont été alertés pour combattre un commencement d'incendie qui venait de se déclarer dans une vieille bâtisse défective sise à l'arrière de l'immeuble actuel de la Morgue, rue Saint-Vincent, face au nouveau Palais de Justice.

Les sapeurs n'utilisèrent qu'une seule lance pour maîtriser les flammes qui avaient pris naissance dans un tas de rebuts. Quelques instants plus tard ils retournaient à leurs casernes.

La vieille bâtisse, qui fut légèrement endommagée, était autrefois utilisée pour la conservation des corps d'accusés ou autres défunts jusqu'à ce qu'ils soient réclamés par les familles intéressées.



REPRESENTANTS ECOSSAIS — M. Henry Gardner (à gauche) et sir Alexander McColl, membres de la mission commerciale écossaise au Canada (Scottish Council trade mission), étaient au nombre des passagers du paquebot "Empress of France" qui est arrivé à Montréal hier après-midi. "En premier lieu", a déclaré sir Alexander, "nous sommes intéressés à ce qui peut être fait pour le compte de l'Ecosse au Canada, et à enquêter sur les besoins des provinces des Prairies en ce qui concerne les produits manufacturés et autres marchandises pouvant être fournis directement par les firmes écossaises ou par des succursales de ces firmes au Canada". (Photo Pac. Canadien)

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les rumeurs de la ville

L'éminent violoniste français Jacques Thibaud n'est plus ! Il est mort accidentellement, comme sa compatriote Ginette Neveu, dans l'écrasement d'un aérobus d'Air-France. Avec lui disparaît l'une des grandes vedettes internationales du violon. Son nom fut, en effet, associé aux plus grands. Les Montréalais mélomphiles se souviendront de ses nombreuses apparitions entre les deux guerres, particulièrement de son concert conjoint avec Pablo Casals, un géant du violoncelle et le pianiste français Alfred Cortot. C'était à l'époque où Louis-H. Bourdon présentait les plus grands artistes. Jacques Thibaud comptait de nombreux amis à Montréal. A chacune de ses visites, il ne manquait jamais de se rendre chez notre Camille Couture, violoniste-luthier. Il jouait d'ailleurs parfois sur un violon Couture qu'il trouvait merveilleux de sonorité. Le maître français possédait aussi plusieurs instruments précieux, notamment un Stradivarius. On se demande si la mort accidentelle de Jacques Thibaud n'entraîne point la perte de ses violons rares. Au violon, Jacques Thibaud était surtout réputé pour le velours de sa sonorité et la finesse toute française de son jeu.

NOTES. — La critique des critiques n'est pas nouvelle. Elle se manifeste périodiquement. Toujours il se trouve quelqu'un pour mettre en doute la valeur des articles de critique parus dans nos journaux, nos magazines, revues, etc. Jusqu'à un certain point, on a raison parfois de douter de la compétence de certains scribes à juger des oeuvres musicales, dramatiques ou littéraires. Mais en général, ceux qui se sont voués au métier de critique ne l'ont pas fait sans goût pour l'Art, ce qui est déjà une excellente disposition.

UN EMPÊCHEMENT. — Peu de chroniqueurs consentiraient de sang-froid, à gloser sur des matières aussi délicates, sans y être poussés par leur culture qu'ils sont désireux d'augmenter de jour en jour. La critique est devenue un domaine hautement spécialisé et seuls y persistent, ceux qui sont qualifiés au départ. La critique n'est pas une tâche, une corvée que l'on puisse imposer à un rédacteur. Elle fait plutôt l'objet d'un choix libre.

REPROCHE. — On reproche au critique de passer des jugements sommaires sur les oeuvres ou les interprétations. Mais le critique ne pourrait-il pas reprocher aux littérateurs, aux dramaturges et musiciens d'être bien peu empressés de porter copie de leurs oeuvres à son attention immédiate ? Comment voulez-vous par exemple que sans avoir en mains la partition d'une oeuvre musicale, le manuscrit d'une pièce de théâtre, non éditée, un critique puisse se prononcer autrement que superficiellement ?

LE QUOTIDIEN. — Il ne faut pas oublier que dans un quotidien, la critique tient autant de l'information que de l'étude des oeuvres. Bien des compositeurs, interprètes ou auteurs risqueraient de passer inaperçus si des journalistes qui se doivent de suivre le mouvement artistique à titre d'événements courants, n'avaient parlé d'eux. On ne reviendra pas sur l'atmosphère un peu spéciale dans laquelle le papier du critique attaché à un quotidien doit être rédigé. Manque de temps, abondance de matières, contingences d'ordre commercial (annonces, impresarios, désir du public d'être informé le plus vite possible ce qui veut dire le lendemain du récit ou de la représentation théâtrale, c'est de tout cela que doit tenir compte le journaliste qui travaille dans le secteur artistique.

PAS MEILLEUR. — D'ailleurs les impressions les plus fraîches sont souvent les meilleures. Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'une critique serait plus sérieuse parce que son rédacteur aurait mis quinze jours ou un mois à la rédiger. Elle resterait quand même l'expression d'un seul homme, une opinion entre mille. Il y aurait peut-être moins de fautes d'orthographe dans le texte, mais la critique n'en serait pas plus définitive.

L'HOMME DE L'EXTERIEUR. — Quant à faire faire la critique par des spécialistes, musiciens, littérateurs, serait-elle moins sujet à caution ? Quand on sait comment on se mange en salade dans certains milieux musicaux ou littéraires, on doute fort de l'impartialité des textes. Si on veut faire des arts, une série de petites chapelles à l'usage d'une élite enfermée dans une tour d'ivoire, que l'on fasse faire la critique par des musiciens ou des dramaturges. Mais si on veut répandre les arts dans le public, que l'on continue à faire confiance aux journalistes préposés aux pages artistiques, ceux-là étant moins engagés dans le débat, pourront donner un aperçu plus lucide de la question.

On tournera bientôt dans le parc national Jasper "The Human Beast", basé sur une histoire française ayant comme décor des scènes alpestres. Plusieurs scènes seront tournées autour du village de Jasper et le long de la ligne du Canadien National, entre Jasper et Edson.

VERGOR



AU SEVILLE — Les merveilleux "Four Aces" chanteurs populaires qui entrent dès demain à l'affiche du Seville.



"NIGHT PEOPLE" — L'un des acteurs les plus populaires aujourd'hui en Allemagne est Gregory Peck que l'on voit ici dans une scène du film "Night People" avec l'actrice suédoise Anita Björk. Peck joue ici le rôle d'un lieutenant-colonel de l'armée américaine et nombreux sont les curieux qui s'assemblent pour le voir jouer quand on tourne dans les rues de Berlin.

Les merveilleux Four Aces au théâtre Séville demain

Le quatuor vocal des Four Aces, dont la réputation est aujourd'hui bien établie sur ce continent, sera la vedette du prochain spectacle commençant, demain, jeudi, au théâtre Séville; un spectacle qui comprendra en plus le violoniste virtuose, Phil Ramone, un artiste qualifié de prodige à l'âge de quatre ans qui a fait ses débuts professionnels à l'âge de six ans et qui jouait devant la royauté, à Londres, à l'âge de 16 ans; June et Martin Barrett, un jeune couple de danseurs qui donne un tour de danse rempli de fraîcheur; le numéro de magie par Cleopatra et sa compagnie; et le comédien toujours bien applaudi à Montréal, Lou Daley, qui agira en même temps comme maître de cérémonies.

A l'écran, en plus des sujets courts, le théâtre Séville présente un film qui aura le don de faire rire, "No Holds Barred," avec le groupe des Bowery Boys.

LES FOUR ACES

Il faut dire un mot de l'ascension vraiment remarquable du quatuor des Four Aces dans le monde des amusements en Amérique à la suite de leur enregistrement sur disque de la chanson "Sin" qui les a lancés dans le public.

Les Four Aces se sont organisés en quatuor, il y a quelques années, après qu'Al Alberts eut terminé un stage de trente-huit mois dans la marine américaine. Dans le service, il avait rencontré Dave Mahoney, un trompettiste et saxophoniste de première classe et un concitoyen d'Alberts. Ils décidèrent de former un ensemble avec Sod Vocco, également trompettiste, et Lou Silvestri au tambour. Ce fut la naissance de l'ensemble des Four Aces.

Tous demeuraient dans la région de Philadelphie. Après avoir débuté en jouant à temps perdu ici et là, dans la région, ils obtinrent un contrat et demeurèrent pendant trois ans au fameux "Ye Old Mill" dans l'historique localité de Concordville. C'est là qu'ils rencontrèrent deux jeunes chansonniers, George Hoven et Chester Hull, qui venaient d'écrire une nouvelle ballade et qui demandèrent aux Four Aces d'en faire un arrangement et de l'interpréter. La chanson fut intitulée "Sin" et elle remporta tellement de succès qu'elle était plus en demande que les chansons d'alors sur le "Hit Parade".

Quant au Four Aces, ils réalisèrent qu'ils pouvaient gagner plus en popularité comme ensemble vocal que comme instrumentiste. La chanson enregistrée sur disque se vendit, en quelques semaines, à 15,000 exemplaires. Peu après, les Four Aces enregistraient pour Decca le fameux "Tell Me Why", lequel incidemment,

a été composé par eux. D'autres grands succès firent suite à ces deux premiers, entre autres, "False Love", "Orfan Grinder's Swing", "La Rosita" et "My Devotion", autant de chansons que les Four Aces seront heureux d'interpréter pour leurs admirateurs au théâtre Séville à partir de demain.

Griffith honoré au ciné-club de Saint-Laurent

L'événement artistique de la saison est sans aucun doute la présentation par le Ciné-Club de Saint-Laurent, de l'extraordinaire film de Griffith, "La Naissance d'une Nation" ("Birth of a Nation").

Cette oeuvre d'une incomparable puissance raconte comme le fera vingt ans plus tard "Autant en emporte le vent", le conflit tragique et sanglant dans lequel s'affrontèrent les deux moitiés des Etats-Unis au siècle dernier. Pour la première fois, c'était le 8 février 1915, on prit conscience de la réalité du cinéma en tant que moyen d'action politique. Le film obtint un succès sans précédent et reste encore aujourd'hui une oeuvre maîtresse dans l'histoire du cinéma. En effet personne avant D. W. Griffith, dans cette production, n'avait mis en oeuvre et apporté à l'écran tant d'éléments techniques, dramatiques et artistiques nouveaux. Cette époque connaissait déjà le règne des stars prétentieuses et rêtives, aux cachets fabuleux. Cependant Griffith qui désirait un jeu dépouillé et simple, avait engagé pour son film une série de comédiens plus ou moins inconnus du jour au lendemain, se révélèrent vedettes: Walthall, Mae Marsh, Wallace Reid enfin l'étonnante Lillian Gish au visage

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S—"Shane": 10.05, 12.20, 2.38, 4.50, 7.05, 9.25.
PALACE — "The Juggler": 10.30, 12.45, 3.05, 5.20, 7.40, 9.55.
CAPITOL — "Pick Up On South Street": 10.10, 12.30, 2.55, 7.40, 10.00.
PRINCESS—"Second Chance": 10.35, 12.50, 3.05, 5.25, 7.40, 10.00.
ORPHEUM — "Siren of Bagdad": 12.15, 2.45, 5.10, 7.40, 10.10. "Face Behind the Mask": 1.30, 3.55, 6.25, 8.50.
IMPERIAL — "Count the Hours": 11.15, 1.55, 4.40, 7.20, 10.00. "Below the Sahara": 10.00, 12.40, 3.20, 6.00, 8.40.
ALOUETTE — "Riz Amer": 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
SAINT-DENIS — "Andalousie": 12.00, 3.20, 6.30, 10.00. "Drame au Vel D'Hiv": 1.30, 5.00, 8.25.
CINEMA DE PARIS—"Les Miracles n'ont lieu qu'une fois": 11.50, 2.15, 4.40, 7.05, 9.30.

poétique et douloureux d'enfant martyr qui, avec sa soeur Dorothy, allaient pour de longues années, devenir ses interprètes préférées.

"Birth of a Nation" sera pour tous les cinéphiles une révélation, et de plus une aubaine; il sera projeté tous les soirs en l'Auditorium de St-Laurent à partir du 17 septembre. Au même programme, une série d'aventures de Chaplin groupées en un inoubliable festival.

LOEW'S 2e semaine
"SHANE"
(en technicouleur)
Alan LADD — Jean ARTHUR

2e semaine **CAPITOL**
"PICKUP ON SOUTH STREET"
Rich. WIDMARK — Thelma RITTER

IMPERIAL A l'affiche
"COUNT THE HOURS!"
aussi
"BELOW THE SAHARA"

A l'affiche **PALACE**
"THE JUGGLER"
Kirk DOUGLAS — Milly VITALE

PRINCESS 2e semaine
"SECOND CHANCE"
(en trois dimensions)
(en technicouleur)
aussi
"WALT DISNEY'S MELODY"
(en trois dimensions)

A l'affiche **ORPHEUM**
"SIREN OF BAGDAD"
(en technicouleur)
aussi
"The face behind the mask"

ALOUETTE A l'affiche
"RIZ AMER"
Silvana MANGANO
aussi
"PYRAMIDES ET TRAPEZES"

THEATRE
"LE CANADIEN" A l'affiche
Fernandel dans
"COIFFEUR POUR DAMES"
aussi
"A TOUT PECHE MISERICORDE"

SALLE CLIMATISÉE
Cinéma de Paris 4e semaine
"LES MIRACLES N'ONT LIEU QU'UNE FOIS"
Alda VALLI — Jean MARRAIS

ST-DENIS Climatise
TRIOMPHE du chant et de la couleur!
LUIS MARIANO
Andalousie
Le programme écrit par
Claude FARRELL
"Drame au VEL D'HIV"

Mots Croisés de la "Patrie"

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												

HORIZONTALEMENT

- 1—Action de s'endetter.
- 2—Le premier magistrat d'une ville — Mettre à sec.
- 3—Pronom neutre anglais — Nuança.
- 4—Amarer un câble à l'organe de l'ancre.
- 5—Contenir — Créatures.
- 6—Equerré — Conjugaison — Sans ornement.

VERTICALEMENT

- 7—Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux — Ce qu'il y a de meilleur.
- 8—Possessif — Ile de l'Atlantique.
- 9—Noeud de fixation d'un câble sur une ancre.
- 10—Conjonction négative — Fille d'I-nachos.
- 11—Obliques.

Solution du problème d'hier

C	R	E	P	I	T	E	M	E	N	T
L	O	D	E	N	H	U	M	E	R	
A	E	R	O	S	C	U	R	E		
P	I	N	S	O	U	I	O	S		
O	N	E	S	T	L	L				
T	O	T	U	T	A	P	I	S		
E	U	R	E	M	E	R	G	S	A	
M	I	A	N	A	M	I	E	R	A	
E	N	O	N	E	E	R	G			
N	O	S	E	N	T	E	L			
T	U	E	R	I	S	E				

Figure de l'écran

Giselle Pascal

(par Jean QUEVAL)

(S.I.F.). — Une jeune femme est remarquée par un metteur en scène qui lui donne sa première chance; et la voilà partie pour une carrière où rien tout d'abord ne la distingue. Le schéma est classique. Giselle Pascal parut s'y conformer. Elle fut découverte par Marc Allégret à Cannes. Peut-être convient-il d'observer qu'elle ne s'y trouvait pas en oisive. Car elle est née là, où son père exerce le métier d'importateur.

Elle poursuivait à l'époque des études de droit commercial après plusieurs années dans un collège suisse. Marc Allégret lui confia le rôle d'une jeune provinciale dans "L'Arlésienne". L'absence d'affectation qu'elle apportait dans ce rôle la fit remarquer. Sa carrière était commencée. Mais, soit qu'elle n'ait pas pris conscience de toutes ses possibilités de comédienne, soit qu'elle ait été médiocrement dirigée, elle demeura pendant quelques années parmi le peloton des jolies jeunes femmes aux manières séduisantes. Il serait injuste de lui en tenir rigueur. Car une comédienne ne peut pas valoir plus que les rôles qu'on lui offre.

VIE

Quoi qu'il en soit, ce début de carrière fut abondant, et Giselle Pascal apportait à chaque rôle un don de vie, une présence, mal employés. On la vit dans la Vie de Bohème, Plume au Vent, La nuit du diable, Lunegarde, la Petite Chocolatière, Véronique, etc...

AVION A CREDIT

Puis Jean Dréville fit appel à Giselle Pascal, pour incarner Hélène Boucher. Celle-ci, jeune modiste, apprit à piloter à force de persévérance et grâce à l'aide de ses camarades masculins. Elle brisa un avion à crédit qui se brisa au cours du premier raid qu'elle tenta — Paris-Saigon-Paris. Sauvée par miracle, nullement découragée, elle emprunta un autre appareil et battit le record d'altitude. Le 11 août 1934, elle améliora le record du monde de vitesse, hommes et femmes à la moyenne de 445 kms à l'heure, après avoir atteint, sur l'un des passages, la vitesse de 463 kms. Elle avait vingt-six ans. Trois

mois plus tard, elle se tuait au cours d'un vol d'entraînement.

C'est cette vie que relate "Horizons sans fin", le film de Jean Dréville. Je ne suis pas un fanatique des biographies au cinéma. Presque inévitablement, elles grossissent les effets et sacrifient à la convention. Il faut que le héros ou l'héroïne soit pourvu de toutes les vertus. Les producteurs ne paraissent pas s'arrêter au fait que toute vie transcendée au service d'un idéal suppose une lutte intérieure et que soient domptés les défauts qui détourneraient de son projet le héros ou l'héroïne. Par là, ils suppriment le conflit qui fait la seule vraie grandeur de leur sujet. "Horizons sans fin" est le film biographique récent le moins marqué de ce défaut. En outre, il est documentairement scrupuleux et humanement émouvant. De cela, Jean Dréville est le premier à dire qu'il faut être reconnaissant dans une grande mesure à Giselle Pascal, son interprète.

Cette réussite est d'abord due à la conviction et à la pudeur avec lesquelles Giselle Pascal a abordé le rôle. A un journaliste qui lui demandait ce qu'elle pensait d'Hélène Boucher, elle répondit simplement: "Elle a vécu, elle a été aimée et admirée. Je ne peux vraiment rien dire d'elle. Ce serait prétentieux et bête".

PUDEUR

Telle est la pudeur de Giselle Pascal. Mais de quelle conviction intérieure elle s'accompagne, c'est ce que dit l'histoire du tournage. Comme on sait, il n'est pas indispensable que la comédienne chargée d'interpréter semblable rôle soit elle-même une aviatrice. Il est même habituel que l'actrice soit doublée par une spécialiste, chaque fois qu'elle doit affronter une technique inconnue d'elle et impliquer quelque danger. Mais Giselle Pascal voulut authentifier son rôle en s'identifiant à son modèle du plus près qu'elle put. Elle ignorait tout de l'aviation; elle apprit à piloter. Les scènes aériennes furent, de ce fait, tournées les dernières, afin que l'actrice pût y apporter le maximum de confiance, et afin d'écarter tout risque inutile. Il n'y eut que les passages d'acrobatie où elle ne pilota pas elle-même. Mais elle prit néanmoins place à bord d'un appareil à double commande où elle occupait le poste arrière. Elle pouvait ainsi déclencher l'appareil de prise de vues après répétition de la scène au sol, selon les directives

de Jean Dréville. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il était impossible à ce dernier d'exiger d'elle davantage.

COMÉDIENNE

Cette jeune fille au regard clair, s'égalait également révélée pleinement comme comédienne. au cours du film, et il faut lui souhaiter de ne plus descendre au-dessous de ce qui est son légitime niveau. Je crois qu'il est des actrices douées pour un plus vaste registre. Mais je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup pour ajouter, à l'actrice, une qualité humaine aussi belle. Jean Dréville dit de ce qui la caractérise, c'est la gentillesse sans affectation et la distinction naturelle. Giselle Pascal, au noble sens du mot, est une dame Elle peut donc apporter à l'écran quelque chose de déplorablement rare. Aussi faut-il lui souhaiter une carrière digne de la hauteur qu'elle impose totalement dans "Horizons sans fin". Tous ceux qui connaissent cette jeune femme simple, intelligente, et riieuse, seraient navrés que le cinéma lui refusât la carrière dont elle est digne et que ce rôle lui ouvre avec éclat.

Artistes de renom au Forum, avec 'Hippodrome' 1954

On a déjà dit beaucoup de bien au sujet du formidable spectacle "Hippodrome de 1954" qui tiendra l'affiche du Forum du 15 au 20 septembre prochain. Les amateurs de beaux spectacles savent déjà en effet qu'ils assisteront alors à quelque chose d'absolument nouveau et différent quand ils applaudiront les majestueuses Fontaines Dançantes et quand ils seront tout simplement mystifiés par le "Ballet Englouti". On peut dire en effet que l'un ou l'autre de ces deux numéros extraordinaires vaudra à lui seul le prix d'admission et les eaux dansantes (Dancing Waters) pour leur part, ont déjà montré qu'elles avaient plaisir de façon parfaite à de milliers de gens comme ce fut le cas au Radio City Music Hall quand plus d'un million de personnes furent pleinement émerveillées par ces fontaines d'eaux dansantes et lumineuses qui sont vraiment un régal pour la vue.

Il ne faudrait pas croire toutefois que ces deux attractions toutes nouvelles et différentes formeront à elles seules le spectacle "Hippodrome". Loin de là et le producteur Harold Steiman a voulu se surpasser cette année en s'assurant les services d'une douzaine d'artistes européens et américains de grande réputation. Ainsi, on aura hâte de voir la jolie et talentueuse ballerine Patricia Cowman qui sera accompagnée d'un corps de ballet formé de jolies jeunes filles qui sont naturellement d'excellentes danseuses. On sera étonné par la magie du célèbre jongleur Siski qui en sera à ses débuts en Amérique après avoir étonné des millions de Parisiens depuis plus d'un an aux fameux clubs Bal Tabarin et Moulin Rouge. Il en sera de même pour les Rhonwells, fameux acrobates suédois qui émerveilleront sans doute. Que dire du comédien connu du monde entier, Larry Griswold, qui vous fera rire aux larmes et des trapézistes experts, Owen Johnson, qui sont à la fois des fameux comédiens eux aussi? Il y aura enfin quelques numéros de patinage fournis par les 36 gracieuses patineuses des "Skating Vanities" avec en vedette la jolie Nancy Parker, avec le couple Mirelli-Buchanan et avec la jeune championne Gale Locke, une nouvelle venue qu'on dit absolument sensationnelle sur les roulettes de bois. Vraiment, il sera très divertissant d'assister au merveilleux spectacle "Hippodrome", au Forum sous peu.

Rançon de \$75,000

BOSTON. — L'avocat Clarence A. Barnes, ancien procureur général, sera l'avocat du Dr Brunelle dans l'affaire d'extorsion de \$75,000 au médecin pour le faire évader de la prison. Les détectives disent que le médecin a versé \$5,000 à un avocat pour ses services, puis que l'avocat voulut \$20,000 par la suite. Un racketeer de Boston eut vent de la chose et aurait menacé le médecin d'avertir les autorités fédérales s'il ne payait la rançon exigée.

La bibliothèque du Parlement est en voie de restauration

OTTAWA, 2 — (P.C.F.) — Le travail se poursuit à bonne allure à la bibliothèque du parlement. Un incendie qui y éclata l'an dernier endommagea assez considérablement l'édifice de 86 ans et 75,000 des 500,000 livres qu'il contenait.

Le ministère des Travaux publics se propose de renouveler la plus grande partie de la charpente de bois, de même qu'une partie de la toiture métallique. Des renforcements d'acier s'ajouteront aussi au dôme qui supporte une flèche de 140 pieds.

Quant les travaux seront terminés, probablement à l'automne de 1954, l'édifice de style "gothique canadien" présentera à peu près le même aspect qu'il avait avant l'incendie du 4 août 1952. La première bibliothèque du Canada réintégrera alors ses pénates. Ses livres sont actuellement logés aux édifices de la Cour suprême et de la Frappe des billets de banque.

L'incendie n'eut rien de bien sensationnel et la rénovation n'en a guère non plus. Le feu se déclara vers deux heures du matin, à la suite apparemment d'un court-circuit à la base de la flèche. Les pompiers eurent lutter durant 12 heures après que les flammes se furent communiquées à la charpente de bois.

Elles s'échappaient de temps à autres à travers le dôme et il y avait de la fumée à profusion, mais, dans l'ensemble, ce fut une lutte sans incident dramatique entre les langues de feu et les pompiers, montés sur de longues échelles, qui arrosaient les poutres transformées en tisons.

Les tonnes d'eau ainsi déversées causèrent de graves dommages aux trois galeries de livres qui couraient autour de l'édifice circulaire, et cette eau s'infiltra ensuite jusqu'au sous-sol, où s'entassaient aussi des milliers de volumes.

Le travail de sauvetage commença immédiatement. Les bibliothécaires et les employés des Travaux publics transportèrent quelque 75,000 livres et fascicules dans les corridors du Parlement et de la Cour suprême, où ils furent exposés au jeu d'éventails électriques qui les asséchèrent.

On a craint pendant quelque temps que la moisissure n'endommage gravement ces livres, mais la méthode d'assèchement employée prévint ce danger. Les livres furent reclassés — on s'aperçut qu'il fallait en relier plusieurs de nouveau — mais qu'en fin de compte, à peine une couple de cents d'entre eux restaient hors d'usage.

La reliure et autres moyens de remettre aux livres leur forme première se poursuit et les autorités espèrent que la tâche sera terminée en même temps que la rénovation de la bibliothèque.

L'édifice des livres se rattache au corps central du parlement, du côté nord, en face de la rivière Outaouais. Son dôme est flanqué de contre-boutants semblables à ceux d'une cathédrale et sa flèche en fait l'une des bâtisses les plus remarquables au Canada. C'est une grande attraction pour les touristes.

La bibliothèque est la seule par-

tie des édifices parlementaires qui ne disparut pas dans le grand incendie de 1916, alors qu'on parla de sabotage.

Les parties qui seront remplacées lors des présentes réparations comprennent le toit de cuivre du dôme, la tôle galvanisée de la flèche et les clochetons de bois qui l'entourent.

Les poutres de bois que le feu endommagea sous le dôme seront remplacées et les poutres d'acier qui supportent l'édifice seront renforcées.

On remplacera aussi la plupart des panneaux de chêne qui entourent la salle, comme aussi le plancher d'acajou et de bouleau, grandement gauchi par l'eau.

150 enfants, guéris de leur tuberculose, retournent à l'école

QUEBEC, 1er. (D.N.C.) — Comme des milliers d'autres enfants, les petits "campeurs" de la ligue antituberculeuse de Québec reprennent aujourd'hui le chemin de l'école. Mais bien habile, celui qui saura les distinguer de leurs condisciples. Les maîtres eux-mêmes s'y tromperont. Au lieu d'une jeannette ou d'un pierrot maigrichets, craintifs, toujours à l'écart des jeux bruyants, on leur rend presque des athlètes, hardis à la récréation comme ils le seront au travail.

Miracle tiré à cent cinquante exemplaires et qui se renouvelle pour la trente-quatrième fois. Cette année, soixante-quinze garçons ont passé la belle saison au préventorium du chemin Saint-Louis, et autant de fillettes, partagées en deux groupes, à la colonie Sainte-Claire d'Assise. A l'un et à l'autre endroits, même soleil, bain quotidien à la piscine, exercices et amusements variés, couvre-feu observé comme il ne l'est nulle part en ville, enfin, outre la visite médicale régulière, surveillance physique et morale de tous les instants sous la direction des religieuses de Saint-Vincent de Paul et de monitrices recrutées parmi les étudiantes de notre grande université Laval.

Après huit semaines de ce régime, la pesée réglementaire ne pouvait qu'accuser de véritables perturbations. N'osant en croire leurs yeux, des infirmières se risquèrent à leur tour sur la balance; elles seules avaient conservé leur ligne.

Une fête charmante a marqué la clôture des vacances. En présence de leurs parents, campeurs et campeuses ont révisé les chants harmonieux qu'on leur avait appris. Et tous ont reçu un cadeau pratique, sous la forme d'une jolie plume, incitation à mieux faire leurs devoirs de classe.

GAZON LA...

la vie
STUMORISTIQUE

Restons
français

OBSTINATION RÉCOMPENSÉE

L'impresario Canetti, manager des plus grandes vedettes du moment, est coincé l'autre jour dans son antichambre, par un jeune artiste qui ne veut pas le lâcher sans la promesse d'une entrevue.

—Impossible, déclare d'un ton sec M. Canetti. Mon carnet de rendez-vous est pris pour trois ans. Alors, regardez le calendrier et revenez me voir lorsque les trois ans auront écoulés.

—Je n'y manquerai pas, monsieur, dit l'autre avec empressement. Mais, devrai-je me présenter le matin ou l'après-midi?

—Désarçonné, M. Canetti reçut le jeune obstiné tout le suite.

ELLES GAGNENT

Grand-mère à son petit-fils, sept ans, qui joue aux cartes: p
—Mais tu triches, mon petit!
—Oui, grand-mère.



—Et elle s'accompagne elle-même: un malheur n'arrive jamais seul.

—Tu ne sais donc pas ce qui arrive aux personnes qui trichent?
—Si, grand-mère, elles gagnent!
JEAN RIGOLE

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. Leslie & Co.

Table listing various mining stocks with columns for 'Offre' and 'Dem.' and prices.

Prix stables au marché du bétail

(P.C.F.) 2. - Les arrivages comprenaient hier 219 bovins, pour la plupart des bouvillons de qualité commune et moyenne...

Les premières ventes enregistrées sur les veaux rapportaient des prix stables comparativement à ceux payés lundi.

Les porcs demeurent stables à \$33 pour ceux de la catégorie A, les truies \$21.

Total des offres de lundi: 853 bovins, 776 veaux, 1,013 agneaux et moutons, 734 porcs.

Total des arrivages de mardi: 291 bovins; 81 veaux; 15 agneaux et moutons; 59 porcs.

Lundi, 7 septembre, Fête du Travail, les deux marchés à bestiaux de Montréal, seront fermés toute la journée.

Prix des grains

Cours fournis par G. E. Leslie & Co.

Table showing grain prices for Winnipeg and Chicago, including 'Ouv.', 'Haut', and 'Ferm.' columns.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Table of stock prices for the Montreal Exchange, listing various companies and their share prices.

Bourse de Montréal

Raffermissement des cours et gains fractionnaires en place locale.

La tendance à la baisse des cours manifestée hier ne s'est pas maintenue, durant la matinée, en place locale. Les échanges ont été peu actifs mais le ton était plutôt à la hausse.

Sur 219 émissions transigées hier, 92 ont baissé, 43 ont gagné du terrain et 84 n'ont pas varié.

Bourse de New-York

Le marché poursuit sa marche ascendante. - Gains fractionnaires.

NEW-YORK 2. (PA). - Le marché américain a débuté à la hausse aujourd'hui mais les gains n'étaient qu'en faible majorité sur les reculs.

La moyenne de 60 valeurs, compilée par la Presse Associée, a haussé de 70 cents à \$103.10 hier.

Bourse de Toronto

TORONTO, 2. (PC). - Durant la matinée, les cours ont de nouveau accusé une tendance à la baisse dans un marché lent.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 2. (PC). - Le dollar canadien a baissé de 1-32 de cent à une prime de 19-32 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York.

Assemblée spéciale de John A. Lang

La Bourse de Montréal apprend de John A. Lang & Sons Limited qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires sera tenue à Kitchener, Ontario, le 14 septembre prochain, à 2.30 p.m.

Importations élevées de rayonne et de nylon

Les importations de tissus synthétiques fabriqués, en provenance des Etats-Unis, se maintiennent à un haut niveau en mai.

Bourse Canadienne

Table of stock prices for the Canadian Exchange, listing various companies and their share prices.

MINES

Table of mining stock prices, listing various mining companies and their share prices.

RULES

Table of exchange rates and other financial data, including 'Haut', 'Bas', and 'Ferm.' columns.

Emission vendue par Maniwaki

Le village de Maniwaki, dans le comté de Gatineau a vendu une émission de \$186,000 d'obligations par séries vingt ans.

C'est en décembre 1951 que la municipalité avait effectué sa transaction antérieure sur le marché des obligations.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

Table of oil and petroleum stock prices, listing various companies and their share prices.

Bourse des mines

Table of mining stock prices, listing various mining companies and their share prices.

Le contrôle de Quebec Copper passe à la East Sullivan M.

Le contrôle de Quebec Copper Corporation Limited vient de passer à East Sullivan Mines Ltd. Le conseil d'administration se composera de M. Pierre Beauchemin, président et directeur gérant de East Sullivan, qui devient le nouveau président; M. Bryan W. Newkirk, vice-président; MM. Jean-Beauchemin, Joseph-A. Beauchemin et Hector-A. Racine, directeurs.

Bruck Mills Limited

M. Robert J. Bruck, vice-président exécutif de Bruck Mills Ltd, annonce que la compagnie a été nommée seule représentante de Deering, Milliken and Co., de New-York, au Canada et lui a accordé des brevets pour la fabrication du Millium, tissu de métal isolant.

Dans le monde de l'assurance-vie

L'Association des Assureurs-vie du Canada vient d'annoncer aujourd'hui, à Toronto, qu'un groupe de Montréalais a passé avec succès le troisième examen annuel et final qui leur confère le titre et les fonctions de membres agréés de l'Association des Assureurs-Vie du Canada.

Ces Montréalais sont parmi les 101 membres de l'Association au Canada qui ont remporté cet honneur à la suite d'examen, qui ont eu lieu au mois de mai dernier et dont les résultats furent révélés aujourd'hui. Cette année, plus de 600 candidats ont participé par écrit aux examens de première, deuxième et troisième année.

Les études qui mènent au titre de C.L.U. (Chartered Life Underwriter) s'étendent présentement sur une période de trois ans. Les membres qui suivent ces cours, tel le groupe mentionné plus haut, sont guidés dans l'étude des matières inscrites par un cours supplémentaire qui leur est dispensé par l'entremise de l'École de Commerce de la ville de Québec.

Les sujets requis comprennent les principes et la mise en pratique de l'assurance-vie, la loi de l'assurance-vie, la souscription de l'assurance-vie et l'art de la vente, la psychologie, l'administration financière, le français commercial, l'administration des successions et l'assurance commerciale.

Le groupe de nouveaux diplômés comprend: MM. Lucien Blair, Industrial Life; Cecil-A.-D. Carter, Sun Life; Jean-Pierre Desmarais, Industrial Life; Claude Forest, Industrial Life; J.-Gérard Fortin, Crown Life; Gérald-J. Heffernan, Industrial Life; George-A. Irvine, North American Life; André Laliberté, Alliance Nationale; C.-J. Pike, Sun Life; Lionel Potéchin, Mutual Life; Jean-Paul Richard, Industrial Life; L. Rodman, Sun Life; William-A. Wier, Sun Life; L.-O. Laroque, Industrial Life, de Sorel, P.Q.

Hausse des grains au marché de Winnipeg

WINNIPEG, 2. (PCF) — Le prix de tous les grains a monté hier au cours d'un marché actif à la Bourse de Winnipeg.

L'orge a reçu une bonne demande commerciale cependant que les acheteurs américains ont acquis de l'avoine. Les prix du seigle ont reflété la tendance du marché de Chicago et ont progressé. Des industriels et des maisons d'entrepôt se sont intéressés au lin.

Les prix du blé No 2 ont monté d'un cent cependant que le blé domestique et le blé de l'accord international demeuraient inchangés.

Travaux miniers de Beta Gamma Mines

Il ressort du rapport de M. T. Trottier, secrétaire-trésorier de Beta Gamma Mines Ltd, qu'il a été décidé unanimement, au cours d'une assemblée des administrateurs de la compagnie tenue le 27 août 1953, de reprendre immédiatement les travaux de creusement de puits sur la propriété de la mine, située dans la région de Beaverlodge.

On avait commencé à forer le puits au commencement de l'année, mais, par suite de l'impossibilité d'avoir la machinerie nécessaire, les activités furent suspendues en attendant la construction du chemin, reliant la mine à Uranium City. Maintenant le chemin de l'outillage acheté a, déjà, été transporté sur la propriété — il provenait de Port Bushell. Le solde de l'outillage sera transporté sur les terrains de la compagnie, avant l'hiver.

Les opérations de l'année au diamant se poursuivent sur la propriété et l'on est en train d'examiner les dernières découvertes. Le résultat de l'échantillonnage sera connu, sous peu.

Les actions de cette compagnie ont été inscrites, aujourd'hui, le 1er septembre, sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est faible, alors que les acheteurs se montrent très prudents et que les offres sont abondantes, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(non compris par camions)	
Caisses Boites Boites	oeufs beurre from.
Lundi	543
(y compris par camions)	
Sem. dern.	10,054 25,582 5,022
Sem. préc.	8,827 21,457 7,263
Ann. préc.	9,360 23,567 6,294
MARCHÉ DU BEURRE	
Pain de 1 livre	58
MARCHÉ DES OEUFS	
(a) (b)	
A—Extra gros	86-89
A—Gros	70-72 82-86
A—Moyens	59-61 71-73
A—Petits	39-41 52-54
Catégorie B	47-48
Catégorie C	40

a) — Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classés. Prix fournis par le service de renseignements sur les marchés.

b) — Prix approximatifs aux consommateurs.

Profits accrus de Traders Finance Corp.

Les profits nets de Traders Finance Corporation Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin, se sont élevés à \$2,542,989, soit l'équivalent de \$2.30 par action ordinaire "A" et "B" dont 1,071,392 sont en cours. Pour les douze mois terminés le 31 décembre 1952, les profits nets avaient été de \$3.76 par action "A" et "B" comprenant 975,978 actions en cours.



ADMINISTRATEUR DE LA C.N.A. — M. le docteur Alcide Martel, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a récemment été nommé administrateur de la Caisse Nationale d'Assurance-vie. Cette nomination comble la vacance, créée au sein du conseil, par le décès récent de M. Charles-Auguste Chagnon.

Progrès de Brazilian Traction, L. & P. Co.

Des progrès dans le domaine des utilités publiques durant les sept premiers mois de l'année en cours ont été annoncés par Brazilian Traction, Light and Power Company, Ltd. Le nombre d'appareils téléphoniques en usage au 31 juillet dernier était de 530,493, soit une augmentation de 35,154 sur les chiffres fournis à la même date l'an dernier.

Les services d'électricité et de gaz ont continué à prendre de l'ampleur. On a vendu, de janvier à juillet 1953, 2,646,873,116 kwh d'électricité comparativement à 2,598,992,019 kwh pour la période correspondante en 1952. L'an dernier, on a vendu durant les sept premiers mois de 5,033,171,497 pieds cubes de gaz durant les sept premiers mois de l'année et 5,184,623,876 pieds cubes durant la même période, cette année.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSÉS: Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 399,094 Constructions Mécaniques du Béarn, de Paris, cessionnaire de Henri Jules Chaumont, de Annieres, de Seine, tous deux de France, accordé le 2 septembre 1941, pour "MECANISME DE SOUPAPE DE MOTEUR THERMIQUE" désireusement accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 271,060. J. P. L. Brien, demandeur vs Morris Farmer défendeur.

Le 10ème jour de septembre 1953 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 751 rue St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en drille, tour, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. J. B. Ouguay, H.C.R. Montréal, ce 1er septembre 1953. HA. 1080

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 270,374. The Robert Simpson Montreal Limited demanderesse vs Dame E. Clark défendresse.

Le 11ème jour de septembre 1953 à onze heures de l'avant-midi au domicile de la dite défendresse au No 1536 Ave Stephen en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défendresse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo Ouhmet, H.C.R. Montréal, ce 1er septembre 1953. HA. 1513

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 336,629. Parity Committee of the Fur Industry demanderesse vs Aso Fur Incorporated, défendresse.

Le 11ème jour de septembre 1953 à dix heures de l'avant-midi à la principale place d'affaires de la défendresse au No 205 rue St-Paul Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défendresse saisis en cette cause, consistant en machineries, pupitres, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo Ouhmet, H.C.R. Montréal, ce 1er septembre 1953. HA. 1513

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 146,010. John Burns Co. Ltd demanderesse vs E. O. Massie, défendeur.

Le 11ème jour de septembre 1953 à douze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 14 rue Connaught à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Paul E. Linteau, H.C.R. Montréal, ce 1er septembre 1953. MA. 7737

Kingsway acquiert Colossal Lines Ltd

Kingsway Transports Limited, une filiale entièrement contrôlée de Canada Steamship Lines Ltd, annonce l'acquisition de Colossal Lines Ltd, ce qui lui permettra d'étendre ses services de transport jusqu'à New-York.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centins par mot, minimum 15 sous.

Semi-displays sur semaine 8c la ligne; le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.

Les avis de naissance décès mariage, funéraires, messe de requiem, services anniversaires cartes de remerciements et avis de Memorial chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00

MEUBLES A VENDRE

SET DE CHAMBRE plaqué noyer, 4 morceaux, \$55.00. DU-8-4470.

AGENTS DEMANDES

AIMERIEZ-VOUS gagner de \$50 à \$75 par semaine tout en travaillant pour vous-même? Pour \$18 vous avez cette opportunité dans un territoire exclusif. Opportunité pour personne ambitieuse. Aucun risque. Argent remis si vous ne réussissez pas. JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, prostate, sang impur, impuissance, stérilité, maladies urinaires, véneriennes, diabète, goutte, obésité. 816 rue Sherbrooke est près St-Hubert. PR 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demander prospectus gratuits. Adresse: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS, couture pantalon, habit, paletot, refaites, pour enfants. BE 7309, 129 rue Mont-Royal Est, Montréal.

Production accrue de chaussures en mai

La production canadienne de chaussures de cuir a continué d'augmenter en mai, atteignant 3,602,246 paires comparativement à 3,293,097 en mai 1952. Ceci porte le total cumulé de la période janvier-mai à 17,920,622 paires contre 15,258,678 durant la période correspondante l'an dernier.

ESPACE DANS UN IMMEUBLE D'UN MILLION

MAINTENANT DISPONIBLE POUR

- 1 — Magasin de meubles et d'accessoires
- 2 — Magasin de confection et mercerie pour hommes dans le nouveau, ultra-moderne CENTRE DE MAGASINAGE

Rue Sherbrooke, dans l'est de Montréal, dont l'ouverture aura lieu en septembre. Les locataires actuels sont: Steinberg, Woolworth, Reitman, la Banque Dominion, Handy Andy, la quincaillerie Quint, le Centre de Couture Singer, les nettoyeurs Rand, la Pharmacie Berke, magasin de chaussures Brown, Stork Shop, confiserie Mary Lee, Jeannette's Fabrics, Salon de barbiers Champlain, et autres.

Excellent emplacement encore disponible également pour BIJOUTERIE et MAGASIN DE CADEAUX, CORDONNERIE, SALON DE COIFFURE, BUREAUX PROFESSIONNELS.

Les demandes de renseignements sont bienvenues. Téléphoner à M. W. SOLKIN, EX. 6544

ROMAN - FEUILLETON DE LA "PATRIE"

PRINCESSE...MAIS ESCLAVE

par Louis D'ARVERS

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

91

(Suite).

Sa malchance voulut qu'elle rencontrât son mari et la marquise de Sonaz au seuil de la Terrasse.

— D'où venez-vous? demanda Serge.

— De Villerville...

— Il y a une ruine par là. Je crois, fit Jane avec une apparente candeur.

Et il n'en fallut pas plus pour réveiller tous les soupçons d'Orlof.

— Pas que je sache, dit simplement Liane, qui ignorait pour quel son invitée chantonnait un refrain à la mode:

Vous vous moquez de moi, madame, en mettant à cette vulgaire romance une intention qui ne pouvait pas échapper à Orlof.

La séduisante marquise avait en effet, accepté, cette année, l'hospitalité des Délices refusée l'année précédente et même l'avait solli-

ciée. Elle occupait avec ses deux fillettes et son service toute une aile du château.

— Vous vous trompez dans vos suppositions, ma chère, lui dit Serge, dès qu'ils se retrouvèrent seuls; ce cabotin est en Norvège, ce n'est donc pas lui qu'elle allait voir à Villerville.

— On revient de Norvège, ricana Jane, et, au surplus, je n'ai jamais dit, souvenez-vous en, que Corréze fût pour votre femme autre chose qu'un chevalier respectueux et fidèle! Je n'ai jamais rien dit d'autre; du reste, attendons son retour, et nous verrons.

— Vous ne verrez rien, j'aiorisé aux pieds de Liane le pendentif que cet homme lui a donné, et elle est restée aussi calme que si j'avais laissé tomber une cigarette sur son tapis.

— Naturellement, une femme de son caractère ne crie pas, ne se

prête pas aux querelles, et si elle se permet des larmes, c'est seulement en cachette.

Il eut un rire ironique: — Savez-vous, ma chère, que vous lui faites de bien grands compliments?

— Elle le mérite, fit Jane avec un sourire ambigu et il est très vrai que je l'admire par certains côtés, comme on admire les peintures de Flandrin ou l'éloquence de Bossuet, mais croyez-moi, vous avez été ridicule et maladroit en brisant son collier. Et puis, c'est bourgeois en diable ce que vous avez fait là!

— Et elle s'en souviendra, je vous en réponds, conclut-elle. Moi, je vous aurais battu sur le moment et n'y aurais plus pensé le lendemain, mais elle!... Chut! la voici.

Liane descendait en effet l'escalier de marbre et venait vers eux de son pas souple et allongé.

— Princesse, lui cria Jane, venez prendre part à notre discussion, oubliez-vous facilement?

— Oublier? fit Liane distraite, oublier quoi? Ai-je quelque chose à oublier? En ce cas, ce seraient ceux qui m'auraient offensés qui devraient me poser la question.

— Entendez-vous, Serge? dit Jane en riant, j'aimerais maintenant vous entendre faire votre "mea culpa".

tée, et pour la première fois un doute effleura son esprit.

Son regard se fixa, perçant et hautain, sur les deux complices.

— Si mon mari croit avoir quelque chose à se faire pardonner, il peut, je suppose, parler lui-même, sans avoir besoin d'une ambassadrice ou d'un témoin.

Mais, tout de suite, se souvenant qu'elle était chez elle, elle ajouta avec son impeccable courtoisie:

— Je venais vous demander de permettre à vos fillettes de venir avec moi en mer. Elles me le demandent avec insistance.

— Mais oui, certainement, avec plaisir! Mais vous êtes vraiment trop bonne pour ces deux gamines et vous allez leur inculquer votre passion pour la mer!

Orlof s'était éloigné dès les premiers mots, furieux contre sa maîtresse et, assez illogiquement, tout aussi furieux contre sa femme.

— Liane, dit soudain Jane avec une tendresse parfaitement feinte, ne soyez pas parfaite contre moi, je suis une si vieille amie de Serge qu'il me confesse parfois ses bêtises. Je sais qu'il a brisé votre collier, mais il ne faut pas trop lui en vouloir, il est terriblement jaloux de Corréze.

Le visage de Liane s'était fermé.

— Vous n'avez dit de plaider de-

vant moi en sa faveur? demanda-t-elle froidement.

— Vous pensez bien que non, ma chère, il n'est pas question de ça, mais je suis si fort attachée à vous deux que je me crois autorisée à appeler votre attention sur sa jalousie en ce qui concerne Corréze et à vous recommander la prudence. Croyez-moi, susurrat-elle, évitez Corréze!

— Je veux bien croire que vos intentions sont bonnes, madame, dit Liane glaciale, bien que vos avertissements ressemblent fort à une insulte... mais vous êtes chez moi... et je veux le pas l'oublier.

— Permettez-moi de vous quitter, ajouta-t-elle vivement, vos enfants m'attendent.

Jane la regarda disparaître; elle vit ses deux fillettes courir à elle et se jeter à son cou avec une fougueuse tendresse.

Alors elle reprit sa tapisserie et sourit en achevant une fleur de lis.

— Comédie? Mélodrame - ou tragédie?

— De toute façon, le spectacle promet d'être divertissant... se dit-elle sans le moindre remords.

Liane ramait sur la mer calme, tandis que les enfants, radieuses, jasaient autour d'elle, ponctuant leurs propos enfantins de baisers à leur grande amie.

(A suivre)

RIONS UN PEU

TRAVERS AMUSANTS



— Chéri, tu ne savais donc pas ? La semaine dernière j'ai échangé notre vieille balayeuse qui était toute brisée et que je t'avais demandé de réparer, pour celle-ci qui est toute neuve.



D'habitude, la garde Marguerite est aussi loquace qu'une brette.

Comment suis-je ?
Mon opération
a-t-elle réussi ?
Quand retournerai-je
chez moi ?

Il ne faut pas
que vous parliez.
Reposez-vous.



Mais lorsqu'il s'agit d'elle-même, essayez de l'arrêter de parler.

Et cette fois où j'ai soigné cette pauvre madame Poulette ! Elle souffrait d'un cancer aux orties. C'était affreux. Son mari lui-même n'était pas très bien. D'après le docteur, ses douleurs à l'estomac étaient un bien mauvais symptôme...

Sans arrêt.

RIPPE KIRIBI

Jim chéri

EPILOGUE



A l'hôpital, à la porte de la chambre de Jim.

C'est ma faute, Rippe. On m'a trop gâtée.

Quelquefois, Josette, il faut apprendre sa leçon, et je crois que tu es une bonne élève.



J'ai joué à l'amour parce que je voulais l'abaisser, Rippe. Peux-tu me pardonner ?

Pardonnons-nous réciproquement, Josette. Moi aussi j'ai joué à l'amour afin de capturer un assassin. Maintenant, va voir l'homme qui a voulu donner sa vie pour toi.



Mlle Josette ! Que je suis content de vous voir.

Jim chéri !

TARZAN

Ovar parlera-t-il ?

PROCESSION



Après avoir recourré son calme, Wezil s'adresse aux indigènes. — Je vais parler à Ovar, dit-il. Ce soir, il nous adressera un message.



Et après avoir lancé un regard de haine à Tarzan, le sorcier se dirige vers la montagne.



Plus tard, dans la nuit, Tarzan marche à la suite des indigènes. Ils se dirigent vers la caverne de la montagne qui sert de temple à Ovar.

HOPALONG CASSIDY

Hoppy ne se sauvera pas

CONSEIL



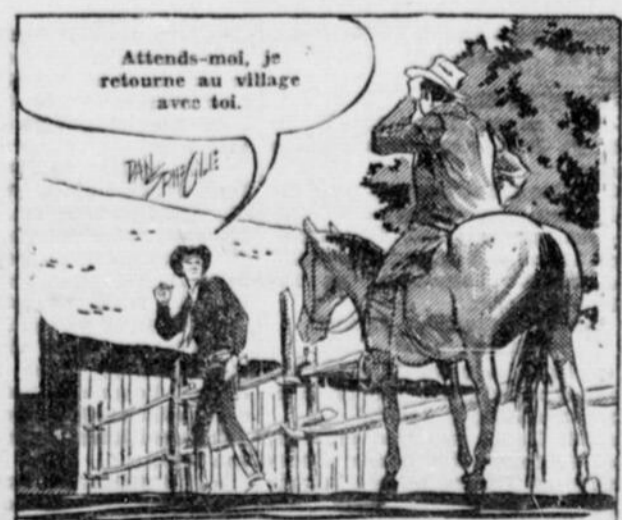
Bonjour, chef. Que puis-je faire pour toi ?

Laisse tout ce que tu as à faire et éloigne-toi d'ici.



La bande de Kip Craven se réunit au village. Kip est libéré et il est attendu. Tu es un homme condamné, Hoppy.

Merci, chef, mais je ne me suis jamais sauvé de personne.



Attends-moi, je retourne au village avec toi.

PHILOMÈNE

Il préfère les gauchers

CAPRICE



JEANNINE ET PATAUD

Elle ne fait qu'y penser

CAUCHEMAR



LE FANTÔME

Allons compter l'argent

MOQUERIE



ROBERT L'INTREPIDE

Au débit de tabac

MESSAGE



JOS BRAS-DE-FER

Pauvre Le Noueux !

INNOCENCE



Bernard Daoust aux régates du club Commodore

Bernard Daoust, qui avec son Canada Maid II, a établi toute une série sans précédent de records tant en Ontario et aux Etats-Unis que dans le Québec, sera l'un des participants aux finales pour les championnats canadiens en fin de semaine au Commodore Yacht Club de Pont-Viau.

Voir à l'oeuvre le Canada Maid II, c'est voir l'hydroplane le plus rapide au pays comme le prouvent ses records établis à Beloeil, Gananoque, Picton et Buffalo.

Ce qui ajoute de l'intérêt à la présence du Canada Maid II aux régates de dimanche et lundi prochain à Pont-Viau, c'est que dimanche il y aura les essais de vitesse, c'est-à-dire la lutte contre les records. Ce sera la première fois, croyons-nous, que des essais de vitesse auront lieu à Montréal avant une régate.

Quelle vitesse atteindra le Canada Maid II dans ses essais? Moins de cent milles ou plus de cent milles? Il semble que d'après ses performances cette saison, on est en droit de s'attendre à le voir filer à une vitesse de 105 à 106 milles à l'heure.

Dans les épreuves de la division 266, Daoust devra disputer la victoire à des adversaires aussi redoutables que François Lavigne à bord de l'Entreprise et aussi de l'Escapade au docteur Paul Latour, Gérard Patry du My Own, M. Bourassa du My Flyer, Le Thetford Star et le Thetford Kid, appartenant à M. Leblond, seront peut-être inscrits mais la course n'est pas encore certaine. Ce que l'on sait toutefois c'est que le Canada Maid aura rarement eu une plus forte opposition que dans ces régates de la fin de semaine au Commodore Yacht Club de Pont Viau.

Brooklyn bat St-Louis 12-5

BROOKLYN, (P.A.I.) — Les Cardinaux de St-Louis ont cogné hier cinq coups de circuit aux dépens de Preacher Roe, mais ce dernier a quand même mené les Dodgers de Brooklyn à une victoire de 12-5. C'était la 11e victoire consécutive du Brooklyn sur le St-Louis cette saison à Ebbets Field et la dernière rencontre des deux équipes cette année.

Les Dodgers sont maintenant à

11 parties des Braves de Milwaukee en première place de la Ligue Nationale. Les Braves étaient inactifs hier.

Le Brooklyn a frappé 17 coups sûrs contre cinq lanceurs des Cardinaux, mais il n'a réussi aucun circuit. Les Dodgers en avaient cogné 18 dans leur sept dernières parties. Jackie Robinson et Pee Wee Reese ont dirigé l'offensive avec chacun quatre coups sûrs.

LES MENEURS *** dans les MAJEURES

LIGUE NATIONALE

	Ab	P	Cs	Moy.
Schoendienst, St-Louis	468	87	159	340
Irvin, New-York	398	64	135	339
Furillo, Brooklyn	462	75	155	336
Robinson, Brooklyn	434	101	145	334
Ashburn, Philadelphie	533	94	176	330

Points: Snider, Brooklyn, 114.
 PPP: Campanella, Brooklyn, 125.
 Coups sûrs: Ashburn, 176.
 Deux-butts: Mustal, St-Louis, 43.
 Trois-butts: Gilliam, Brooklyn, 13.
 Circuits: Mathews, Milwaukee, 43.
 Buts volés: Bruton, Milwaukee, 24.
 Lanceurs: Roe, Brooklyn, 10-2, 833.
 Retraits: Roberts, Philadelphie, 164.

LIGUE AMERICAINE

	Ab	P	Cs	Moy.
Vernon, Washington	532	92	175	329
Rosen, Cleveland	596	87	165	326
Minoso, Chicago	470	95	149	317
Mitchell, Cleveland	422	65	130	308
Bauer, New-York	364	64	112	308

Points: Minoso, 95.
 PPP: Rosen, 125.
 Coups sûrs: Kuenn, Detroit, 177.
 Deux-butts: Kell, Boston et Vernon, Washington, 35.
 Trois-butts: Rivera, Chicago, 14.
 Circuits: Zernial, Philadelphie, 37.
 Buts volés: Minoso et Rivera, 21.
 Lanceurs: Lopat, New-York, 13-3, 813.
 Retraits: Pierce, Chicago, 161.

Dawes remplace Hamill à Galt

GALT. — (P.C.) — Bob Dawes a signé son contrat pour piloter les Black Hawks de Galt de la ligue Junior A de l'Ontario au cours de la prochaine saison. Cette nouvelle vient d'être annoncée par Jack Moffatt, président des Black Hawks.

Dawes est âgé de 29 ans et un ancien joueur de la ligue Nationale. C'était un joueur de défense et il s'est aligné avec les Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal. Sa carrière dans la ligue Nationale prit fin durant les finales de la coupe Stanley en 1950-51, entre les Canadiens et les Leafs, quand il s'infligea une grave fracture à la jambe droite.

LOS ANGELES — Jose Cotero, 134, Mexique, K.O.T. contre Jesse Mongia, 122 1-4, Denver (7).

ALBUQUERQUE — Bobby Woods, 133, Spokane, Wash., K.O.T. contre Jacky Blair, 133, Dallas (7).

Albert Athlétique élimine Catelli

La formidable équipe de balle molle Albert Athlétique a fait un pas de plus vers le championnat de la ville de Montréal en éliminant le Catelli en deux joutes consécutives. Au cours de la deuxième joute l'Albert Athlétique l'a emporté facilement au compte de 15 à 3. Bob Bannon s'est distingué au monticule pour les gagnants en espaçant 5 coups sûrs. Bob Peat a dirigé l'offensive des vainqueurs avec 4 coups sûrs pour une journée parfaite. Boudreau s'est aussi distingué avec 3 coups sûrs.

En remportant ces deux victoires l'Albert Athlétique porte son nombre de victoires à 36 contre aucune défaite. Le club du président Raoul Payette est en train d'établir un record sans précédent dans la balle molle organisée. Le gérant A. Racicot du Albert Athlétique se dit très confiant de remporter le championnat de la ville de Montréal. Inf. A Racicot jour HO 1496, soir, FR. 0610.

Assemblée de la Nationale

Au siège de la ligue Nationale de hockey, on a annoncé hier que l'assemblée semi-annuelle de la ligue se tiendra à Montréal le 10 septembre.

Les dirigeants examineront la situation des joueurs dont les équipes veulent se départir et donnera son approbation officielle au calendrier 1953-54. Ils discuteront aussi les plans de la septième joute annuelle d'étoiles.

La joute d'étoiles aura lieu à Montréal le 3 octobre. Les Canadiens, détenteurs de la coupe Stanley, joueront contre une équipe d'étoiles et de quelques autres.

L'inauguration de la saison aura lieu le 8 octobre alors que les Black Hawks de Chicago rendront visite aux Canadiens et que les Rangers de New-York joueront à Détroit.

Les échevins vont jouer au golf, mardi

Le tournoi annuel de golf des conseillers municipaux de Montréal aura lieu mardi prochain. Comme les années passées, ce tournoi se tiendra au golf Municipal, rue Sherbrooke est. En cas de pluie, le tournoi sera remis au dix.

Claude St-Vincent cogne deux circuits

Claude St-Vincent a frappé deux coups de circuit pour faire compter cinq points, alors que St-Jérôme a battu Ste-Thérèse, 13 à 10, dans la première joute éliminatoire d'une série de deux de trois, de la ligue de baseball Senior des Laurentides.

Kulviac a été le lanceur gagnant. Brown le perdant. Onash a aussi fait compter trois points avec un circuit pour les vainqueurs. Neri a frappé un coup de quatre buts pour les perdants. Les deux mêmes clubs se rencontreront ce soir à St-Jérôme. La première partie sera jouée à sept heures et trente et la deuxième suivra si nécessaire.

Cubs achètent trois joueurs

LOS ANGELES. — Trois joueurs sont en route pour se rapporter aux Cubs de Chicago à la suite de leur vente par les Los Angeles de la ligue de la Côte du Pacifique.

La vente devient effective à la fin de la semaine le 13 septembre, mais



L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a l'intention de proposer l'approbation des amendements suivants au décret relatif à l'industrie du fer structural dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

L'avis de requête de modification a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 22 août 1953 de la façon suivante:

L'honorable Ministre du Travail donne, par les présentes, avis, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective et ses amendements, qu'il soumettra à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les amendements ou modifications ci-après concernant le décret numéro 862, daté du 23 juillet 1953, et relatif à l'industrie du fer structural dans la province de Québec.

1. L'article I est remplacé par le suivant:

"I. Juridiction territoriale: Toute la province de Québec à l'exception des comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud Saguenay de cette partie du comté d'Abitibi-Est située à l'est de la longitude astronomique 75° 39' et de tout territoire non compris dans un district électoral."

2. Le sous-paragraphe 4 du paragraphe "b" de l'article II est modifié en biffant les mots "et de toute sorte de machinerie".

3. L'article III est modifié en biffant les mots "et démenageur de machinerie".

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les appréciations ou les objections que les intéressés désirent formuler.

Le Sous-ministre du Travail,
 GERARD TREMBLAY,
 Ministère du Travail,
 Québec, le 22 août 1953.

le joueur d'arrêt-court Gene Baker, le lanceur Bill Moisan et le champ centre Bob Talbot se rapporteront immédiatement aux Cubs pour leur permettre de jouer deux semaines de plus avec le club de la ligue Nationale.

Baker a été choisi le joueur le plus utile du Los Angeles et a conservé une moyenne au bâton de .289. Il a fait compter 96 points.

Moisan détient un record de dix victoires contre neuf défaites. Talbot détient une moyenne de .285.

SAN ANTONIO, Tex.—Al Juergens, 144, San Antonio, K.O.T. contre Chato Hernandez, 144, Mexique (9).



L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a l'intention de proposer l'approbation des amendements suivants au décret relatif à l'industrie de la chemise pour hommes et garçons dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

L'avis de requête de modification a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 22 août 1953 de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis, par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), qu'il se propose de recommander l'approbation de la modification suivante au décret numéro 1284 du 15 novembre 1951, relatif à l'industrie de la chemise pour hommes et garçons dans la province de Québec.

L'article I sera remplacé par le suivant:

"I. Juridiction industrielle: a) Le présent décret régit l'industrie de la fabrication ou de la production, pour hommes et garçons, de chemises et de pyjamas de tous genres et de toutes descriptions, y compris les shorts et les sous-vêtements taillés et cousus.

b) Le décret, s'applique aussi à tous les manufacturiers, sous-traitants, entrepreneurs, sous-entrepreneurs et manufacturiers-détaillants qui fabriquent, dans leur propre établissement ou ailleurs, des vêtements compris dans la susdite juridiction industrielle.

c) Sont cependant expressément exclus:

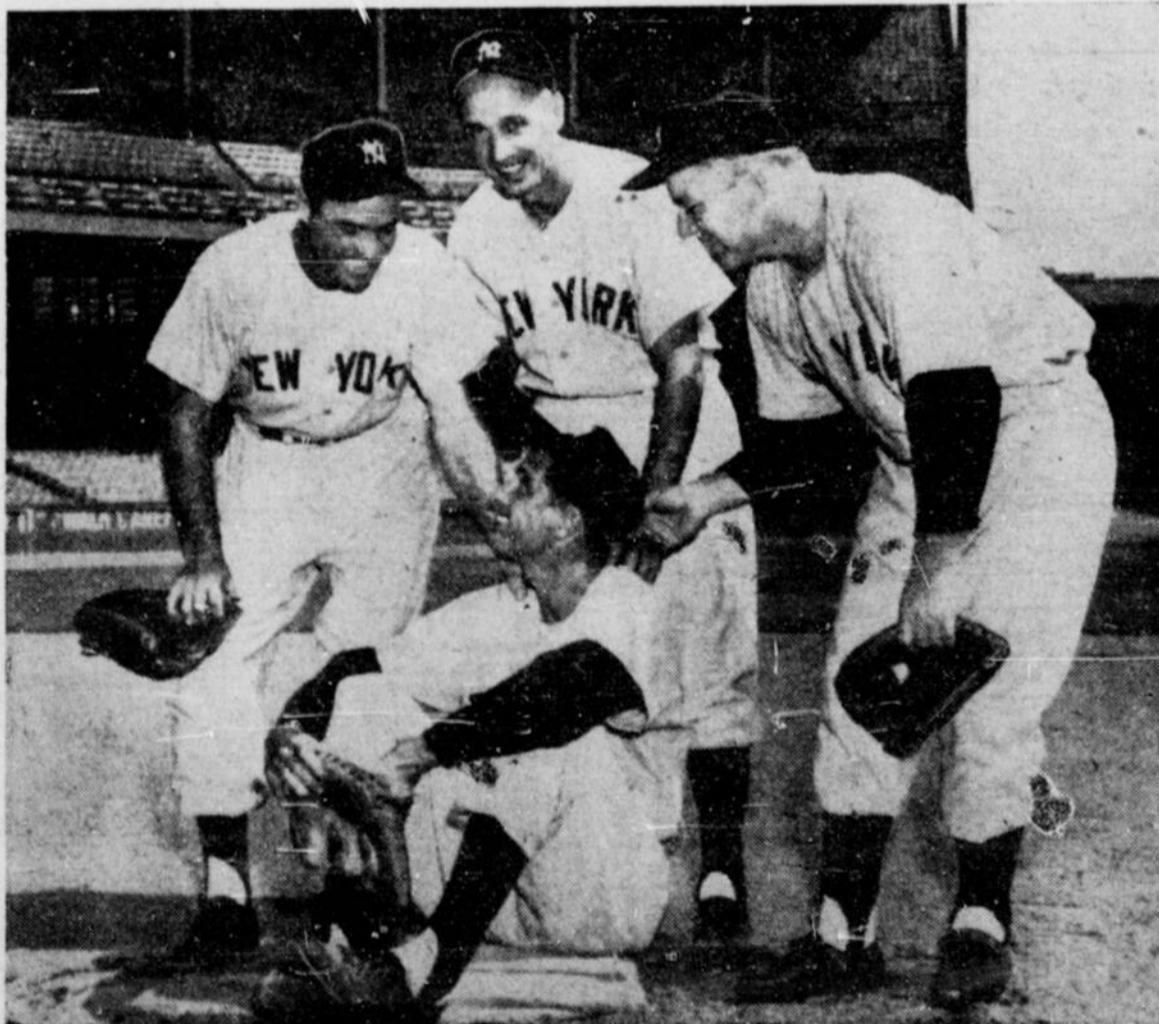
i. Les articles ou vêtements déjà assujettis à un décret existant et légal;

ii. Les sous-vêtements et vêtements tricotés ou fabriqués de tissus tricotés;

iii. Les chemises, pyjamas et vêtements de toutes descriptions, jusqu'à et y compris, l'âge de six ans."

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,
 GERARD TREMBLAY,
 Ministère du Travail,
 Québec, le 22 août 1953.



GERRY COLEMAN, qui est revenu récemment de Corée, où il a servi avec les forces armées américaines, s'est rapporté aux Yankees de New-York en fin de semaine. Il est ici assis sur le deuxième but entouré, de g. à d., de Hank Bauer, Frank Crosetti et Ed Lopat. Coleman pourra jouer régulièrement dans une couple de semaines.

Paolo Melis remporte la décision contre Terry; Assire k. o. Ullis

Paolo Melis s'est superbement rallié au cours des deux dernières rondes hier soir pour triompher de Mario Terry par décision partagée. En remportant sa cinquième victoire consécutive au stade Exchange, le protégé d'André Barrauld s'est mérité un combat contre Danny "Bang Bang" Womber. Cette rencontre sera disputée au Forum le 21 ou le 22 septembre.

Melis a éprouvé toutefois des ennuis lors du combat qu'il a disputé hier soir. Après la huitième ronde, Terry semblait avoir d'excellentes chances de triompher. Mais le boxeur européen s'est résolu à mettre à l'épreuve pour gagner les deux dernières rondes et s'assurer une autre précieuse victoire.

LES CARTES DES JUGES

Le juge Johnny Gow a opté en faveur de Melis par 5-4-1 tandis que Harry Schuman a favorisé le pugiliste européen par 7-2-1. Léon Germain a scoré le combat comme suit: 4-4-2.

Terry qui a été arrêté à la frontière canadienne lundi, est arrivé seulement vers six heures hier soir et il a été examiné par le médecin de la commission athlétique, deux heures avant le match. Même s'il semblait épuisé, Terry a créé une magnifique impression et il a fallu que Melis affiche une magnifique tenue pour l'emporter.

PROIE FACILE

Roy Ullis qui a également été arrêté à la frontière canadienne avec Terry, n'a pas fait fureur contre Marcel Assire qui l'a emporté par K.O. après 36 secondes de la 2e ronde. Ullis qui pesait 152 livres soit huit de moins que le Français, n'a pas fait l'impression d'être un pugiliste qui était en bonne condition. Il a été une proie facile pour Assire qui l'a envoyé 4 fois au plancher.

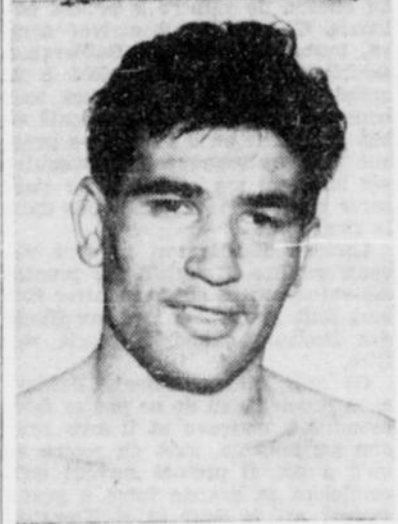
Assire, qui avait perdu ses deux premiers combats à Montréal par K.O.T. contre Len Shaw, n'a donné aucune chance à son adversaire. Et après la première ronde, les 2,090 spectateurs réalisaient que le Français avait trop de classe pour son adversaire.

PAQUETTE GAGNE

Noël Paquette, protégé de "Pit" Audette, a eu raison de Dexter Connors par mise hors de combat après 2.11 minutes de la troisième ronde. Connors a été en-

voqué au plancher par une gauche au corps et il n'était pas debout au compte de dix.

Dans l'un des combats les plus intéressants de la soirée, Don Supple a eu raison de Jerry Simpson par décision. Ces deux jeunes pugilistes qui se sont rencontrés



PAOLO MELIS

doize fois dans les rangs amateurs, n'ont jamais cessé de se battre. Ils ont été longuement ovationnés après le match. La décision des juges n'a toutefois pas été trop populaire, car une grande partie de l'assistance optait en faveur de Simpson. Il n'y a pas de doute qu'un verdict de match nul aurait été mieux accueilli.

Dans un autre combat de quatre rondes, Yvon Blanchard, de Montréal, l'a emporté par K.O. au bout de 1.03 minute de la quatrième ronde sur Bobby Joyal, de Drummondville. Et puis finalement, dans le premier match de la soirée, Georges Dubois a fait de beaux débuts professionnels en battant Clarence Ducette, de New-Glasgow, par décision.

Deux jockeys sont blessés

ATLANTIC. — Deux jockeys ont légèrement été blessés et un cheval fut fatalement blessé dans un accident lors de la 4e course hier à la piste d'Atlantic City.

Charley Burr, le meilleur jockey en 1951 et Jerry Parenti furent projetés au sol devant 15,654 personnes lorsque la monture de Burr, Itthetruith est tombée dans le dernier détour. Gaelic Gal avec Parenti a trébuché sur le cheval blessé.

Les deux jockeys furent transportés à l'hôpital. Burr ne fut pas sérieusement blessé, mais Parenti aurait subi une fracture de l'épine dorsale.

La Coupe Davis

MONTREAL, (P.C.) — Laird Watt, capitaine de l'équipe du Canada pour la Coupe Davis dans les rencontres qui auront lieu ici du 11 au 13 septembre contre les Etats-Unis, a annoncé qu'il avait reçu la composition officielle de l'équipe américaine. Elle sera formée de Vic Seixas, Tony Trabert, Bernard Barzen et d'un autre joueur dont le nom sera divulgué plus tard.

L'équipe du Canada sera la même qui a défait le Mexique et Cuba, récemment: Lorne Main, de Toronto et Vancouver, Henri Rochon, de Montréal, Paul Willey, de Vancouver et Robert Bédard, de Sherbrooke.

Robert Bédard est éliminé

FOREST HILLS, N.-Y. — (PC) Robert Bédard, de Sherbrooke, a été éliminé à la troisième ronde du tournoi pour le championnat des simples de tennis aux Etats-Unis, à la suite d'une rencontre qui a nécessité 5 sets. Il a perdu 3-6, 7-9, 12-10, 6-2 et 6-3.

Courses sous harnais

Au Parc Richelieu

RESULTATS

PREMIERE COURSE — Ruth Dillon, F. Leboeuf, 11.10, 5.00, 3.70; Billy Chips, 11.00, 6.40; Miss Lou Volo, 7.10. Temps: 2:16 4-5.

DEUXIEME COURSE — Caretaker Dainty, C. Brissette, 13.60, 10.10, 4.20; Lady Effective, 4.80, 3.70; Eddie Castle, 4.00. Temps: 2:15. Pari-double: \$99.05.

TROISIEME COURSE — Volo Bars, 8.90, 4.20, 3.30; Pan K., 5.20, 6.60; Rose Pointer, 5.60. Temps: 2:15. Quinella: \$34.65.

QUATRIEME COURSE — Jerry A Hanover, A. Côté, 8.70, 3.70, 2.70; Flashy Princess, 6.00, 3.30; Miss Mary Van, 2.70. Temps: 2:07 2-5.

CINQUIEME COURSE — Admiral Jim, 2.90, 2.50, 2.40; Hideaway Hanover, 4.00, 2.90; Prince Britton, 2.70. Temps: 2:12. Quinella: \$11.75.

SIXIEME COURSE — Volumineux, J. Jodoin, 9.60, 4.50, 3.20; State Attorney, 4.90, 3.00; J. L. Van, 3.70. Temps: 2:06.

SEPTIEME COURSE — Miss Mary Van, G. Kitchen, 6.50, 3.40, 2.20; Jerry A Hanover, 3.40, 2.20; Flashy Princess, 2.30. Temps: 2:09.

HUITIEME COURSE — Dillon The Great, F. Leboeuf, 5.80, 4.40, 3.10; Bonnie Baker, 12.10, 18.10; Pastime Vern, 4.50. Temps: 2:13. Quinella: \$67.45.

INSCRITS

PREMIERE COURSE — D. amble, \$400 — Ida Direct, J. Jodoin; Harvest L. Brooke, K. Waples; Primrose Mass, T. Turcotte Jr.; Fleetfoot Tide, T. Turcotte; Nikie Dillon, P. Sauvé; Guy Wire, C. Moreau; Roney Belwin, A. Hanna; Almsie, P. Turcotte.

DEUXIEME COURSE — D. amble, \$400 — Rippling Direct, V. Lutman; The Clown, C. Miville; Harbor Light, B. Grisé; Rhea Bales, M. Leduc; Sir Peter L., W. Hopkins; Black Prince, J. Vachon; Billy Bingen, H. Ouellet; Chuck Siskiyou, R. Bouthillier.

TROISIEME COURSE — D.D. trot, \$400 — Miller, T. Turcotte; Roney Volo, F. Leboeuf; Thelamaway P. Robillard; John McKillop, A. Hanna; War Lord, B. Grisé; Preako, A. Rogers; Gagner, J. Jodoin; Cruickston Star, J. Vachon.

QUATRIEME ET SEPTIEME COURSES — Free for all amble, \$3,000 — Royal Pointer, A. Boucher; Williamsburg, J. Zeron; Ruth Chips, B. Hughes; Mac Bingen, F. Leboeuf; Cax Brooke, A. Côté; Dr. Holman, P. Robillard; Indian Land, J. Giguère; High Lee Baldwin, J. Dawraughty.

CINQUIEME COURSE — B. amble, \$600 — Dandy Handy, A. Rogers; Highway Direct, P. Sauvé; Anos Pointer, M. L'Heureux; Texas Hanover, R. Bardier; Miss Doris Van, G. Kitchen; Danny Brooke M., W. Harvey; Ambassador Scott, K. Waples; Wee Ted, L. Bouryon.

SIXIEME COURSE — B. trot \$600 — Westphal Girl, G. Beauchemin; Baron Key, M. L'Heureux; Davey Rowntree, A. Glard; Highname, A. Boucher; Dandy Hanover, G. Kitchen; Pablo Hanover, H. McKinley; Miss Bessie Volo, L. Dionne; Reaper Hanover, P. Blouin.

HUITIEME COURSE — D.D. amble, \$400 — Scott Cash, R. Bardier; Richard Lee, G. Kitchen; Vick Strong, A. Boucher; Little Majesty, R. Bardier; Buddy Hanover, K. Waples; Frisco B., F. Turenne; Edwin C., P. Robillard; Tea for Two, H. McKinley.

A Blue Bonnets

RESULTATS

PREMIERE COURSE — Glendale Charm, McLelland, 7.50, 3.30, 3.00; To-be, 3.10, 2.70; Grey Grattan, 13.00. La Quinella: \$10.10. Temps: 2:18 4-5.

DEUXIEME COURSE — Doctor Wilson, 6.30, 4.00, 3.60; Jenny Lou, 8.00, 5.60; Miss Lasalle, 4.40. Temps: 2:16.

TROISIEME COURSE — Majmere, F. Rouliard, 13.30, 7.20, 4.80; Tony Mac Grattan, 7.10, 4.10; Goodwill Jay, 4.40. Temps: 2:11 2-5.

QUATRIEME COURSE — Lucky Barron, 4.90, 3.50, 2.60; Shidehara, 10.60, 5.20; J. T. Mite, 4.10. Temps: 2:10.

CINQUIEME COURSE — Pat O'Donna, 5.90, 3.90, 2.90; Barbara Ann S., 6.30, 4.70; Princlike, 3.30.

SIXIEME COURSE — Peter Aiden, F. Church, 5.60, 3.00, 2.70; Bifty Sue, 3.50, 2.80; Worthy Waiton, 3.40. Temps: 2:10.

SEPTIEME COURSE — Lucky Barron, 3.40, 2.90, 2.60; J. T. Mite, 6.80, 3.80; Shidehara, 2.50. Temps: 2:10 2-5.

HUITIEME COURSE — Pat O'Donna, 3.20, 2.60, 2.50; Barbara Ann S., 2.50, 2.50; The G Girl, 3.50. Temps: 2:10 1-5.

NEUVIEME COURSE — Georgia Harmony, 14.80, 5.50, 5.50; Winterset, 4.80, 3.70; Mark Ormond, 7.50. Temps: 2:16 1-5. Quinella: \$20.20.

INSCRITS

PREMIERE COURSE — Amble C. \$300 — Tony Dale, E. Larente; Ivan Grattan; Grattan V. Dewey, E. Larente; Dark Mercury, H. Ingles; Marc Guy, G. Diotte; Lou Brooke, H. Zeron; Harry Bacheior, C. Brown; Hollyroad Direct, Stubby Brooke, J. Wiener.

DEUXIEME COURSE — Amble CC, \$400 — Aily Brooke, R. Butler; Silver Hal, J. Harvey; Happy Volo, R. Courchesne; Delaware Gazette, G. Lanthier; Congress Vic, R. Keene; Red Dale, G. Desardins; Jessie Dale, J. Wiener; Kathleen Volo, L. Pelletier.

TROISIEME COURSE — Amble CC, \$500 — Jomedale Scotland, H. Laroche; Waskada Lad; The Refresher, G. Chapman; Ariel Chief, D. Eastman; Vera Patch K., H. Kaitting; Miss Counsel F. L. Pelletier; All Expense.

QUATRIEME ET SEPTIEME COURSES — Trot "Invitation", \$1,200 — Glendale Doctor, C. Chapman; Lord Brooke, C. James; Nedson, F. Church; Abner Hanover, H. Ralph; Hillcrest Betty, F. Rouliard; Chum B., H. Laroche; Willred Hanover, D. Eastman; Jeffery Hanover, A. Harrison.

CINQUIEME ET HUITIEME COURSES — Amble "Invitation", \$1,600 — Lady Grattan S., P. Caldwell; Huron Express; Callie G. Lee, G. Ramsay; Norval G., L. Ryan; The Saleslady, W. Haskirk; Sergeant Dyer, F. Rouliard; Sally Jane, F. Church; Follow Jim, R. Butler.

SIXIEME COURSE — Amble B. \$600 — Maxine Armstrong; Chief Eder, P. Caldwell; Sharon M., P. Rouliard; Pastime Girl, W. Grant; Walnut Law, H. Laroche; Supremus, H. Ingles; Bonnie Doon, G. Ramsay.

NEUVIEME COURSE — Amble CC, \$400 — Jimmy Baron, F. Roloson; Captain Brady, H. Laroche; Septem-ber Sauna, C. Brown; Miss Valleyfield, G. Brault; Senator Bar, E. Kennedy; Barbara Ann McKinney, G. Ramsay; Pretty Omite, W. Haskirk; Sir Guy Todd, P. Caldwell.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

MELIS ATTAQUE. — Paolo Melis qui n'a pas encore connu la défaite depuis son arrivée dans la Métropole s'est rallié, hier soir, au stade Exchange dans les dernières rondes pour remporter la décision des juges. On remarque dans la photo Melis appliquant une dure droite au menton de Mario Terry.

LIGUE ★ ★ ★
NATIONALE
HIER

St-Louis 100 020 101-5 9 0
Brooklyn 013 203 30x-12 17 0

Batteries: Presko, Erautt (3), Schmidt (4), White (6), Chambers (7) et Rice; Roe et Campanella, Walker (8). Lanceur perdant: Presko. Circuits: St-L.: Musial, Elliott, Repulski, Biko (2).

Chicago 033 102 000-9 16 2
New-York 204 001 21x-10 14 1

Batteries: Church, Polett (3), Klippstein (6) et McCullough; Maglie, Wilhelm (7), Koslo (8) et Westrum. Lanceur gagnant: Koslo. Lanceur perdant: Klippstein. Seules parties.

FORUM
CE SOIR A 8 H. 30
CHAMPIONNAT DE LUTTE
(Enjeu: titre mondial)

Paul Baillargeon
(Aspirant)

vs

Wladek Kowalski
(Champion)

2 de 3 chutes à finir
— 3 autres combats enlevants —

Billets: \$1.00 à \$2.00, en vente aux quichets des rues Atwater et Classe. Sièges à 75c, dans section Terrasse, en vente ce soir à 7 h. au quichet de la rue Saint-Luc.

CE SOIR
PARC RICHELIEU
A 8.15 P.M.

SERVICE D'AUTOBUS

PAPINEAU ET SHERBROOKE
CARRE PHILLIP
PARC AVE. ET MONT-ROYAL

Admission générale \$1.00 — réservés \$1.50 — Chalet \$2.00
Admission gratuite pour dames tous les soirs excepté le samedi et dimanche

Début de la saison locale des Alouettes ce soir au Stadium

Le pilote Doug Walker fera quelques changements dans son alignement pour la joute d'ouverture locale de la saison régulière, dans le Big Four, contre les Argonauts de Toronto ce soir au stade. Jack Barger, un bloqueur de l'Université du Nouveau Mexique, fera ses débuts avec les Alouettes de même que le Canadien Joey Pal, inactif jusqu'ici.

Barger remplacera Jim Staton sur la ligne défensive, tandis que Joey Pal sera utilisé comme ailé volante. Le pilote Doug Walker a fait connaître son alignement du début: Virgil Wagner, Chuck Hunsinger, et Phil Adrian seront dans le champ arrière avec le général au jeu, Sam Etcheverry; Ed Bradley, Dave Tomlinson, Barger, Tex Coulter, Red O'Quinn et Ray Poole formeront la ligne défensive.

Trois Américains ne seront pas utilisés ce soir pour respecter le règlement qui permet aux Alouettes d'aligner huit importés. Ray Cicia, Nub Smith et Jim Staton ne joueront pas. Une blessure à une cheville oblige Smith à prendre un repos tandis que Staton ne reviendrait pas au jeu avant un mois.

Son Honneur le maire Camillien Houde bottera le ballon pour marquer l'ouverture de la saison régulière. Les Fusiliers Mont-Royal feront les frais de la musique.

Les champions Argonauts de Frank Clair, qui ont difficilement défait les Alouettes à Toronto mercredi dernier, seront dans la métropole cet après-midi. Ils font le voyage Toronto-Montréal par avion. Clair a déclaré qu'il espérait que son club afficherait une meilleure tenue dans sa deuxième partie. Nobby Wirkowski sera à son poste comme quart-arrière. Il en est à sa troisième saison avec le club de la ville reine. Wirkowski compte sur de bons receveurs dont Al Pfeifer et Zeke O'Connor.

Les Argonauts alignent également de rapides joueurs dans le champ arrière dont Ulysses Curtis, Billy Bass, Doug Pyzer et Bobby Moorhead.

Les arbitres pour la joute de ce soir seront: Hap Shouldice, arbitre; Johnny Munro et Harry Bowden; Red Storey, juge des lignes et Tom Daley.

Une rumeur devient plus persistante voulant que Bill Gregus, qui a quitté les Tiger Cats d'Hamilton à la suite d'une dispute avec le pilote Carl Voyles, tente de s'aligner avec les Alouettes dans le Big Four. Gregus jouerait même ce soir contre les Argonauts de Toronto selon certains rapports obtenus.

Un joueur du champ arrière, prouit du collège Wake Forest, Gregus a rencontré Doug Walker

Plamondon jouerait à Shawinigan Falls

Nous avons appris hier soir que Gerry Plamondon n'était pas assuré de pouvoir agir comme gérant-joueur du club Matane de la ligue du Bas du Fleuve. En effet, Plamondon a été réclamé par les clubs Sherbrooke et Shawinigan-Falls de la ligue Québec. On sait que Gerry était encore la propriété du Royal senior quand il a été nommé gérant-joueur du Matane. Mais comme la ligue Québec Senior est devenue professionnelle, il a fallu que le Royal place le nom de Plamondon sur la liste des "waivers". Et les clubs de Sherbrooke et Shawinigan-Falls l'ont réclamé. Il appert que les Cataractes sont prêts à libérer Plamondon, mais le Sherbrooke n'est toutefois pas intéressé à laisser partir ce joueur. Si la direction du Sherbrooke ne change pas d'idée, Plamondon devra donc se rapporter aux Cataractes, car cette équipe a le premier choix puisqu'elle a fini la dernière saison dans la cave du classement.

LIGUE PROVINCIALE

Première partie:

Thetford-Mines	010 001 000 00-2 5 2
Trois-Rivières	000 001 100 01-3 5 2

Batteries: Satory, Diemer (6) et Randolph; Manini et Brooks.

Sherbrooke	003 210 0-6 9 1
St-Jean	100 210 0-4 5 1

Batteries: Underwood, Osinski (4), Nayman (7) et Harper; Lewright, Taylor (7) et Onuska.

Deuxième partie:

Sherbrooke	601 029 212-14 12 1
St-Jean	140 000 103-9 15 1

Batteries: Bowes et Hall; Mohas, Malcolm (1) et DiLorenzo.

Première partie:

Québec	001 200 0-3 5 1
St-Hyacinthe	000 001 0-1 6 1

Batteries: Dumouchel et Glenn; Whitehill et McKenzie.

Deuxième partie:

Québec	011 004 002 1-9 9 2
St-Hyacinthe	040 031 000 2-10 15 2

Batteries: Maranda et Quaterman; Steele et MacKenzie.

LIGUE INTERNATIONALE

HIER

Toronto	000 110 100-3 7 1
Ottawa	021 010 00x-4 8 2

Batteries: Post, Shore (6) et Ross; Rozek, Romberger, Gohl (9) et Shantz.

Springfield	201 030 010-7 8 2
Rochester	302 103 00x-9 13 3

Batteries: Tarabilda, Jacobs (5), Fear (6) et Meek; Faszholz, Crimian (5) et Kahn.

Baltimore	210 010 010-5 11 1
Syracuse	000 003 000-3 6 1

Batteries: Greenwood, Peterson (6) et Tabacheck; Hartley, Robinson (6), Landeck (8) et Partee.

Roger Léger pilotera les Cataractes de Shawinigan

On a annoncé hier soir que Roger Léger, joueur de défense-étoile des Royaux de Montréal, l'an dernier, avait signé son contrat comme pilote des Cataractes de Shawinigan Falls, de la Ligue de Hockey du Québec.

M. Théo Racette, gérant d'affaires du club Shawinigan Falls, a dit que Léger avait signé un contrat d'un an. Il a aussi annoncé que son club aurait une entente pour obtenir des joueurs des Canadiens de la Ligue Nationale. Léger succède à Yves Nadon.

Léger est le troisième nouveau pilote dans ce circuit. Turk Broda, ancien gardien de buts des Leafs de Toronto, a accepté de diriger les Sénateurs d'Ottawa, tandis que Jack Forbes a été nommé à Sherbrooke.

Kowalski défendra son titre contre Baillargeon ce soir

Les amateurs de lutte qui aiment les combats où prime la rudesse devraient être servis de façon royale au Forum ce soir s'il faut en juger par la liste des rencontres mises à l'affiche par le promoteur Eddie Quinn.

En effet, quatre rencontres seront offertes et il faut croire qu'elles seront toutes sensationnelles au possible, le match de championnat entre Paul Baillargeon et Wladek Kowalski, servant de finale, semblant devoir être le clou de la soirée à tous points de vue.

Il y a un mois, alors que Kowalski voulait l'emporter pour s'assurer un match-revanche contre Robert, il eut à faire face à Baillargeon qui fit si bien qu'il vint à un cheveu de vaincre le gérant polonais. Ce qui devait arriver arriva, toutefois, et quand Baillargeon sembla avoir enfin Kowalski à sa merci complète, Wladek lança tout bonnement le Canadien français au bas de l'arène où il s'assomma presque et il ne manqua pas de sauter sur lui, avec ses genoux, pour s'assurer qu'il ne remonterait pas dans le ring.

Lorsque Baillargeon ne put revenir en lice, Kowalski fut proclamé vainqueur et put rencontrer Robert huit jours plus tard, au Stade des Royaux, quand il reprit son titre.

Ce soir, naturellement, Baillargeon promet bien de ne pas se faire prendre à nouveau et il sera prudent au possible, c'est du moins ce qu'il a dit. Il promet surtout qu'il emploiera sa grande force à grand escient s'il le faut et si Kowalski devient trop rude, Baillargeon verra à lui servir une vraie râclée.

De toute façon, c'est la 1ère fois que Paul obtient un match de championnat et il espère sortir vainqueur contre un Kowalski qui crie sur tous les toits qu'il triomphera de l'homme fort de St-Damien sans peine aucune et en vitesse s.v.p. La semi-finale sera également

sensationnelle puisqu'il s'agira d'un match par équipes mettant aux prises les sympathiques Johnny Rougeau et Larry Moquin contre Ernie Dusek et Al Mills.

Ces deux gladiateurs sont excessivement rudes on le sait, et voudront tout simplement démantibuler les deux Canadiens-français, mais il est chose certaine que Rougeau et Moquin riposteront de belle façon, de sorte qu'il y aura de l'action et encore de l'action dans ce match sensationnel.

Dans les deux autres rencontres, Frank Valois rencontrera le champion anglais Al Garfield, tandis que Eddie Auger disputera la victoire au nouveau venu Ivan Kalminoff surnommé "Ivan le Terrible", le tout formant une autre excellente soirée de lutte qui fera les délices des amateurs.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

Cincinnati, Baczewski (8-8) à New-York, Jansen (10-12). Chicago, Simpson (0-1) à Pittsburgh, Friend (4-10). Soir. Milwaukee, Spahn (19-5) à Brooklyn, Meyer (14-5). Soir. St-Louis, Mizell (12-8) à Philadelphie, Roberts (21-11). Soir.

LIGUE AMERICAINE

Washington, Porterfield (17-10) à Chicago, Keegan (3-4). New-York, Gorman (4-5) à St-Louis, Brecheen (5-11). Soir. Boston, Parnell (17-8) ou Hudson (5-9) à Detroit, Hoelt (8-12). Philadelphie, Byrd (10-17) à Cleveland, Lemon (18-13). Soir.



DON DOE, le golfeur de Granby qui n'a été battu qu'au dernier trou par Don Cherry dans la finale du tournoi amateur national à Kanawaki, a été reçu en héros à Granby hier soir. Ici, le jeune Jimmy Doe regarde fièrement son père, qui reçoit des mains du maire Horace Boivin un assortiment de fers. De gauche à droite, J. M. Keith, vice-président d'Imperial Tobacco, Mme Doe, l'échevin J. J. B. Payne, Don Doe, E. A. Graham et le maire Boivin.

LA BRASSERIE

Dow

PRÉSENTE
à la TV
ce soir

8.30 - CBFT
FOOTBALL
ALOUETTES VS ARGONAUTS

Demain soir
10.30 à 11.30
Lutte au Forum

(combats de ce soir sur film, par exception)

La semaine prochaine
la lutte sera présentée,
comme d'habitude, mercredi soir.

14e victoire d'Ed Roebuck; Roy Hartsfield se distingue

BUFFALO — Un coup de circuit par le deuxième but Hartsfield a permis aux Royaux de battre les Bisons de Buffalo pour la deuxième fois de suite, 7-4, ici hier soir devant 7,599 spectateurs. Ce n'est que le deuxième circuit de Hartsfield cette saison, mais il ne pouvait trouver un moment plus opportun pour le frapper.

Hartsfield a réussi son coup décisif à la septième manche, faisant compter un autre coureur devant lui. Comme les Royaux ne menaient que par 4-3 alors, Roy a assuré la victoire aux siens, puisque Buffalo a compté un autre point par la suite.

Cette victoire laisse les Royaux à un point de pourcentage seulement des Bisons, qui en étaient hier soir à leur quatrième défaite consécutive. Les Royaux, qui ont gagné huit de leurs neuf dernières parties, et les Bisons sont à trois parties et demie des Red Wings de Rochester.

Le brillant lanceur droitier Ed Roebuck a lancé avec brio durant neuf manches, espaçant bien neuf coups sûrs et n'accordant qu'un but sur balles pour aider la cause des Royaux, qui sont cependant demeurés en troisième position, une déci-

cer vers le marbre pour permettre au joueur des Bisons de compter. Le frappeur d'urgence E. Resteno a frappé un circuit comme frappeur à la place du lanceur Madison pour produire le quatrième point des Bisons à la quatrième manche. Le voltigeur Sandy Amoros a réussi un simple en trois essais hier soir. Il a maintenant frappé en lieu sûr dans 20 parties consécutives, soit trois de moins que le record des Royaux établi par Dick Whitman en 1947.

Tous les Royaux ont participé à l'offensive contre les quatre lanceurs des Bisons. Bill Tuttle a été le meilleur de Buffalo, avec un trois-but, un deux-but et un simple.

Les deux clubs continueront leur série ce soir. Earl Mossor lancera pour Montréal contre le gaucher Al Lary.

MONTREAL (7)	Ab	P	Cs	RA	E
Hoak, 3b	5	1	2	1	2
Whitman, ed	5	2	2	0	1
Amoros, cc	3	1	1	0	1
Nelson, 1b	5	0	1	1	2
Thompson, r	4	0	1	7	0
Marchio, cg	5	1	2	1	0
Hartsfield, 2b	5	1	2	2	6
Fernandez, ac	4	1	2	0	2
Roebuck, l	3	0	1	2	1
Totaux	34	7	14	27	14

BUFFALO (4)	Ab	P	Cs	RA	E
Hicks, ac	4	0	1	1	2
Bolling, 2b	4	0	2	3	3
Crawford, ed	4	0	0	5	0
Wallace, 1b	4	0	1	2	0
Carswell, cg	1	0	0	0	0
Kazak, 3b-cg	3	0	0	1	0
Tuttle, cc	4	2	3	3	0
Erautt, r	4	1	1	6	1
Harrist, l	0	0	0	0	0
Hoeksema, l	2	0	0	1	0
Zernia, 1b	2	0	0	5	0
Madison, l	0	0	0	0	0
a-Nesteno	1	1	1	0	0
Weiss	0	0	0	0	0
b-Chapman	1	0	0	0	0
Totaux	36	4	9	27	6

SOMMAIRE — Points produits par: Nelson (Hoag compta sur le mauvais lancer de Harrist à la 3e manche); Whitman compta sur le mauvais lancer de Harrist à la 3e; Thompson (Tuttle et Erautt comptent sur l'erreur de Nelson à la 6e); (Tuttle compta sur l'erreur d'Amoros à la 7e); Hartsfield (2); Hoak, Resteno. Coups de deux-but: Whitman, Bolling, Tuttle. Coups de trois-but: Whitman, Tuttle. Circuits: Hartsfield (2e), Resteno (6e). Sacrifice: Thompson (1). Doubles-jeux: Fernandez à Hartsfield à Nelson; Hoak à Hartsfield à Nelson; Hicks à Bolling à Zernia. Laissés sur les buts: Montréal 9, Buffalo 5. Buts sur balles contre: Roebuck 1, Harrist 2. Retraits au bâton par: Roebuck 7, Harrist 4, Hoeksema 1, Weiss 1. Coups sûrs contre: Roebuck 9 en 9 manches; Harrist, 6 en 2-3; Hoeksema, 6 en 4 1-3; Madison, 1 en 1; Weiss, 1 en 1. Mauvais lanceurs: Harrist (2). Lanceur perdant: Harrist (5-8). Lanceur gagnant: Tabacchi (14-13). Arbitres: Fleming, Tabacchi, Linsalata.

MONTREAL	103	000	630-7
BUFFALO	000	002	110-4

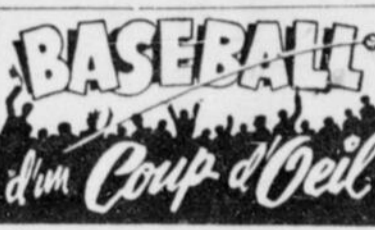
male en arrière des Bisons. Roebuck a de plus retiré sept frappeurs au bâton. Les joueurs de Wally Alston ont réussi 14 coups sûrs contre quatre lanceurs des Royaux. Tous les joueurs des Royaux ont au moins frappé un coup sûr. Dick Whitman fut le meilleur frappeur des Montréalais avec un triple à la première manche et un double à la troisième manche. Pour Roebuck, il s'agissait de sa 14e victoire de la saison contre 13 défaites. Quant à Earl Harrist, le lanceur débutant des Bisons, il a été débaît de sa huitième défaite de la saison. Il a accordé six coups sûrs aux Royaux durant quatre manches et deux tiers avant d'être remplacé par Hoeksema qui a également été touché pour six coups durant quatre manches et un tiers. Les Royaux ont complété leur premier circuit de la saison sur un simple de Whitman et un grand coup au champ par Rocky Nelson. Les Montréalais ont ajouté trois autres points à la 3e manche, sur un simple de Hoak, un double de Whitman, un but sur balles à Amoros et le lanceur débutant, Harrist a fait un mauvais lancer à Nelson pour permettre à Hoak de croiser le marbre. Nelson fut retiré au bâton, mais Harrist a fait un autre mauvais lancer. Charlie Thompson a ensuite compté 1 point ce qui a permis à Amoros de croiser le marbre avec le 3e point des Royaux dans cette manche. Les Bisons ont pour leur part compté 2 points à la 6e manche sur deux erreurs coûteuses des Royaux. Tuttle a réussi un simple au champ centre. Erautt a frappé à Fernandez qui a relayé à Hartsfield, mais ce dernier a échappé la balle. Rocky Nelson a commis une erreur sur un coup de Buddy Hicks et Tuttle et Erautt en ont profité pour croiser le marbre. Dans la septième manche, Tuttle a réussi un triple au champ centre et Amoros a fait un mauvais lan-

Al Rosen frappe son 36e circuit

CLEVELAND, 2. (P.A.F.) — Les Indiens de Cleveland ont cogné 13 coups sûrs, y compris le 36e circuit de Al Rosen, et ils ont battu hier les Red Sox de Boston par 13 à 3. Early Wynn a remporté sa 15e victoire dans la ligue Américaine, contre 10 défaites. Il a tenu les Red Sox à huit coups sûrs, retirant dix hommes au bâton en huit manches. Lou Brissie l'a remplacé à la neuvième. Rosen a produit trois points avec un circuit, bon pour deux points, et un simple. Il a porté à 125 son total de points produits. Wally Westlake, qui a cogné un double et deux simples, a aussi fait compter trois points.

Berry à Chicago

ST-LOUIS — Les Browns de St-Louis ont vendu le joueur d'utilité Neil Berry aux White Sox de Chicago. Berry est passé aux Browns des Tigers de Detroit en décembre dernier.



Ligue Internationale: Montréal 7, Buffalo 4. Rochester 9, Springfield 7. Ottawa 4, Toronto 3. Baltimore 5, Syracuse 3.

Ligue Nationale: Brooklyn 12, St-Louis 5. New York 10, Chicago 9. (Seules joutes).

Ligue Américaine: Cleveland 13, Boston 3. Detroit 7, Philadelphie 5. New York 3, Chicago 2. (Seules joutes).

Ligue Provinciale: T-Rivières 3, Thetford 2. Québec 3, 9, St-Hyacinthe 1, 10. Sherbrooke 5, 14, St-Jean 4, 9. (Seules joutes).

AUJOURD'HUI Ligue Internationale: Montréal à Buffalo. Springfield à Rochester. Toronto à Ottawa. Baltimore à Syracuse. (Toutes des joutes du soir).

Ligue Nationale: Cincinnati à New York. Milwaukee à Brooklyn (soir). St-Louis à Philadelphie (soir). Chicago à Pittsburgh (soir).

Ligue Américaine: Washington à Chicago. Boston à Detroit. New York à St-Louis (soir). Philadelphie à Cleveland (soir).

Ligue Provinciale: Sherbrooke à Granby (8.00). Québec à Drummond (8.00). St-Jean à Thetford-Mines.

CLASSEMENTS

Ligue Internationale:	G.	P.	Moy.	Dif.
Rochester	85	55	607	—
Buffalo	81	58	583	3½
Montréal	83	59	582	3½
Baltimore	75	64	540	9½
Toronto	72	69	511	13½
Ottawa	64	75	460	20½
Syracuse	54	86	386	31
Springfield	46	93	331	38½

Ligue Nationale:

G.	P.	Moy.	Dif.	
Brooklyn	91	40	695	—
Milwaukee	80	51	611	11
Philadelphie	73	59	553	18½
St-Louis	70	59	543	20
New York	63	68	481	28
Cincinnati	58	73	443	33
Chicago	50	81	382	41
Pittsburgh	41	95	301	52½

Ligue Américaine:

G.	P.	Moy.	Dif.	
New York	87	43	669	—
Chicago	78	53	595	9½
Cleveland	77	54	588	10½
Boston	72	61	541	16½
Washington	66	67	496	22½
Philadelphie	52	80	394	36
Detroit	49	83	371	39
St-Louis	46	86	348	42

Ligue Provinciale:

G.	P.	Moy.	Dif.	
Sherbrooke	50	40	667	—
Granby	70	48	593	9
Québec	70	49	588	9
T-Rivières	56	63	471	23½
St-Jean	54	63	462	24½
Thetford	54	64	458	25
St-Hyacinthe	49	70	412	30½
Drummond	41	77	347	38

LIGUE AMÉRICAINE

HIÉR

Boston	200	001	000-3	9	3
Cleveland	090	302	70x-13	13	0
Batteries: Nixon, Brown (2), Sullivan (3), Delock (6) et White; Wynn, Brissie (9) et H san.					
Philadelphie	201	010	010-5	13	0
Detroit	100	302	010-7	14	0
Batteries: Fricano, Coleman (7) et Astroth; Garver, Herber (5) et Bucha. Lanceur gagnant: Herber. Lanceur perdant: Fricano.					
New-York	000	200	100-3	9	1
Chicago	000	010	100-2	7	0
Batteries: Ford, Sain (7) et Berra; Trucks et Lollar. Seules parties.					

MIAMI BEACH, Flo. — Larry Mujica, 133 1-2, Brooklyn, nul avec Joe Salcone, 129, Warren, Ohio (8).

ROYAUX AU BÂTON

	J	Ab	P	Cs	2b	3b	C	Pp	Bv	Pct
AMOROS, Sandy, cc	139	509	116	177	37	10	20	90	10	348
NELSON, Rocky, 1b	142	498	107	158	32	8	32	126	3	317
WHITMAN, Dick, cg	63	202	34	65	15	4	5	23	3	311
THOMPSON, Charlie, r	104	352	55	101	12	3	9	56	0	287
YELEN, Ernie, rec	64	192	18	54	12	2	0	20	0	280
ROJEK, Stan, ac	64	197	20	55	9	2	1	31	0	279
HOAK, Don, 3b	126	457	77	125	22	7	5	47	12	274
MARCHIO, Frank, cd	89	238	25	65	10	4	2	38	1	273
FERNANDEZ, Chico, ac	133	481	59	122	19	2	2	30	9	254
WOOD, Ken, cd	87	257	35	59	10	3	7	39	2	230
HARTSFIELD, Roy, 2b	123	504	67	116	29	8	2	42	4	230

LANCEURS:

	P	Mi	Cs	Bb	Rab	Pe	G	P	Pct
EPFERLY, Al	8	13	14	5	1	0	1	0	1.000
MICKENS, Glenn	1	9	5	6	4	1	1	0	1.000
FABBRO, Art	19	39	25	23	16	0	2	1	667
LEHMORDA, Tom	32	187	157	90	103	10	15	8	648
LASHMAN, Ken	28	174	146	64	94	14	13	8	619
COLEMAN, Hamp	34	118	136	54	58	6	7	4	636
MILLS, Gilbert	23	76	71	38	39	3	7	5	583
ALEXANDER, Bob	17	63	71	26	25	2	5	4	555
LUDWICK, Bob	25	121	99	56	37	5	6	5	545
MOSSOR, Earl	28	142	143	59	51	5	9	8	529
ROEBUCK, Ed	38	204	187	67	79	13	14	13	519

Jean Béliveau au tournoi de la Chambre de Commerce

L'une des plus grandes vedettes sportives dans l'histoire du Canada français et certainement l'une de celles qui ont fait couler le plus d'encre depuis une couple d'années, Jean Béliveau a accepté de venir à Montréal mercredi le 9 septembre pour participer au 5e tournoi de golf annuel de la Chambre de Commerce de Montréal, du club Islesmere à Ste-Dorothée.

BELIVEAU en sera à son premier tournoi de golf à Montréal et le comité d'organisation de cette classique mérite des félicitations pour avoir eu la bonne idée d'inviter le Grand Bill Jean, qui est un athlète complet, ne pratique le golf que depuis deux ans, mais il en est aujourd'hui l'un des adeptes les plus passionnés et les plus assidus. Il ne manque jamais de jouer un 18 trous quotidiennement et souvent il en jouera 27. Il joue dans les 80.

La présence de Jean Béliveau, tout comme celle de Maurice Richard et Bernard Geoffrion, devrait inciter les membres de la Chambre à participer nombreux à cette belle journée de golf qui promet de remporter un éclatant succès à tous points de vue.

Rochester augmente son avance; Baltimore et Ottawa triomphent

Les Red Wings de Rochester ont fait un autre pas vers le championnat de la ligue Internationale en battant les Cubs de Springfield 9-7 hier soir à Rochester. C'est la huitième victoire consécutive des Red Wings.

Les Orioles de Baltimore se sont affermis en troisième place, battant Syracuse 5-3 pour porter à quatre parties complètes leur avance sur les Maple Leafs de Toronto, qui ont perdu 4-3 à Ottawa. En battant Springfield, les Red Wings ont porté à trois parties et demie leur avance sur Buffalo et Montréal.

Jack Crimian est allé au monticule pour la 61e fois cette saison dans la cinquième manche, après que Springfield eut égalé le compte, 6-6, et il n'a accordé que trois coups sûrs pendant le reste de la joute, recevant le crédit de sa treizième victoire, contre quatre défaites.

Un ralliement de trois points à la sixième a assuré la victoire aux Red Wings. Allie Clark et Lou Ortiz ont conduit l'attaque de 13 coups sûrs contre Gene Tarabilda et deux autres lanceurs des Cubs. A Syracuse, Bob Greenwood et Kent Peterson ont tenu les Chefs à six coups sûrs. Greenwood, le lanceur gagnant, a été envoyé aux douches à la sixième manche, et Peterson n'a accordé qu'un coup sûr par la suite. Le gaucher Vince Gohl a arrêté à temps un ralliement des Leafs à la neuvième pour assurer leur victoire aux Athlétiques. Les Leafs ont rempli les buts dans cette manche, mais Gohl a retiré le frappeur de relève Frank Colman au bâton pour mettre fin à la partie.

TROT à BLUE BONNETS

TOUS LES SOIRS (excepté le dimanche)

PREMIER DEPART: 8.15 P.M.

QUINELLAS sur les 1ère et 8e courses

Admission générale: \$1.00 Clubhouse \$2.00

Service de tramways directement à l'entrée de la piste.

Les enfants ne seront pas admis

À PAN MUN JOM

Six Canadiens seront libérés aujourd'hui par les communistes

PAN MUN JOM, 2 — (Paf) — Six Canadiens seront du nombre des 300 prisonniers alliés élargis aujourd'hui par les communistes, au 30e jour des échanges de prisonniers de guerre en Corée.

Avec le retour de ces six-là, le total des Canadiens rapatriés s'élèvera à 30. Au début, les communistes n'avaient promis que d'en retourner 14.

Il y avait 18 Canadiens de classés comme prisonniers et 27 autres comme manquant à l'appel et considérés prisonniers. Jusqu'ici 12 des hommes classés comme prisonniers et 12 autres portés disparus ont été libérés. Selon l'armée, il reste encore six prisonniers connus et 15 soldats dont on ignore le sort.

Hier, une centaine d'heures Américains ont franchi les barrières de la liberté, ce qui porte à plus de 3,000 le nombre des soldats des Etats-Unis libérés.

Un officier annonce que 75 Américains qui ont "confessé" avoir participé à la guerre bactériologique, sous la pression des communistes, seront rapatriés prochainement. Il dit que ces hommes, la plupart officiers, sont déjà rendus à Kaesong.

Un caporal américain, condam-

né à mort par les autres prisonniers, parce qu'il les avait trahis, est disparu de l'hôpital militaire de Tokyo, à ce qu'on rapporte. Ce caporal avait été libéré il y a trois semaines.

Le commandement de l'ONU a accusé les Rouges "d'organiser" des entrevues entre les prisonniers de guerre alliés et les visiteurs de la Croix-Rouge. Le communiqué rapporte qu'un officier australien se fit dire qu'il ne serait pas rapatrié, à moins qu'il ne donne les "bonnes réponses" aux enquêteurs. Le groupe des rapatriés américains d'aujourd'hui comprend 41 officiers et 59 sergents. Ils sont apparemment en bonne santé. Cela porte à 3,027 le nombre des Américains libérés jusqu'ici.

Ce soir, les communistes ont promis de libérer 89 Américains, 200 Coréens et 5 Britanniques, en plus des six Canadiens.

Genève, San-Francisco ou Honolulu, siège de la conférence de paix

WASHINGTON, 2 — (Paf) — Dix-sept membres des Nations Unies ont résolu hier soir de voir si les communistes consentiraient à la tenue, le 15 octobre, de la conférence de paix de Corée à Genève, San-Francisco ou Honolulu.

Un diplomate autorisé a déclaré que les Etats-Unis ont reçu instruction de sonder les communistes par l'entremise de la Suède, pays neutre qui maintient des relations diplomatiques avec la Chine populaire.

Des représentants de la Corée du Sud et des diplomates des Nations Unies ont discuté pour la première fois la date et le lieu de la conférence politique projetée avec les communistes.

Le Canada était représenté par M. George Ignatieff, conseiller à l'ambassade au Canada à Washington.

Le secrétaire d'Etat John Foster Dulles, agissant comme porte-parole de la conférence, a déclaré à l'issue de la réunion, qui a duré 45 minutes, que les diplomates sont tombés d'accord "sur la façon d'aborder la question de la date et de l'endroit probable de la conférence".

Un diplomate occidental a signalé qu'on n'a porté le choix sur aucun endroit particulier, de manière à laisser le plus grand choix possible aux communistes. On a également mentionné Colombo, Ceylan, mais la plupart des diplomates reconnaissent que cet endroit n'offre pas suffisamment de communications et d'autres installations nécessaires au succès de la conférence.

M. Dulles a promis de faire rapport au groupe une fois que l'on saura à quoi s'en tenir sur l'attitude de la Chine populaire et de la Corée du Nord, ont ajouté les informateurs.

Plusieurs des diplomates qui ont assisté à la réunion au secrétariat d'Etat ont exprimé dans l'intimité l'opinion que la Chine populaire rejeterait les trois endroits proposés et en proposerait un de son choix. A la Nouvelle-Delhi, un porte-parole du gouvernement indien a déclaré qu'il croit que la Chine populaire pourrait bien accepter New-York comme siège de la conférence.

La rencontre a débuté dans une salle de conférence du secrétariat d'Etat. Les représentants de 16 pays qui ont envoyé des combattants

en Corée siégeaient autour de la table.

On a unanimement invité un représentant de la Corée du Sud à assister à la réunion cinq minutes après l'ouverture. Le Dr You Chan Yang, ambassadeur de la Corée du Sud aux Etats-Unis, représentait le gouvernement sud-coréen.

L'ambassadeur sud-coréen a donné l'avertissement, avant la réunion, que son gouvernement refuserait d'assister à une conférence qui se tiendrait n'importe où en Inde, au Ceylan ou en Indonésie.

Avion porté disparu avec 21 passagers

SEATTLE, 2. (Paf.) — Un aérobus nolisé par l'armée est disparu, hier soir, avec 21 personnes à bord. L'appareil volait de Monterey, Cal., à Tacoma, et donna son dernier signal, avec une heure de retard, alors qu'il était à 125 milles environ au sud de la base aérienne de McChord.

Depuis, il n'a pas établi de contact radiophonique et on craint qu'il ne soit tombé dans la région boisée entre Toledo, Wash., et Tacoma.

Tous les passagers étaient des militaires, mais on n'a pas révélé le nombre de l'équipage civil. D'ordinaire, de tels appareils ont un équipage de trois.

722 milles à l'heure

TANGMERE, Ang., 2 — (Reuters f) — L'as britannique Neville Duke a bien brisé le record mondial de vitesse dans les exercices qui ont précédé le parcours officiel de l'envolée, mais il se peut que cet exploit ne soit pas reconnu d'après un porte-parole du Royal Aero Club.

Les autorités de ce club disent que, sujet à confirmation, Duke a bien enregistré une vitesse de 722 milles à l'heure, ce qui se compare avantageusement au record de 715.60 milles à l'heure enregistré le 17 juillet par le lieutenant-colonel William Barnes dans un sabrejet F-86D au-dessus du champ de course du lac Muroc en Californie.

Toutefois, selon des règlements internationaux, pour que le record soit accepté officiellement, il doit enregistrer une augmentation d'au



NOUVELLE ARME ANTI-SOUS-MARINE AUX E.-U. — L'avion "Neptune", de la marine américaine, photographié ci-haut, est muni, à l'arrière de son empennage, d'un nouveau dispositif qui lui donne une allure singulière. Ce dispositif permet de localiser les sous-marins ennemis à des profondeurs appréciables, laissant dans le fuselage même plus d'espace réservé aux bombes anti-sous-marines.

A travers le monde

CHATHAM, Mass., 2. (Paf) — Un incendie survenu à la suite d'une explosion a détruit le chalutier Marcella de 72 pieds hier soir à 23 milles à l'est de Chatham. Les sept hommes d'équipage ont été secourus.

SPRINGFIELD, Ill., 2. (Paf) — Mme Joan Libby, 23 ans, a donné naissance à son neuvième enfant dans un hôpital de Springfield dimanche. Mme Libby, qui s'est mariée en 1945 à l'âge de 15 ans à un cultivateur, a affirmé "que nous aurons probablement d'autres enfants". "Les grandes familles, c'est gai", a-t-elle ajouté.

ATHENES, 2. (Reuters f) — Le gouvernement a déclaré que 15 navires grecs inactifs seront remorqués aux îles Ioniennes où ils serviront de logement d'hiver aux personnes laissées sans abri par suite des tremblements de terre du mois dernier. La liste définitive des victimes s'établit à 394 morts et 941 blessés.

KARACHI, 2. (Paf.) — Une équipe de 15 spécialistes de la compagnie allemande Krupp Iron and Steel Works effectuera un relevé des ressources en minerai de fer du Pakistan, le mois prochain, annonçait-on hier.

Riposte italienne à la note yougoslave

ROME, 2 — (Reuters f) — L'Italie a répliqué hier soir à la note de protestation yougoslave contre les présumées "provocations des troupes italiennes" au moyen d'une déclaration de 300 mots insistant surtout sur "les droits inaliénables qu'elle a d'appliquer toutes les mesures qu'elle croit utiles dans les limites de son propre territoire".

Cette réponse a été rédigée et envoyée trois heures après que le gouvernement d'Italie eut reçu la note officielle de protestation.

Le gouvernement italien a déclaré:

1—Qu'il avait pris des "mesures de précaution et de protection" seulement à cause de menaces officielles et officieuses de la part de la Yougoslavie contre le statut de la Zone B de Trieste.

2—Que l'Italie avait "un droit incontestable d'imposer les règlements qu'elle voulait" dans les limites de son territoire.

3—Que les relations tendues entre l'Italie et la Yougoslavie sont le résultat de l'attitude yougoslave concernant Trieste et du comportement des troupes d'occupation yougoslaves dans la Zone B.

Cette même réponse ajoutait que la Yougoslavie avait refusé en octobre dernier la proposition italienne de soumettre le différend au tribunal international de La Haye.

BELGRADE 2. (Reuters f) — La Yougoslavie a averti officiellement l'Italie hier qu'elle ne se rend pas responsable de ce qui peut survenir si les soldats italiens persistent à continuer leurs "manifestations armées" à la frontière entre les deux pays.

L'avertissement était contenu dans une note remise au ministère des Affaires étrangères à Rome. La situation est tendue entre les deux pays depuis trois jours au sujet de Trieste.

Le gouvernement du président Tito a déclaré que, si la "chose s'avérait nécessaire, il soumettrait la question des futures relations entre les deux pays à un "forum international compétent", présumément les Nations Unies.

Envoyé d'Israël arrivé à Ottawa

OTTAWA, 2. (PCF) — M. Michael Saul Comay, âgé de 45 ans, premier envoyé du gouvernement d'Israël, a présenté hier ses lettres de créances au représentant du gouverneur-général, l'hon. juge C. H. Locke.

Assistaient à la cérémonie qui s'est déroulée dans l'enceinte de la Cour Suprême, le ministre des Affaires Extérieures, l'hon. Lester Pearson, le chef du protocole, M. H. F. Feaver et M. J. F. Delaute, le secrétaire administratif du gouverneur-général.

M. Comay était accompagné du colonel Chiam Herzog, attaché militaire de M. Aviad Yafeh, 2ème secrétaire.

M. Comay, qui est avocat, a ser-

vi dans les forces de l'Union Sudafricaine au cours de la deuxième guerre mondiale. Il s'installa par la suite en Palestine en 1946 et devint plus tard délégué de son pays aux Nations Unies.

Nouvelle explosion atomique en Russie

WASHINGTON, 2. (Paf) — L'Union soviétique a fait exploser le 23 août une autre bombe atomique du type fissile, c'est-à-dire non-hydrogène, a révélé hier soir la Commission américaine d'énergie atomique.

L'explosion était à peu près de l'envergure de celle de la bombe mise à l'essai dans le Nevada le printemps dernier, a ajouté la Commission.

L'essai le plus puissant réalisé au Nevada équivalait à environ 50,000 tonnes de TNT, c'est-à-dire que la force explosive était deux fois et demie plus puissante que celle de la bombe qui a pulvérisé Hiroshima au cours de la deuxième guerre mondiale.

La révélation d'hier soir était la cinquième publiée officiellement par les Etats-Unis disant que l'URSS avait réussi à provoquer une explosion atomique d'une certaine type.

La Commission a signalé le 19 août que les Soviétiques avaient réalisé un essai atomique le matin du 12 août et que les renseignements reçus indiquaient que l'essai en question concernait des réactions fissiles et thermonucléaires.

Le mot thermonucléaire est celui que les savants emploient pour parler de l'explosion d'une bombe à hydrogène. La bombe conventionnelle à l'uranium tire son énergie de la fission ou désintégration des atomes.

C'est de l'explosion d'un engin de type fissile que parlait le communiqué publié hier soir par la Commission.

Dans un bref communiqué, qu'un porte-parole a dit ne pouvoir amplifier, la Commission a signalé:

"Le 23 août 1953, une explosion d'un engin de type fissile s'est produite sur le territoire de l'Union soviétique. L'explosion avait la même puissance d'énergie que celle de nos récents essais au Nevada et elle semble faire partie d'une série. S'il est prouvé que cela est vrai, il n'y aura pas d'autres communiqués à ce sujet à moins que le service de renseignements recueille des informations d'un plus grand intérêt."